



HAL
open science

Violences des collégiens et lycéens : constats et évolutions

Marie Choquet, Christine Hassler, Delphine Morin

► **To cite this version:**

Marie Choquet, Christine Hassler, Delphine Morin. Violences des collégiens et lycéens : constats et évolutions. [Rapport de recherche] Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). 2005, 143 p., tableaux, graphiques. hal-01571704

HAL Id: hal-01571704

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-01571704>

Submitted on 3 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

VIOLENCES DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS : CONSTATS ET EVOLUTIONS

**Marie Choquet, Christine Hassler et Delphine Morin.
Inserm U 472**

A partir des données de l'enquête ESPAD 2003,
enquête réalisée en collaboration avec l'OFDT
(François Beck, Stéphane Legleye et Stanislas Spilka)

**Analyse subventionnée
par le Ministère de l'Education Nationale
à la demande de la Direction de l'enseignement scolaire**

Introduction

Connaître la fréquence de la violence

La violence des adolescents est au centre du débat public. De la violence scolaire à la violence urbaine, du vol à la violence physique, de la violence collective à la violence individuelle, les jeunes sont souvent mis en cause. Mais, comme l'indique Debarbieux (2003), " La sensibilité de l'opinion publique à la violence des jeunes est souvent exacerbée par de tragiques faits-divers qui mettent en scène des " récits " de violence spectaculaire et sanglante ". En d'autres termes, la connaissance " objective " de la violence juvénile est plutôt défailante et celle dont on dispose au quotidien est produite essentiellement par quelques faits relatés dans toutes les presses.

Certes il existe des statistiques officielles, provenant de la Justice, Police et du Ministère de l'Education. Si, selon ces statistiques, les violences les plus graves n'auraient pas augmenté en France depuis 20 ans (Mucchielli 2001), plusieurs questions se posent à propos de ces statistiques.

- D'abord, elles mesurent des " faits " plus que des " personnes " , car ce qui est enregistré et sert de base de calculs de fréquence, ce sont les actes. Or, comme une même personne peut commettre plusieurs actes (en même temps où à des temps et des lieux différents), il existe un risque de sur-estimation du nombre des personnes violentes.
- Ensuite, elles se basent sur la plainte des victimes et sont donc, en dehors de l'homicide (la mort est à déclaration obligatoire), sensible à l'environnement social et familial, qui peut en modifier le " seuil de tolérance ". Selon que l'acte est jugé acceptable ou non, honteux ou non, sa déclaration aux services (police, justice, éducation) est plus ou moins variable dans le temps et dans l'espace.
- Enfin, il s'agit souvent de " statistiques de fonctionnement " (c'est-à-dire, qu'elles permettent aussi de mesurer le fonctionnement d'un service ou d'obtenir des subventions), ce qui les rend relativement sensibles aux demandes institutionnelles ou sociétales.

Des enquêtes en population s'imposent donc, et ce dans les conditions éthiques permettant de recueillir les données les plus fiables possibles. Plusieurs enquêtes (comme, par exemple, celle de Debarbieux et de Roche) ont pour objectif de fournir une meilleure connaissance de la violence juvénile, mais certaines portent uniquement sur la victimisation, d'autres uniquement sur la violence scolaire, d'autres encore uniquement sur la violence dans les quartiers difficiles. On propose donc une vue plus globale de la violence des adolescents.

Sans prétendre étudier toutes les formes de violences possibles (le sujet est trop vaste et sa définition en perpétuelle modification, avec l'apparition, par exemple, de nouvelles formes de violence), on se propose de prendre en compte une diversité de comportements violents avec en priorité la violence quotidienne. On a ainsi inclus non seulement " les premiers signes de la violence que sont les coups, les bagarres et la violence verbale " (Devaucheville, 2004), mais aussi les violences sur les biens (vols, dégradation) et les expressions de discrimination (racisme) tout comme certaines violences grave, dont le fait d'utiliser une arme, mettre le feu ou frapper les enseignants. Mais sont exclus de cette étude le " chahut " scolaire, phénomène très fréquent et pourtant considéré souvent comme " violence " par les enseignants, tout comme le meurtre, événement trop rare en population générale.

Afin d'éviter des oublis (en particulier pour les violences les plus banales) et de calculer une prévalence annuelle, le " temps de référence " inclus dans les questions sur la violence a été " les 12 derniers mois ". Toutes les questions portent donc sur la violence durant la dernière année. Ce mode de recueil permet aussi de mieux comparer les groupes d'âge. Toutefois, l'information sur les violences sexuelles subies a été recueillie " sur la vie entière ". En effet, il s'agit d'une violence rare, grave et mémorisée à vie.

Pour quelques conduites de violence (en tant que acteur ou victime), on a recueilli le lieu de sa survenue : école, aux abords de l'école, en famille, ailleurs. Les violences scolaires les plus cités (Devaucheville, 2004) font partie de ces questions.

Comprendre les violences

Pour " expliquer " les comportements violents, certains éléments de contexte reviennent quasi systématiquement dans l'opinion publique. Ainsi, les adolescents provenant des quartiers difficiles, où se cumulent difficultés sociales et carences éducatives, sont les plus visés. D'ailleurs, dans le discours sur la violence, les trois caractéristiques suivantes se superposent : violences=quartiers difficiles= difficultés sociales = carences éducatives. Ce modèle « explicatif » fait tellement partie de l'opinion commune, qu'on ne cherche même plus à le mesurer, à le vérifier, à le comprendre. Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs dénoncé le rôle des médias et des responsables politiques dans cet amalgame (Debarbieux, Mérieu, Muchielli, Dubet).

Dans le présent travail on ne cherche pas à défendre un point de vue de sociologue ou criminologue. On propose, par contre, outre une description détaillé des conduites de

violence en fonction du sexe et de l'âge, à vérifier le rôle de l'école et de la scolarité dans cette violence, et plus particulièrement dans la violence scolaire. On propose plus particulièrement :

1/ *D'étudier le lien entre les caractéristiques de l'établissement (urbain ou rural, en ZEP ou hors ZEP, général ou professionnel, public ou privé) et les conduites de violence.* Au regard du discours social sur le phénomène, on fait l'hypothèse que toutes les formes de violence sont plus fréquentes dans les collèges urbains que dans les collèges ruraux ; dans les collèges ZEP que dans les collèges non ZEP, dans les lycées professionnels que dans les lycées de l'enseignement général ; dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé.

2/ *D'étudier le lien entre les caractéristiques de l'établissement (urbain ou rural, en ZEP ou hors ZEP, général ou professionnel, public ou privé) et l'évolution des conduites de violence.* Ici encore, on a fait l'hypothèse que toutes les violences ont plus augmenté dans les établissements " sensibles " que dans les autres établissements.

3/ *D'étudier le lien entre les caractéristiques de l'établissement (urbain ou rural, en ZEP ou hors ZEP, général ou professionnel, public ou privé) et la violence scolaire.* Comme pour la violence en général, on fait l'hypothèse que les élèves des établissements " sensibles " (urbain, ZEP) sont plus enclins à être violents (ou à subir des violences) à l'école que ceux des autres établissements scolaire.

4/ *D'étudier le lien entre l'attitude scolaire de l'élève (notes scolaires, appréciation de l'école, absentéisme scolaire) et la violence scolaire.* On fait l'hypothèse que le lien de la violence scolaire avec l'attitude scolaire est comparable à celui observé entre la violence scolaire et les caractéristiques de l'établissement.

5/ *D'étudier le poids respectif des caractéristiques de l'établissement et de l'attitude scolaire de l'élève sur la violence scolaire.* En intégrant l'ensemble des variables scolaires (de l'établissement, de l'élève) dans un modèle statistique visant à " expliquer " la violence scolaire (la régression logistique), on fait l'hypothèse que les deux types de facteurs jouent un rôle comparable, la violence scolaire étant alors autant " expliquée " par les caractéristiques de l'établissement que par les caractéristiques de l'élève.

Méthodologie

CADRE GÉNÉRAL

L'enquête ESPAD est réalisée tous les quatre ans simultanément dans environ 30 pays européens. Elle a pour objectif principal d'étudier la consommation d'alcool, tabac et des drogues illicites auprès des jeunes en âge scolaire. Mais elle aborde aussi les opinions concernant les substances ainsi que d'autres questions sur le mode de vie social, scolaire, familial et relationnel des jeunes. Un module particulier de 25 questions concerne la violence

En France, l'enquête est sous la double responsabilité scientifique de l'Inserm (Choquet, Hassler et Morin) et de l'OFDT (Beck, Legleye et Spilka).

La procédure d'échantillonnage et de passation ainsi que le questionnaire (" core questionnaire " et " modules optionnels ") sont élaborés en commun entre les divers pays, sous la responsabilité de B. Hibell & B. Andersson. Mais libre choix, pour chacun des pays, d'y ajouter des questions spécifiques...

L'enquête est effectuée dans le cadre scolaire et le questionnaire rempli en classe.

PROCÉDURE

En France, l'enquête ESPAD s'est déroulée dans chaque établissement entre le 17 mars et le 18 mai 2003, selon la période des vacances de printemps des trois zones de regroupement académique. Dans chaque établissement scolaire, l'enquête était placée sous la responsabilité du chef d'établissement et avec la collaboration, dans le secteur public, des personnels de « Promotion de la santé en faveur des élèves ». En effet, il était souhaité que l'organisation, et particulièrement la passation de l'enquête, soient assurées par les médecins ou les infirmières scolaires. Quand cette procédure ne pouvait être mise en place, essentiellement dans les établissements du secteur privé, il était recommandé qu'une personne n'ayant pas autorité directe sur les élèves soit choisie par le chef d'établissement pour organiser et faire passer l'enquête. Dans tous les cas, la passation devait se faire sans la présence du chef d'établissement ou celle d'un enseignant, afin de garantir aux élèves la confidentialité de leur participation et leur permettre ainsi de répondre sincèrement aux questions.

Afin que l'organisation et la réalisation de l'enquête suivent des procédures similaires dans chaque établissement, un « Cahier de Bord » rédigé par l'INSERM et l'OFDT était adressé à chaque responsable de l'enquête. En effet, tous les documents et matériels nécessaires à l'enquête (Cahier de Bord, lettre aux parents des élèves mineurs, Feuille de Présence, questionnaires, stylos, sticks pour sceller les questionnaires, colissimos pour le retour des questionnaires) ont été envoyés directement dans chaque établissement scolaire. De plus, une assistance téléphonique, mise en place par la société LOGOS, a permis d'avoir, en moyenne, quatre à cinq contacts téléphoniques avec les chefs d'établissement et les

responsables de la passation de l'enquête (médecins, infirmières scolaires ou autre personne choisie par le chef d'établissement).

Quelques jours avant la passation du questionnaire, une lettre était remise aux parents des élèves mineurs les informant de la réalisation de l'enquête et leur permettant d'exercer leur autorité parentale en refusant que leur enfant participe à l'enquête. Une non-réponse de leur part était considérée comme un consentement passif. La passation se faisait en classe, lors d'une séquence de cours, selon une procédure garantissant la confidentialité des réponses des élèves. Après avoir répondu au questionnaire, les jeunes devaient le sceller avec deux pastilles et le déposer dans une urne prévue à cet effet. Pour chaque classe, le nombre d'absents, de refus d'élèves de participer à l'enquête et le nombre de refus des parents ainsi que deux questions sur la manière dont s'était déroulée la passation étaient notés sur la Feuille de Présence par le responsable de la passation.

Tous les questionnaires devaient être rapidement retournés à la société LOGOS, par collissimo. Après lecture et codage, les réponses ont été enregistrées, les données stockées et traitées par le logiciel de données et de statistique SAS et le logiciel SPSS.

MATÉRIEL

Un autoquestionnaire sur l'usage de substances licites et illicites a été élaboré par le groupe de chercheurs européens pour la première enquête ESPAD réalisée en 1995¹. Depuis, pour chaque nouvelle enquête, ce questionnaire subit quelques modifications ; les questions constituent le « core » questionnaire. Ces questions sont relatives à l'usage de substances psychoactives (tabac, alcool, tranquillisants et somnifères utilisés hors prescription médicale, cannabis et autres produits illicites), aux attitudes relatives à leur usage, à la perception des risques liés à leur usage, à leur accessibilité et aux problèmes rencontrés à la suite de cet usage.

Le module « Opinion des parents sur la consommation² » a été introduit dans sa totalité. Sont insérés également une question du module « Activités domestiques » sur la fréquence de télévision et la moitié du module « Violences ».

Enfin, plusieurs questions ont été ajoutées dans le questionnaire français ; elles concernent l'échelle d'humeur dépressive (Kandel et al), les comportements suicidaires, la fugue, l'absentéisme scolaire, les violences physiques et verbales (série de questions réalisée par le CRIJ Corse), les pratiques sportives, la sexualité (série de questions réalisée par Florence Maillachon, CNRS), la pornographie (financée par le CSA) et la téléphonie sociale (financée par l'Ecole des Parents Ile-de-France).

¹ The 1995 ESPAD report.

² De plus, plusieurs modules thématiques étaient proposés dans le projet européen : module « Opinion des parents sur la consommation », module « Activités domestiques », module « Violences », module « Fabrication d'alcool et tabac à priser ».

Le « core » questionnaire et les modules thématiques ont fait l'objet d'une traduction en français ainsi qu'une « back » traduction en anglais. Une version « allégée » de ce questionnaire a été proposée aux plus jeunes (6^{ème} et 5^{ème}) et aux élèves ayant des difficultés de lecture et de compréhension (SEGPA, CLIPA, CPA).

Un prétest du questionnaire a été effectué auprès de 65 élèves de classe de 2^{nde} générale et 2^{nde} technologique du lycée de Montgeron (91) et un prétest du questionnaire « allégé » (pour les plus jeunes) a été effectué auprès de deux classes de 6^{ème} au collège Guy Moquet de Villejuif (94).

POPULATION

Objectif

L'enquête ESPAD 2003 réalisée par une trentaine de pays européens, concerne les jeunes scolaires, nés en 1987, qui auront donc 16 ans au cours de l'année 2003. Ce qui correspond pour la majorité des pays européens à la dixième année de scolarité. En France, les élèves nés en 1987 et « à l'heure » (c'est-à-dire d'âge théorique normal³) entrent en 2^{nde} générale et technologique à la rentrée 2002-2003. Mais seulement 43% des jeunes de 16 ans sont en 2^{nde} générale et technologique alors que 41% ont une ou deux années de retard⁴ (c'est-à-dire qu'ils sont encore dans le premier cycle secondaire). De plus, pour le second cycle professionnel, bien que la notion d'âge théorique ne soit pas pertinente compte tenu de la complexité des parcours scolaires, 8% des jeunes de 16 ans sont dans ce cycle. Ainsi, les élèves d'une même année de naissance et ayant 15 ans en début d'année scolaire se répartissent sur les trois cycles du second degré.

En outre, en France, souhaitant élargir l'enquête à des élèves plus jeunes (et ainsi pouvoir appréhender les premiers essais de consommation de substances psychoactives) et à des élèves plus âgés (afin de mettre en évidence des régularités de consommation, voire des comportements d'abus), nous avons décidé de réaliser l'enquête auprès d'un échantillon représentatif d'adolescents scolarisés dans le second degré, à partir de la 6^{ème}. Par rapport à l'enquête ESPAD 1999, nous avons inséré les 6^{ème} et 5^{ème} car il nous semblait qu'à 14 ans, l'expérimentation de certaines substances psychoactives avaient déjà eu lieu pour une majorité des jeunes de cet âge.

Procédure d'échantillonnage

Un échantillon représentatif des jeunes scolarisés dans le cycle secondaire a été effectué par la Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) du ministère de l'Éducation Nationale

³ « La notion d'âge théorique fait référence à un cursus scolaire effectué sans redoublement, ni interruption, ni saut de classe » (RERS 2002).

⁴ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2002.

par tirage au sort à deux niveaux. Au premier niveau, un échantillon de 450 établissements ont été préalablement tirés au sort, en les stratifiant sur trois critères :

- type d'établissements : collège, lycée professionnel ou lycée d'enseignement général et technologique ;
- appartenance à une zone d'éducation prioritaire (ZEP) ou non ;
- localisation (établissement situé dans une commune rurale ou urbaine) ;

Chaque établissement avait une probabilité de tirage proportionnelle au nombre de ses élèves.

Au second niveau, deux divisions ont été sélectionnées de façon aléatoire dans chacun des établissements de l'échantillon ; soit un total de 900 classes.

Dans chaque établissement, les classes devaient être retenues selon la procédure suivante : Retenir la classe de la division sélectionnée dont le nom du professeur principal commence par la lettre la plus proche après la lettre « L » (non comprise).

Au total, cet échantillon regroupe 273 collèges et 177 lycées répartis sur 85 départements de la France métropolitaine.

Participation à l'enquête

Participation des établissements

Sur les 450 établissements de l'échantillon initial, 400 (soit 88,9%) ont participé à l'enquête (Tableau 1) ; les 50 établissements qui n'ont pas participé se répartissent ainsi :

- Vingt sept chefs d'établissement ont refusé que l'enquête soit réalisée dans leur établissement,
- Dix-huit établissements n'ont pas été enquêtés car leur rectorat a boycotté l'enquête (rectorats de Nancy-Metz et de Toulouse),
- Cinq établissements n'ont pas pu réaliser l'enquête pour cause de grèves de médecins et d'infirmiers scolaires.

Deux établissements ont participé à l'enquête, mais leurs colis ont été perdus par la Poste. Aucune information n'est donc disponible pour ces 2 établissements.

Il a été décidé de ne pas remplacer les établissements non participants. Nous avons alors à notre disposition les informations relatives à 398 établissements.

Participation des classes

Sur les 398 établissements participants et renseignés (soit 796 classes), 23 classes n'ont pas participé à l'enquête (Tableau 1). Les motifs de non participation sont les suivants :

- Une classe absente de l'établissement pendant la durée de l'enquête (stage ou séjour extérieur),
- Deux classes n'ont pas été enquêtées pour cause de grève,
- Cinq classes ont fait lieu d'un boycott du rectorat (Nancy-Metz, Poitiers, Toulouse),
- Une classe n'a pas participé, mais le motif n'est pas connu,
- Quatorze classes ont été exclues, a posteriori, car la procédure de passation n'avait pas été respectée (changement de classe, réalisation avec les mauvais questionnaires, ...).

Participation des élèves

L'unité de sondage était la classe et tous les élèves des classes tirées au sort étaient retenus pour participer à l'enquête. L'effectif (nombre d'élèves) de chacune des classes de l'échantillon n'étant pas une donnée disponible dans le fichier de la DEP, c'est à partir des renseignements transmis par chacun des établissements et, en particulier, par la Feuille de Présence, que les effectifs par classe et les effectifs totaux ont été calculés. Toutefois, nous n'avons pas obtenu ces renseignements ni pour les classes non participantes, ni pour 12 classes participantes, pour lesquelles la Feuille de Présence n'a pas été remplie.

Les effectifs ont alors été supposés pour ces classes à partir du nombre de questionnaires remplis.

Sur les 773 classes participantes, les effectifs sont les suivants :

- 16834 jeunes ont rempli un questionnaire ;
- 1504 jeunes étaient absents ;
- 123 jeunes ont refusé de répondre ;
- 214 parents ont refusé que leur enfant mineur participe à l'enquête.

Les motifs de non-participation des élèves se répartissent ainsi :

- 8% d'absents le jour de l'enquête ;
- 0.7% de refus des jeunes ;
- 1.1% de refus des parents.

Cependant, les motifs de non-participation varient selon le type d'établissement et la localisation (rural, urbain hors ZEP ou urbain en ZEP). Ainsi, l'absentéisme des élèves le jour de la passation de l'enquête est plus élevé dans les lycées professionnels (13%) que dans les lycées d'enseignement général et technologique (9%), qui est lui-même plus élevé que dans les collèges (6%). L'absentéisme est aussi plus marqué en zone urbaine (8%) qu'en zone rurale (3%), et légèrement plus marqué en ZEP (10%). C'est dans les collèges que le taux de refus des parents est le plus important bien qu'il reste modéré (2%) ; toutefois, il faut noter que le nombre d'élèves concernés par le consentement parental est moins important dans les lycées (LEGT, LP), car 49% des élèves sont majeurs. Enfin, le pourcentage de jeunes qui ont refusé de participer à l'enquête est faible (0.7%), même s'il est plus important dans les lycées professionnels (1.4%).

Le nombre moyen d'élèves par classe est de 24 ; avec, cependant, des différences sensibles selon le type d'établissement et la localisation.

En considérant que les classes qui n'ont pas participé à l'enquête ont un effectif moyen égal à celui des classes participantes, on obtient un effectif estimé à 21655 jeunes tirés au sort dans les 450 établissements (Tableau 1) et ce, en tenant compte du nombre moyen d'élèves selon le type d'établissement et la localisation.

Au total, 16834 jeunes ont répondu au questionnaire, soit :

- 90% de l'effectif total des élèves des classes qui ont participé à l'enquête (N=18638),
- 78% de l'ensemble de l'échantillon total estimé (N=21655).

Parmi les 16834 questionnaires qui ont été remplis par les jeunes, 302 (soit 1.8%) ont été exclus car les réponses ont été considérées comme « farfelues », (doute de la sincérité des réponses, réponses très incohérentes d'une question à une autre...), systématiques (choix d'une modalité de réponse utilisée pour tous les items de plusieurs questions...) ou avec plus de la moitié des questions sans réponse (en particulier quand il s'agissait des questions sur l'usage de substances psychoactives).

Ainsi, 16532 questionnaires seront analysés.

Taux de non-réponses aux questions

Les taux de non-réponses aux questions sont faibles : 18% des questions ont un taux de non-réponses inférieur à 1% ; 38% des questions ont entre 1 et 2% ; 33% des questions ont entre 2 et 5% ; 6% des questions ont entre 5 et 10% et 5% des questions totalisent un taux de non-réponses qui se situe entre 10 et 15%. Le taux de non-réponses dépasse pour une question les 15 % (19%) ; il s'agit de la question concernant la confirmation du médecin pour l'asthme.

Caractérisation des répondants

Les adolescents se caractérisent ainsi :

- 49% sont des garçons et 51% des filles ;
- ils ont en moyenne 15 ans (± 2) ;
- 82% appartiennent au secteur public et 18% au secteur privé ;
- 57% sont en 1^{er} cycle général ou technologique (de la 6^{ème} à la 3^{ème}), 2% sont dans des classes de l'enseignement adapté (formation générale ou professionnelle), 29% sont dans le 2nd cycle général ou technologique (2^{nde}, 1^{ère} ou terminale) et 12% sont dans le 2nd cycle professionnel (CAP, BEP, Bac Pro).

Parmi les collégiens, 9% sont dans un établissement situé en ZEP ; 6% dans un établissement de zone rurale.

Il existe toutefois quelques nuances dans ces répartitions selon les critères pris en compte.

Ainsi, le pourcentage de garçons (49%) est sensiblement le même dans les secteurs public et privé, dans les zones rurales, urbaines non ZEP et urbaines ZEP, et selon le type de classes (1^{er} cycle, 2nd cycle général et technologique ou 2nd cycle professionnel).

On note, par ailleurs, que l'âge moyen est le même pour les garçons et les filles. Il y a bien sûr une forte relation entre l'âge et la classe ; il faut souligner qu'à partir de 15 ans, les élèves d'une même année de naissance se répartissent sur deux, voire trois classes (par exemple : à 16 ans, 30% sont en 3^{ème} générale, 47% en 2nde générale ou technologique ; à 18 ans, 26% sont en 1^{ère}, 38% en terminale et 13% en BEP). Ou, en d'autres termes, dans une même classe, les élèves peuvent avoir deux ou trois ans d'écart (par exemple : en 1^{re}, 54% ont 17 ans, 32% ont 18 ans et 9% ont 19 ans).

En outre, il apparaît que dans les zones rurales, les élèves appartiennent majoritairement au 1^{er} cycle (94.4% sont dans les collèges) et sont en conséquence plus jeunes ($m=14 \pm 2$), ce qui correspond à une réalité structurelle : il y a peu d'établissements du second cycle (général et technologique ou professionnel) dans les zones rurales.

Satisfaction des procédures d'enquête

Un questionnaire a été envoyé à chaque établissement scolaire ayant participé à l'enquête (N=400). Le questionnaire portait sur l'opinion vis-à-vis des questionnaires (jaune et blanc) et sur les réactions a posteriori des jeunes par rapport aux thèmes abordés dans l'enquête.

Le questionnaire a été distribué au mois de juin, fin de l'année scolaire, ce qui expliquerait peut-être le faible taux de renvoi du questionnaire (198, soit 49.5%).

- Dans 139 établissements (76%), le responsable de passation a répondu au questionnaire, dans 36 (20%), le questionnaire de satisfaction a été rempli par le chef d'établissement et dans seulement 4% des établissements, il a été rempli par une autre personne (adjoint au chef de l'établissement, CPE).
- Dans le secteur public, le responsable de passation est majoritairement l'infirmière scolaire (89%). En revanche, dans le secteur privé, cela semble plus mitigé. Certes, l'infirmière est toujours le responsable de passation principal ; seule (39%) ou accompagnée d'une assistante sociale (6%). Mais divers personnes relatives à l'établissement ont été désigné comme responsable de passation dans certains établissements (adjoint au chef d'établissement, secrétaire, documentaliste, ...).
- Sur l'ensemble des répondants, 97% avaient pris connaissance d'au moins un questionnaire dont 31% avaient pris connaissance des deux.
- Parmi ceux qui ont pris connaissance des questionnaires, 78% d'entre eux ont considéré le questionnaire très intéressant, 21% d'entre eux l'ont trouvé moyennement intéressant et seulement deux personnes (1%) étaient sans avis.

- Dans 21% des cas, le questionnaire a suscité des questions et/ou des discussions dans les jours qui ont succédé la passation, mais il a très peu suscité des perturbations (4%). Les questions se reposaient surtout sur l'utilité du questionnaire et l'accessibilité des résultats. Les discussions portaient essentiellement sur les drogues, la sexualité, le positionnement de chacun par rapport aux autres.

Tableau 1 : Échantillon ESPAD 2003 (participation des établissements, des classes et des élèves : effectifs et %)

	Nb établiss En France ⁽¹⁾	Nb établiss TAS	Nb class TAS	Estimation Nb élèves TAS	Nb établiss participants ⁽²⁾	Nb classes participantes	Estimation Nb élèves dans classes participantes	Nb élèves répondants	Estimation % répondants dans classes participantes	Estimation % répondants dans TAS
Collèges Rural	1098	26	52	1186	20 76.9%	40 76.9%	912	872	95.6%	73.5%
Collèges Urbain hors ZEP	4794	206	412	9777	178 86.4%	345 83.7%	8187	7537	92.1%	77.1%
Collèges Urbain en ZEP	810	41	82	1728	37 90.2%	73 89.0%	1538	1341	87.2%	77.6%
Total Collèges	6702	273	546	12691	235 86.1%	458 83.9%	10637	9750	91.7%	76.8%
LEGT Rural	33	1	2	35	1 100%	2 100%	35	34	97.1%	97.1%
LEGT Urbain hors ZEP	2285	119	238	6579	112 94.1%	216 90.8%	5971	5348	89.6%	81.3%
LEGT Urbain en ZEP	42	3	6	122	2 66.7%	4 66.7%	81	74	91.4%	60.7%
Total LEGT	2360	123	246	6736	115 93.5%	222 90.2%	6087	5456	89.6%	81.0%
LP Rural	47	1	2	22	1 100%	2 100%	22	20	90.9%	90.9%
LP Urbain hors ZEP	1338	49	98	2049	43 87.8%	83 84.7%	1735	1466	84.5%	71.5%
LP Urbain en ZEP	90	4	8	157	4 100%	8 100%	157	142	90.4%	90.4%
Total LP	1475	54	108	2228	48 88.9%	93 86.1%	1914	1628	85.1%	73.1%
Total Rural	1178	28	56	1243	22 78.6%	44 78.6%	969	926	95.6%	74.5%
Total Urbain hors ZEP	8417	374	748	18405	333 89.0%	644 86.1%	15893	14351	90.3%	78.0%
Total Urbain en ZEP	942	48	96	2007	43 89.6%	85 88.5%	1776	1557	87.7%	77.6%
TOTAL	10537	450	900	21655	398 88.4%	773 85.9%	18638	16834	90.3%	77.7%

(1) Chiffres fournis par la DEP (Direction de l'Évaluation et de la Prospective) du ministère de l'Éducation Nationale.

(2) Sont exclus les établissements n'ayant pas participé à l'enquête et les deux établissements perdus par la Poste et donc non renseignés.

Résultats

Partie 1

Violences agies et subies. Diversités et évolutions.

La description fine des comportements de violence permet de percevoir la diversité des comportements possibles. En effet, la " violence des jeunes " dont on parle tant n'est pas un concept simple, car la violence peut s'exprimer à divers niveaux (verbales, physiques, atteintes aux biens..), les jeunes peuvent en être auteur ou victime (voire les deux à la fois) et les lieux de la violence ne sont pas sans importance. On préfère donc, dès le départ, parler " des violences " ou " des conduites de violence " plutôt que de " la violence " .

Dans cette partie du rapport, on abordera la description fine des modalités des conduites par sexe et âge, leur répétition et leur évolution depuis 1999 (voire 1993 pour les violences sexuelles subies) ?

A/ Les conduites de violences (ou violences agies) ont été abordées par deux séries de questions qui concernent la violence durant les 12 derniers mois :

- Une première série étudie une diversité de conduites de violence, avec cinq catégories de choix de fréquence exclusifs : " jamais ", " une fois ", " deux fois ", " 3-4 fois ", " 5 fois et plus ". Cette série de questions provient du questionnaire ESPAD Europe (" module violence ") et a été posée en 2003 (ESPAD 2003) comme en 1999 (ESPAD 99). Elle concerne des conduites de violence sur les personnes (bagarres entre jeunes, violence envers un enseignant, utilisation d'une arme) et sur les biens (vol, dégradation, incendie)
- Une deuxième série précise le lieu de certaines conduites, avec quatre catégories de choix de lieux non exclusifs : au collège ou au lycée, aux alentours du collège et lycée, dans la famille et ailleurs. Cette série de questions, extraite du questionnaire CRIJ Corse (2002) et posée pour la première fois dans l'enquête ESPAD en 2003, porte sur la violence verbale, les coups, le vol, le racket et les actes racistes (incluant coups et insultes).

On propose de décrire pour chacune de ces conduites de violence. ;

- La répartition par sexe et par âge.
- Le taux de récurrence de la violence, par sexe et par âge (on dispose de cette information uniquement pour les questions " ESPAD Europe ")
- Les lieux de la violence par sexe et par âge (on dispose de cette information uniquement pour les questions " CRIJ Corse ")
- L'évolution de la violence entre 1999 et 2003 par sexe et par âge (on dispose de cette information uniquement pour les questions " ESPAD Europe ")

B/ Les violences subies ont été abordées par deux séries de questions :

- Une première série concerne le type de victimisation durant les 12 derniers mois, par lieu , avec quatre catégories de choix de lieux non exclusifs : " au collège ou au lycée ", " aux alentours du collège et lycée ", " dans la famille " et " ailleurs ". Cette série de questions, extraite du questionnaire CRIJ Corse (2002), posée pour la première fois dans l'enquête ESPAD en 2003, porte sur la victimisation en matière de violence verbale, coups, vol, racket et actes racistes.
- Une deuxième série de questions porte sur les violences sexuelles subies durant la vie, en précisant s'il s'agit d'une tentative de viol, d'un viol ou/et de toute autre agression sexuelle. Cette série de questions a été posée en 1993 dans l'enquête nationale et permet donc une comparaison 1993-2003, mais ne concerne que les élèves à partir de la quatrième de collège.

On propose d'analyser :

- Pour chacune des violences subies, la répartition par sexe et par âge.
- Le lien entre violence agie et subie pour la violence verbale (incluant les insultes) , les coups, le vol, le racket et les actes racistes (incluant coups et insultes).
- La récurrence de la violence sexuelle subie, par sexe et par âge (questions Enquête nationale Inserm 1993).
- Les lieux de la violence par sexe et par âge (on dispose de cette information uniquement pour les questions " CRIJ Corse ").
- L'évolution de la violence sexuelle subie entre 1993 et 2003 par sexe et par âge.

C/ Dans une troisième partie on étudiera, dans une même approche, les violences subies et agies, et séparément pour garçons et filles. Il s'agit alors :

- de comparer, par sexe et âge, le taux de violences subies et agies, par type de violence
- d'étudier le lien entre les deux types de violence, afin de savoir si les " victimes " sont plus que les " non victimes " acteurs de violence et si les " auteurs " sont plus que les " non auteurs " victimes de violences. Ce lien sera étudié violence par violence
- de mesurer, dans la population scolaire, la proportion de « auteurs exclusifs » (ont été auteurs seulement, sans être victimes) et les « victimes exclusifs » (ont été victimes seulement, sans être auteurs).

A. LES CONDUITES DE VIOLENCES

1. Les violences verbales

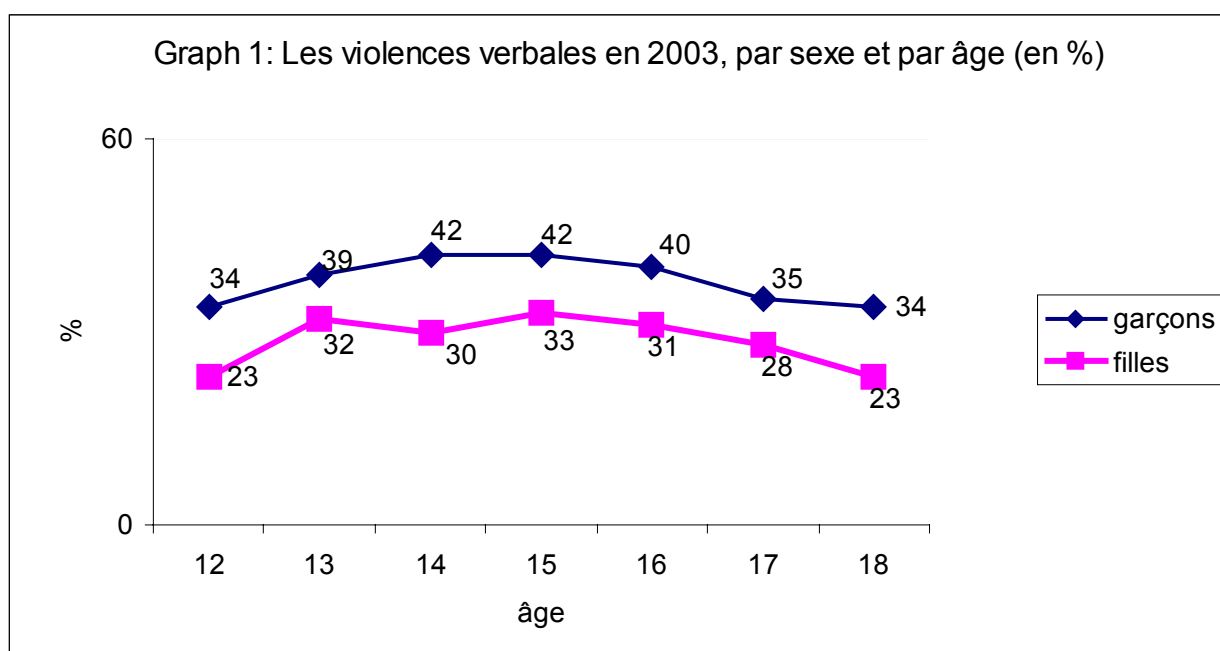
Si un tiers des jeunes (33%) déclare avoir été auteur de violence verbale durant les 12 derniers mois, les garçons sont un peu plus nombreux à en déclarer que les filles (38% versus 29%, $p < 0,001$). Cette prédominance masculine existe quel que soit l'âge, avec un sex ratio (rapport garçons/filles) qui varie peu entre 12 et 18 ans (tableau 1).

La violence verbale augmente entre 12 et 15 ans (pour garçons et filles), atteignant alors son niveau le plus élevé (graphique 1). Après 16 ans, la violence verbale diminue, pour atteindre à 18 ans le niveau obtenu à 12 ans. Ainsi, aux deux âges extrêmes (12 ans, 18 ans) de la population scolaire, 34% des garçons et 23% des filles déclarent des violences verbales durant les 12 derniers mois.

Tableau 1: Les violences verbales parmi les collégiens et lycéens en 2003

Par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois, avoir été auteur de violences verbales</i>	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Garçons	33.5	39.2	41.6	41.8	40.1	35.1	34.4	38.1
Filles	22.8	31.8	30.3	32.9	30.7	28.3	23.1	28.8
SR	1.5	1.2	1.4	1.3	1.3	1.2	1.5	1.3



2. Les bagarres

Plusieurs types de bagarres ont été abordés.

D'abord, les bagarres qui ne font pas expressément référence au groupe, dont les bagarres à l'école ou au travail (30% des élèves y ont été mêlé durant les 12 derniers mois) et les bagarres que le jeune répondant a provoqué (20% ont provoqué une bagarre avec un autre individu durant les 12 derniers mois).

Ensuite les bagarres où le groupe joue un rôle important, dont les confrontations entre groupes de jeunes (28% des élèves ont durant les 12 derniers mois pris part à une bagarre où un groupe d'amis était confronté à un autre groupe) et les bagarres à l'initiative de son groupe d'appartenance (13% ont durant les 12 derniers mois fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe).

Les bagarres, à l'instar des violences verbales, sont banales chez tous les jeunes, mais plus chez les garçons que chez les filles. Cette différence des sexes (mesuré par le sex ratio) existe à tout âge, (tableau 2).

Reste toutefois une évolution différentielle des conduites avec l'âge et selon le sexe (graphiques 2 et 3). Ainsi,

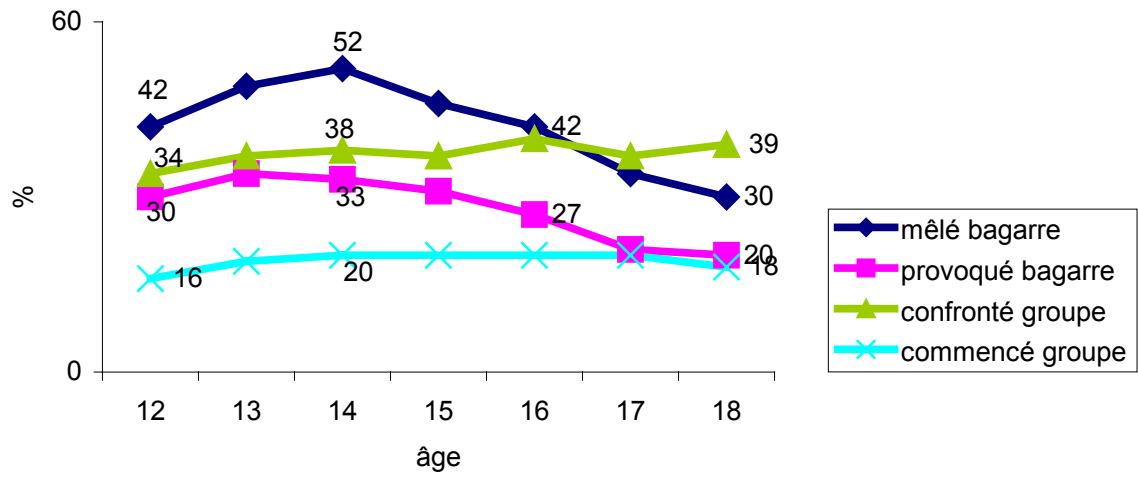
- Chez les garçons, les bagarres à l'école tout comme la provocation entre personnes augmentent dans un premier temps (entre 12 et 14 ans), puis diminuent sensiblement, pour atteindre à 18 ans un niveau inférieur à celui observé à 12 ans. Par contre, le fait de « faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe » évolue peu et le fait de prendre part à une bagarre de groupe augmente même. Ainsi, à 18 ans, les bagarres entre groupes sont plus importantes que les bagarres individuelles alors qu'à 12 ans, c'est l'inverse.
- Chez les filles, les évolutions avec l'âge sont moins nettes que pour les garçons. On note toutefois que les diverses formes de bagarre ont tendance à augmenter entre 12 ans et 13 ans, pour rester stables entre 13 et 17 ans, puis diminuer entre 17 et 18 ans.

Tableau 2: Les bagarres parmi les collégiens et lycéens en 2003.

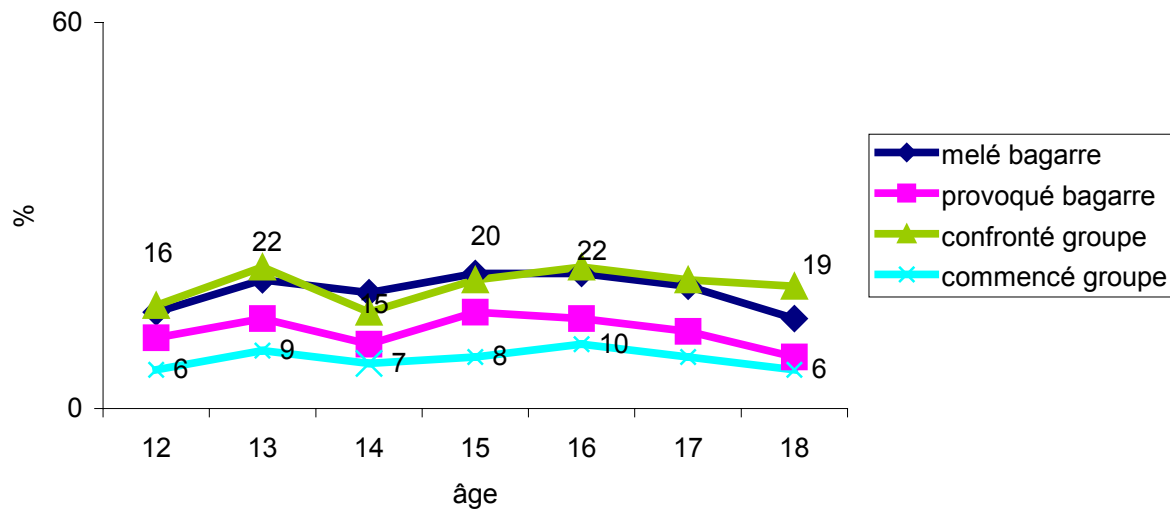
Par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois</i>	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Garçons								
Eté mêlé à une bagarre à l'école ou au travail	41.9	48.9	52.0	45.8	41.2	33.6	30.3	42.0
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	33.6	36.5	38.0	36.8	40.3	36.9	39.3	37.4
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	16.2	19.4	20.2	19.5	20.2	19.5	17.7	19.0
Provoqué une bagarre avec un autre individu	29.8	34.3	32.5	31.1	27.0	20.8	19.9	28.0
Filles								
Eté mêlé à une bagarre à l'école ou au travail	14.6	19.6	17.8	21.3	21.4	19.4	13.7	18.4
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	15.8	21.5	15.1	19.7	22.0	19.8	18.5	19.0
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	6.0	8.9	7.2	8.7	10.2	8.2	6.0	8.0
Provoqué une bagarre avec un autre individu	10.6	14.2	9.6	14.6	13.6	12.0	7.9	11.9
SR								
Eté mêlé à une bagarre à l'école ou au travail	2,9	2,5	2,9	2,2	1,9	1,7	2,2	2,3
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	2,1	1,7	2,5	1,9	1,8	1,9	2,1	2,0
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	2,7	2,2	2,8	2,2	2,0	1,9	3,0	2,4
Provoqué une bagarre avec un autre individu	2,8	2,4	3,4	2,1	2,0	1,7	2,5	2,4

Graph 2: Bagarres des garçons, par âge (en %)



Graph 3: Bagarres des filles, par âge (en %)



3. Les coups

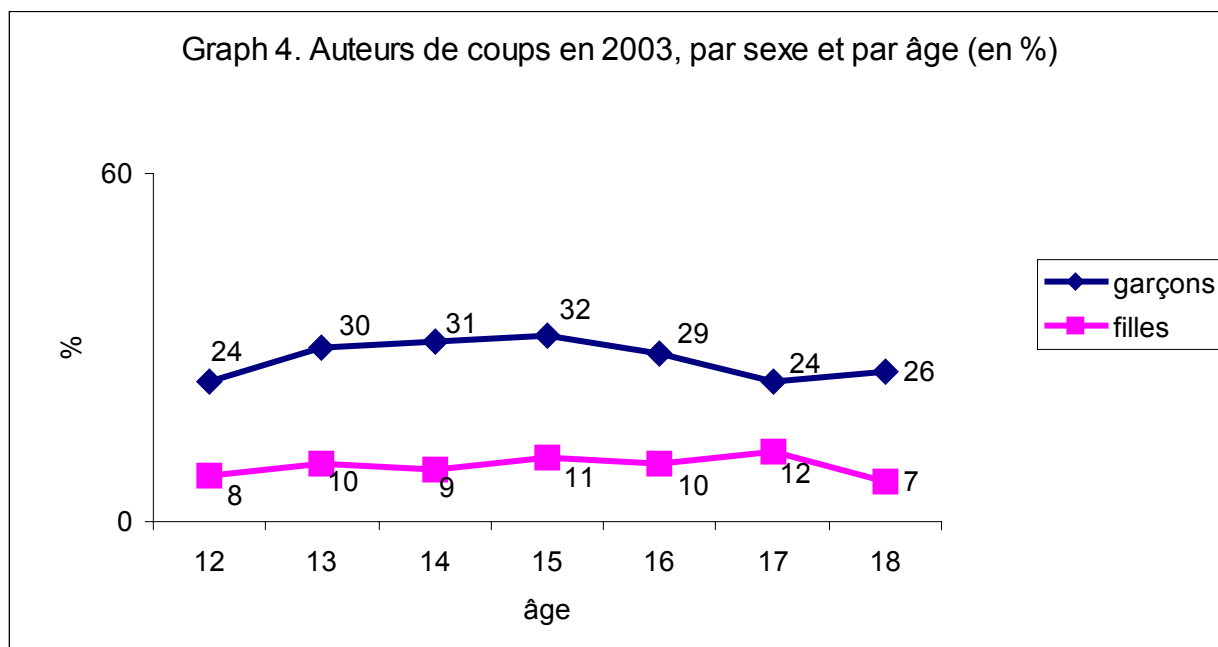
Près d'un jeune sur 5 a été auteur de coups durant les 12 derniers mois, avec une différence nette entre garçons et filles : 28% des garçons et 10% des filles disent avoir été auteurs de coups dans l'année (sex ratio= 2,9). Cette différence existe quel que soit l'âge (tableau 3).

Avec l'âge, chez les garçons, cette conduite augmente dans un premier temps, puis diminue à partir de 15 ans. Ainsi 24% sont auteurs de coups à 12 ans, 32% à 15 ans, 26% à 18 ans. Chez les filles, moins nombreuses à déclarer en être auteurs, l'évolution avec l'âge est moins nette, même si elle est superposable avec ce que l'on constate chez les garçons (8% ont été auteurs de coups à 12 ans, 11% à 15 ans et 7% à 18 ans).(graphique 4)

Tableau 3: Les coups parmi les collégiens en lycéens en 2003

Par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois, avoir été auteur de coups</i>	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Garçons	24.0	30.1	30.6	32.0	28.9	23.9	26.0	28.0
Filles	7.8	9.7	9.0	11.0	9.8	11.6	7.2	9.5
SR	3.1	3.1	3.4	2.9	2.9	2.1	3.6	2.9



4. Les conduites de vol

Plusieurs types de vols ont été étudiés. D'abord dans le questionnaire ESPAD Europe, il y a des questions « situationnelles » très précises : le vol dans une boutique, le vol d'un objet d'une valeur de 15 Euro ou plus et la revente d'objets volés. Par ailleurs, il existe une question plus générale sur les lieux du vol, provenant du questionnaire CRIJ (Corse).

On propose d'analyser les deux séries de questions séparément.

Le vol dans une boutique durant les 12 derniers mois n'est pas rare, ni chez les garçons (29%), ni chez les filles (25%). Par contre, le vol d'un objet d'une valeur de 15 Euro est plus rare chez les garçons (15%), mais surtout chez les filles (7%). Ainsi, la différence entre les sexes est faible pour le vol dans une boutique (sex ratio=1,2), mais élevée pour le vol d'un objet de valeur (sex ratio=2,1). Quant à la revente des objets volés, elle est exclusivement le fait des garçons (13% l'ont déjà fait contre 2% des filles, sex ratio=6,5).

Toutes les formes de vol augmentent avec l'âge (tableau 4, graphiques 5 et 6), avec toutefois quelques différences selon le sexe et le type de conduite considéré :

- *Pour les garçons*, le vol dans une boutique passe du simple au double entre 12 et 16 ans (de 15% à 33%), pour diminuer très faiblement. Le vol d'objets de valeur (au moins 15 Euro) est multiplié par 4 entre 12 ans et 15 ans (passant de 4% à 19%), pour rester stable ensuite. La revente d'objets volés augmente tout au long de l'adolescence et est multiplié par 6, passant de 3% (12 ans) à 21% (18 ans).
- *Pour les filles*, le vol dans une boutique, qui se détache nettement des autres conduites de vol, triple entre 12 et 16 ans (de 11% à 33%), pour décroître entre 17 ans et 18 ans (27% à 18 ans). Le vol d'objets de valeur (au moins 15 euro) est multiplié par 5 durant cette même période (de 2% à 12 ans à 10% à 16 ans) et se stabilise ensuite. La revente d'objets volés reste une conduite « mineure », mais augmente quand même de 0,6% (12 ans) à 3,6% (18 ans).

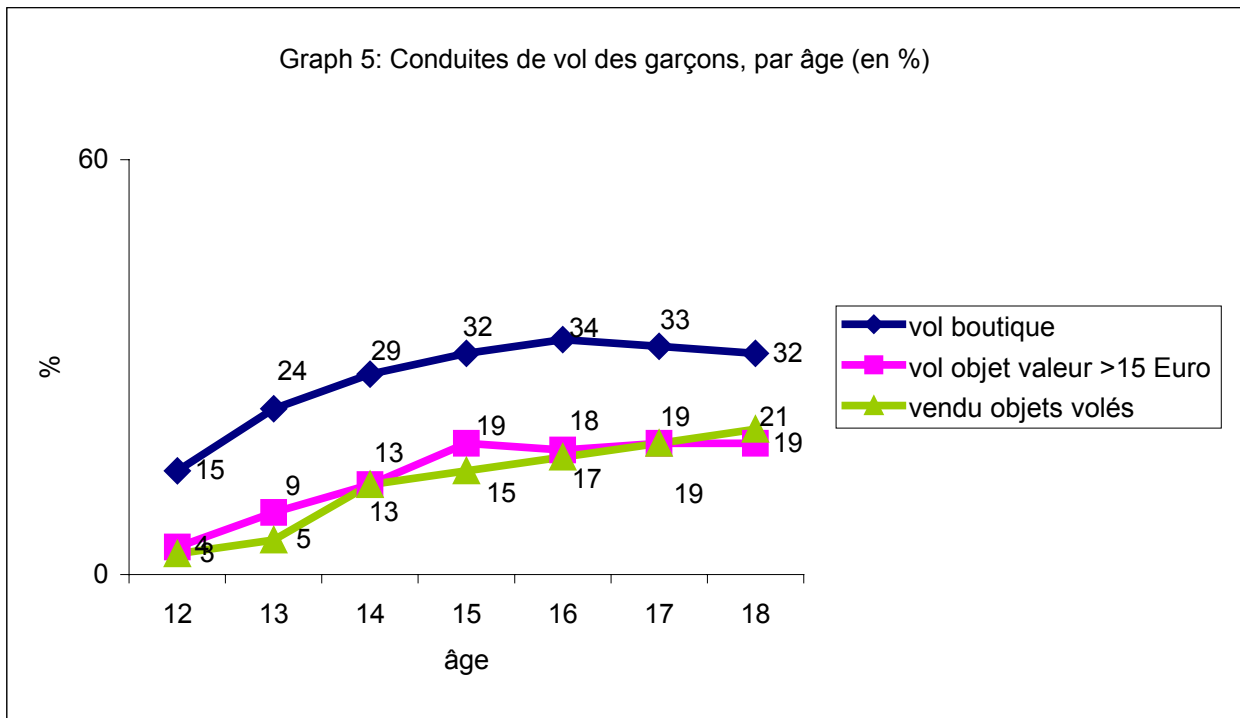
Lorsqu'on analyse les réponses à la question générale « Avez vous été auteur de vol durant les 12 derniers mois », avec précision des lieux (école, autour de l'école, famille, ailleurs), la proportion de jeunes qui se déclarent auteurs est très nettement inférieure à celle des questions citées ci-haut. En effet, « seulement » 10% des garçons et 5% des filles se déclarent alors auteurs de vol. Tout se passe comme si les vols indiqués ici sont les vols sur les personnes et non les vols des objets (même des objets de valeur) dans une boutique. Reste que ce type de vol augmente aussi avec l'âge, et passe, pour les garçons de 4% (12 ans) à 11% (14 ans), 13% (16 ans) et 11% (18 ans) et, pour les filles, de 4% (12 ans, 14 ans) à 7% (16 ans, 17 ans) pour redescendre 4% (18 ans).

Tableau 4: Les conduites de vol parmi les collégiens et lycéens en 2003

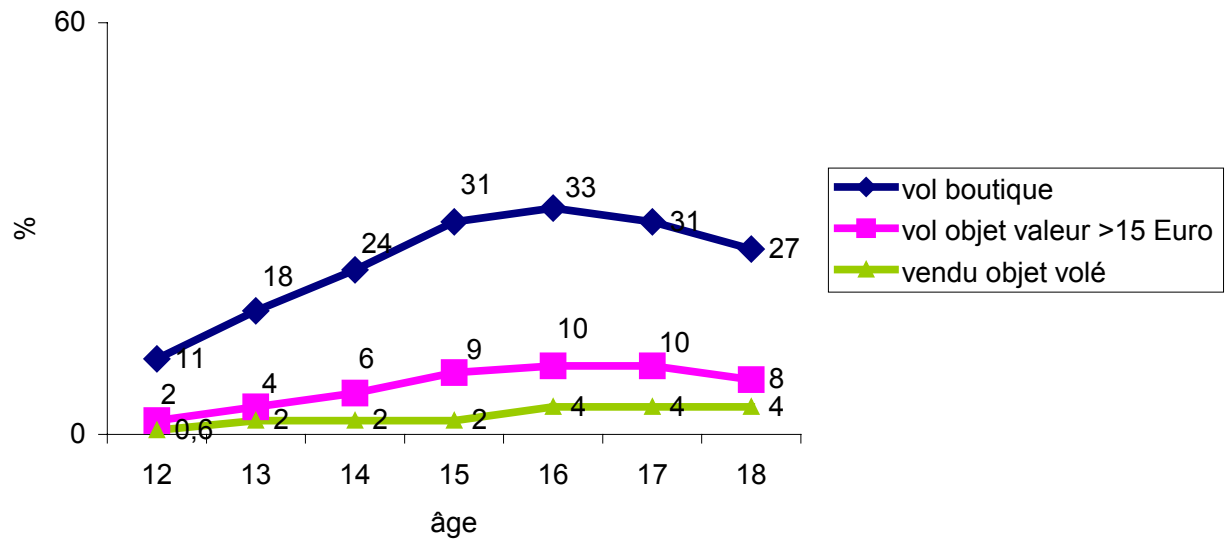
Par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois</i>	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18ans	Total
Garçons								
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	14.8	23.9	28.6	32.2	33.5	33.3	31.8	28.6
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	4.4	9.1	13.3	18.7	18.2	19.2	18.7	14.7
Vendu des objets volés	3.4	5.0	13.3	14.9	17.3	18.6	20.9	13.4
Filles								
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	10.6	17.9	23.8	30.8	32.9	31.3	27.0	25.2
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	2.0	4.1	6.0	8.9	9.7	9.8	8.0	7.0
Vendu des objets volés	0.6	1.7	1.6	2.0	3.5	3.7	3.6	2.4
SR								
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	1,4	1,3	1,2	1,0	1,0	1,1	1,2	1,1
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	2,2	2,2	2,2	2,1	1,9	2,0	2,3	2,0
Vendu des objets volés	5,7	2,9	8,3	7,5	5,2	5,0	5,8	5,4

Graph 5: Conduites de vol des garçons, par âge (en %)



Graph 6: Conduite de vol des filles, par âge (en %)

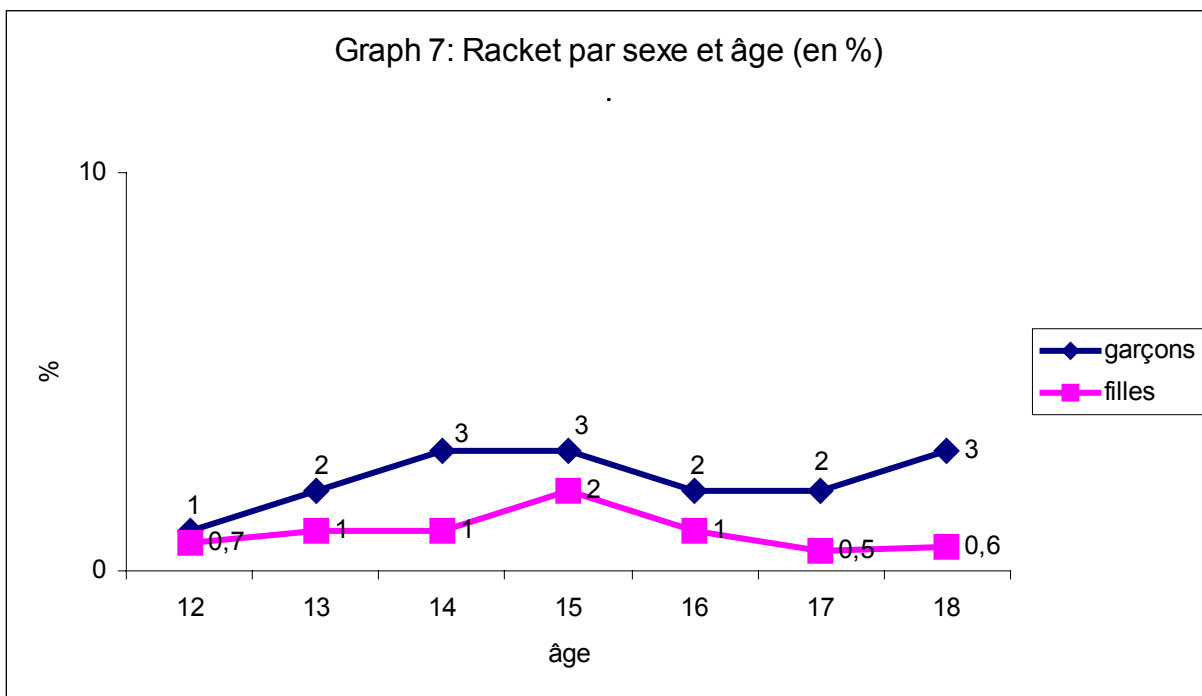


5. Le racket

Le racket est une conduite relativement rare et concerne, durant l'année, 2,4% des garçons et 0,9% des filles. Cette conduite est nettement plus masculine que féminine (sex ratio= 2,7). Chez les garçons, le racket augmente entre 12 et 14 ans et passe de 1,2% (12 ans) à 3% (14 ans), pour diminuer légèrement ensuite (2,4% à 16 ans et 17 ans). Chez les filles, l'évolution est similaire, (mais avec des proportions moindres, les proportions de celles qui ont fait du racket étant les plus élevées entre 13 et 15 ans).

Tableau 5 Le racket parmi les collégiens et lycéens en 2003
Par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois, avoir été auteur de racket</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	1.2	1.9	3.0	2.8	2.4	2.4	2.8	2.4
Filles	0.7	1.3	1.0	1.5	0.9	0.5	0.6	0.9
Sex Ratio	1.7	1.5	3.0	1.9	2.7	4.8	4.7	2.7



6. Les actes racistes

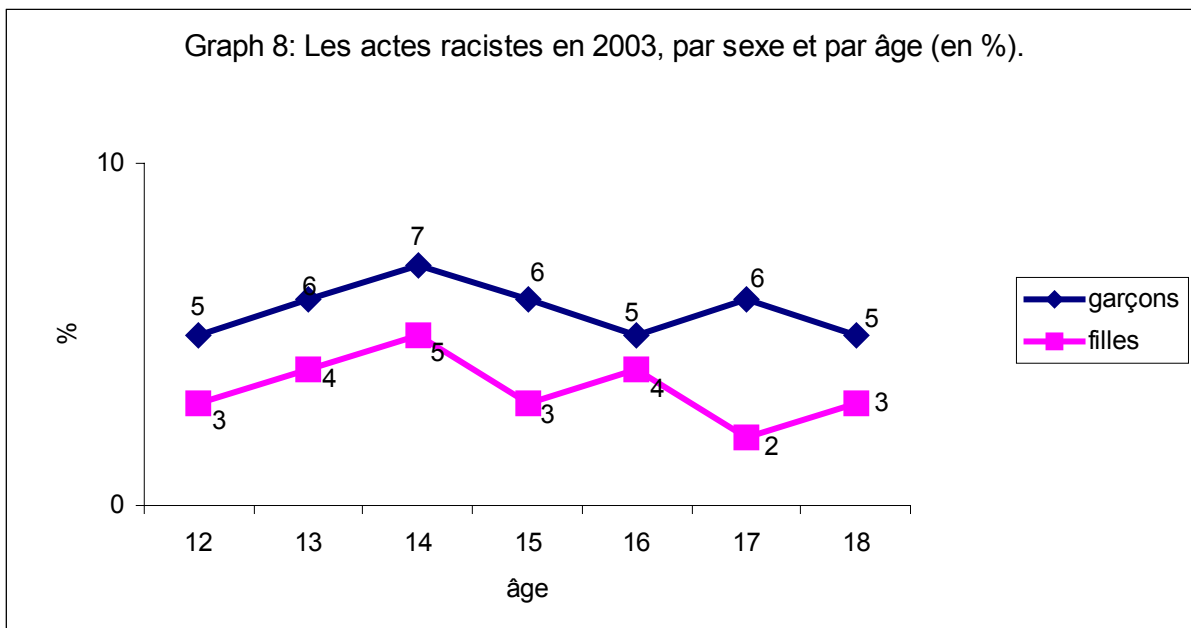
Environ 1 jeune sur 25 (4.4%) déclare avoir été auteur d'un acte raciste (insulte, coups-) durant les 12 derniers mois, les garçons (5.5%) étant un peu plus nombreux que les filles (3.3%, Sex ratio= 1.7, $p < 0.001$). Cette différence entre garçons et filles existe quel que soit l'âge (tableau 8) et évolue peu.

Les actes racistes évoluent avec l'âge. Dès 14 ans, près de 7% des garçons déclarent en avoir été auteur, proportion qui baisse peu et atteint 5% à 18 ans (graphique 8). Chez les filles, moins enclines aux actes racistes, l'augmentation avec l'âge est encore moins nette, avec néanmoins un pic à 14 ans.

Tableau 6 Les actes racistes des collégiens et lycéens en 2003.

Par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois, avoir été auteur d'actes racistes</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	4.5	5.7	6.7	5.5	5.4	5.7	4.8	5.5
Filles	2.9	3.6	4.5	2.9	3.7	2.4	3.2	3.3
Sex Ratio	1.6	1.6	1.5	1.9	1.5	2.4	1.5	1.7



7. Les violences sur enseignants

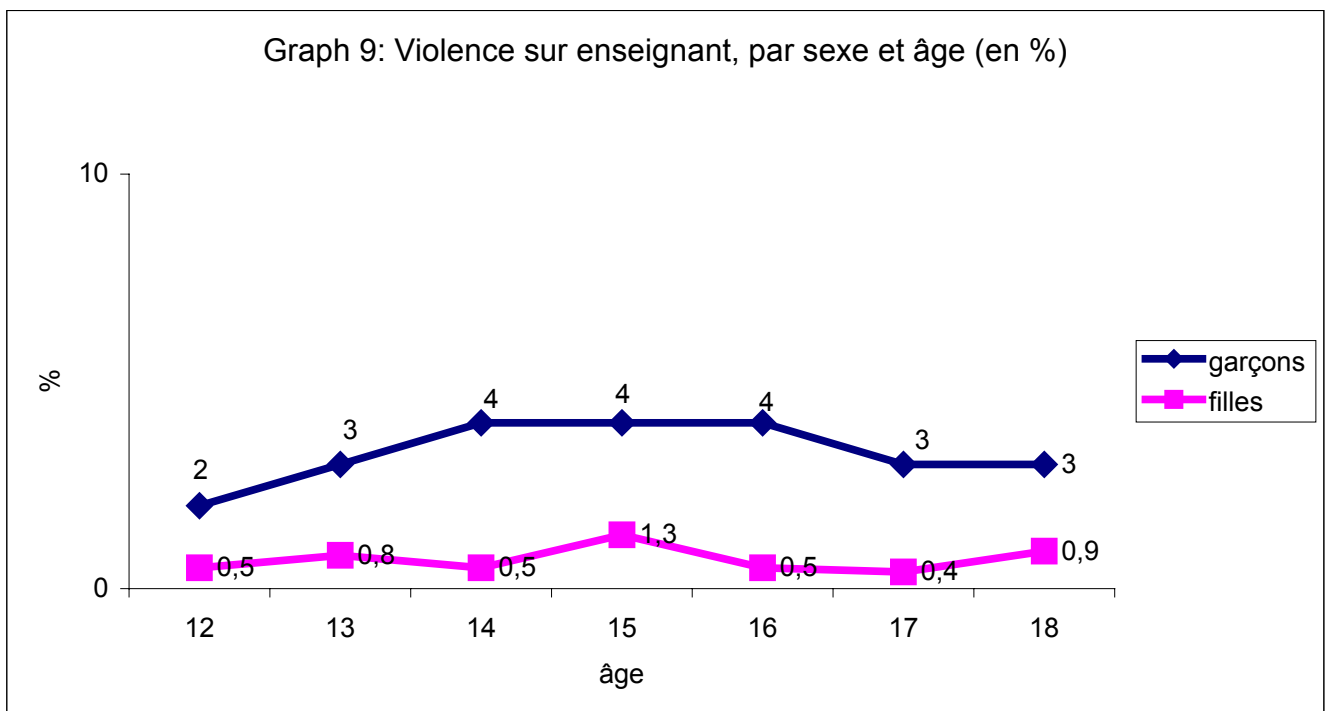
2% des jeunes déclarent avoir frappé un professeur durant les 12 derniers mois, 3% des garçons contre 0,7% des filles (Sex ratio= 4,3, $p < 0.001$). Il s'agit d'une violence relativement rare au regard des autres violences (violences verbales, bagarres individuelles, bagarres de groupe, actes racistes..) et très masculine.

Cette violence passe du simple au double entre 12 ans (elle est alors de 1,8% chez les garçons et de 0,5% chez les filles) et 14-15 ans (elle atteint alors 4,4% des garçons et 0,9% des filles, $p < 0.001$). Après cet âge, on constate que cette conduite se stabilise et à 18 ans, 3% des garçons et 0,9% des filles ont frappé un professeur durant les 12 derniers mois.

Tableau 7 : Les violences sur enseignants parmi les collégiens et lycéens en 2003

Par sexe par âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois , avoir frappé un professeur</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	1.8	2.7	4.4	4.4	4.1	3.1	3.3	3.4
Filles	0.5	0.8	0.5	1.3	0.5	0.4	0.9	0.7
SR	3.6	3.4	8.8	3.4	8.2	7.8	3.7	4.9



8. Les dégradations de biens

Les modes de dégradation de biens peuvent être multiples :

- Abimer exprès des biens publics ou privés. Ce comportement est déclaré par 20% des élèves de 12-18 ans et l'est plus souvent par les garçons (25%) que par les filles (15%, sex ratio=1,7, $p<0.001$).
- Mettre exprès le feu aux affaires de quelqu'un durant les 12 derniers mois : ce comportement est nettement plus rare que le précédent (<3% des élèves 12-18 ans déclarent l'avoir déjà fait) et concerne quasi exclusivement les garçons (3,6% contre 0,9% des filles, soit un sex ratio=4,0, $p<0.001$).

Ces comportements évoluent avec l'âge (voir graphiques 10,11).

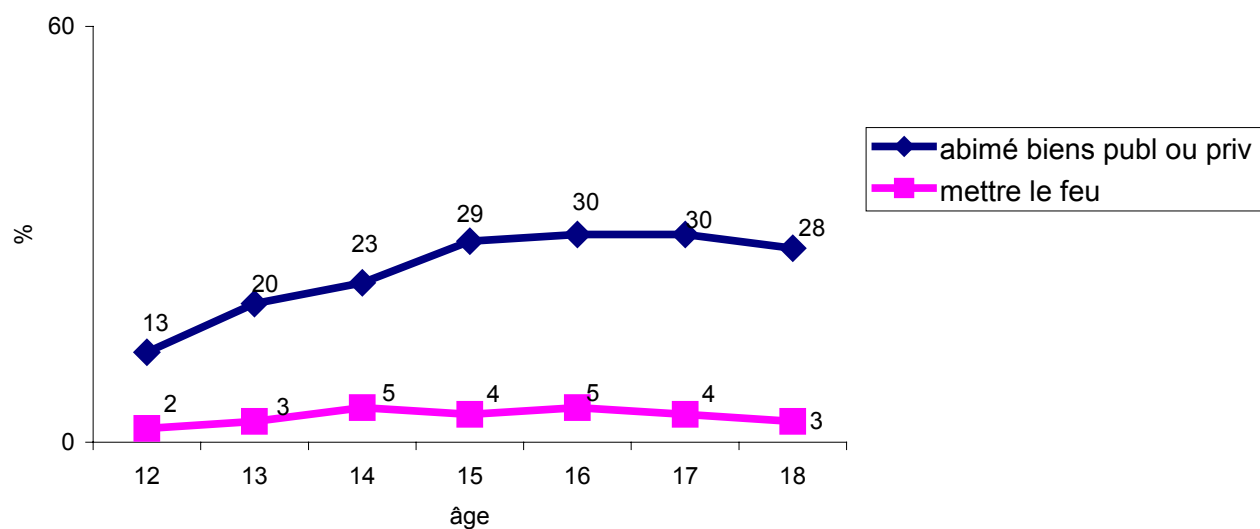
Pour les garçons, le fait d'abimer les biens publics ou privés augmente entre 12 et 17 ans, et passe de 13% (12 ans) à 30% (17 ans), pour diminuer légèrement à 18 ans (28% le déclarent). Le fait de mettre le feu, suit, mais dans une moindre mesure cette même évolution et passe de 2% (12 ans) à 5% (16 ans) pour diminuer ensuite (3% à 18 ans).

Pour les filles, le fait d'abimer les biens publics ou privés, augmente entre 12 et 16 ans pour diminuer nettement entre 16 et 18 ans. Ainsi, le fait d'abimer des biens passe de 8% (12 ans) à 21% (16 ans), puis à 11% (18 ans). Quant au fait de mettre le feu, qui reste un comportement exceptionnel chez les filles, ce comportement connaît une évolution similaire, avec une augmentation de 0,3% (12 ans) à 1,6 % (15 ans) , puis une diminution (0,7% à 18 ans).

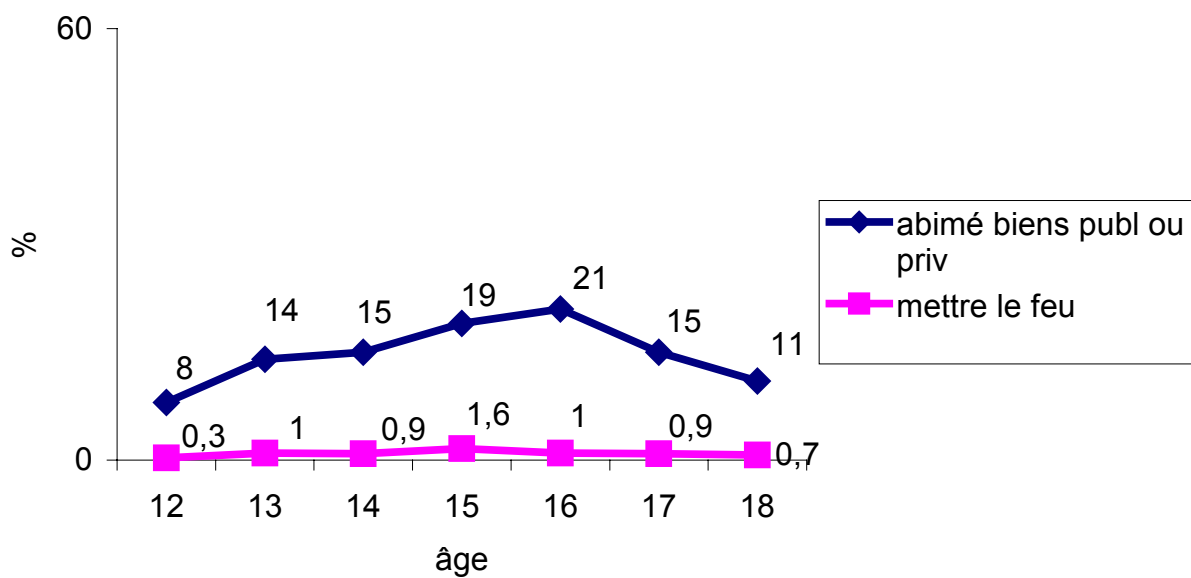
Tableau 8: Les dégradations de biens parmi les collégiens et lycéens en 2003 par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons								
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	1.6	2.7	4.7	4.3	4.9	3.7	3.3	3.6
Abimé exprès des biens publics ou privés	12.7	20.1	22.7	28.7	29.9	30.1	27.6	24.8
Filles								
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	0.3	1.0	0.9	1.6	1.0	0.9	0.7	0.9
Abimé exprès des biens publics ou privés	8.2	14.0	14.7	18.9	20.9	15.2	10.6	14.9
SR								
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	5,3	2,7	5,2	2,7	4,9	4,1	4,7	4,0
Abimé exprès des biens publics ou privés	1,5	1,4	1,5	1,5	1,4	2,0	2,6	1,7

Graph 10: La dégradation des biens des garçons, par âge (en %)



Graph 11: La dégradation des biens des filles, par âge (en %)



9. L'utilisation d'une arme

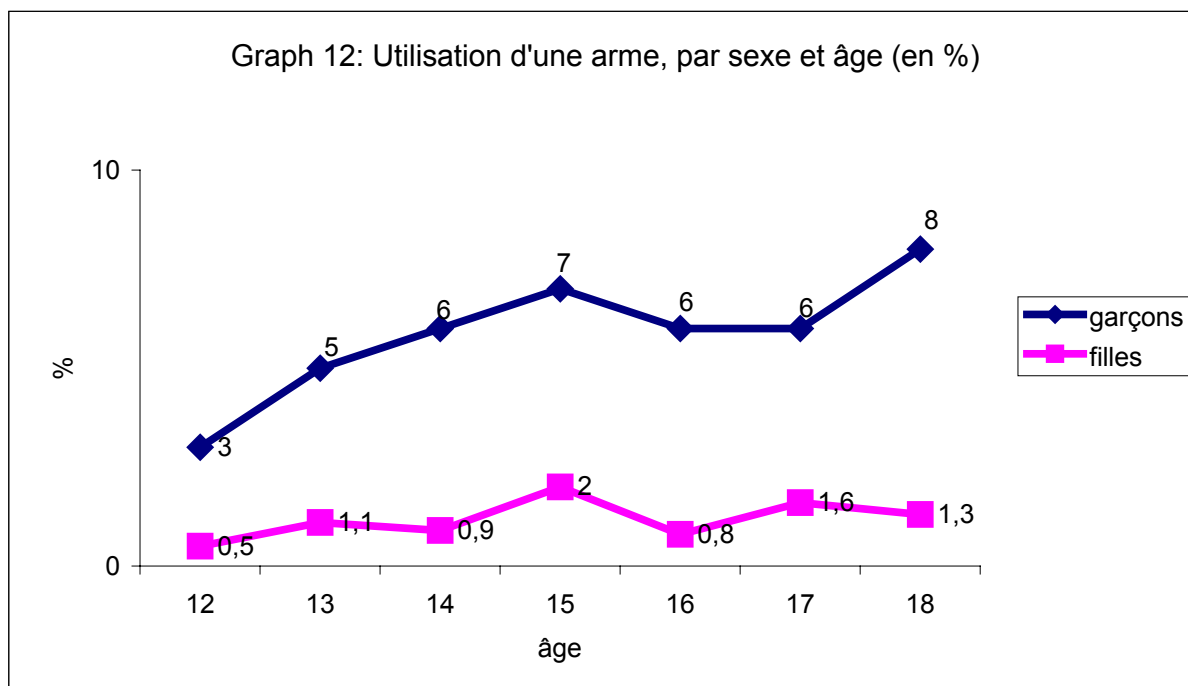
L'utilisation d'une arme pour obtenir quelque chose de quelqu'un n'est pas une conduite aussi rare qu'attendu et plus fréquente que la violence sur enseignant, par exemple. Cependant il s'agit d'une conduite très masculine, puisque 5,6% des garçons et 1,2% des filles disent y avoir eu recours (sex ratio=4,7) au cours des 12 derniers mois.

Ce comportement augmente sensiblement avec l'âge chez les garçons, passant de 3% (12 ans) à 8% (18 ans), ce qui signifie qu'à 18 ans près d'un garçons sur 12 a déjà utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un..., Chez les filles, la proportion de celle qui ont utilisé une arme fluctue entre 12 et 18 ans autour de 1%.

Tableau 9: L'utilisation d'une arme parmi les collégiens et lycéens en 2003.

Par sexe et âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois, avoir utilisé une arme</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	2.7	4.5	6.1	6.5	6.3	5.6	7.6	5.6
Filles	0.5	1.1	0.9	1.8	0.8	1.6	1.3	1.2
SR	5,4	4,1	6,8	3,6	7,9	3,5	5,8	4,7



10. Les récidivistes

Le taux de récidive, c'est à dire la proportion de jeunes violents qui ont répété la conduite considérée au moins deux fois durant les 12 derniers mois, n'est pas négligeable, et ce quel que soit le type de conduite.

Toutefois, il existe des différences selon le type de conduite (le taux de récidive étant variable d'une conduite à une autre) et le sexe (les garçons étant plus récidivistes que les filles).

Ainsi,

- Pour les garçons (tableau 12) le taux de récidive est globalement élevé, avec une moyenne de 52 %, ce qui signifie que la moitié des garçons qui ont eu une conduite de violence durant les 12 derniers mois, le répètent durant cette même période de temps. Parmi ces conduites, celles qui concernent le vol (" vol " dans une boutique ", " vol d'un objet supérieur à 15 Euro ", " vendre les objets volés ") obtiennent les taux de récidive les plus élevés (respectivement 57%, 58%, 67% de ceux qui ont eu la conduite durant les 12 derniers mois l'ont répété), alors que les violences auprès des professeurs obtiennent les taux le plus faibles (37%), les bagarres individuelles tout comme les bagarres de groupe se situent près de la moyenne (ont récidivé : 46% de ceux qui ont provoqué une bagarre " ; 51% de " ceux qui ont été mêlée à une bagarre " ; 50% de ceux qui ont pris part à une bagarre de groupe " et 51% de " ceux qui ont fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe "). Notons que la répétition des dégradations des biens, de l'utilisation d'une arme ou du fait de mettre le feu ne sont pas des conduites exceptionnelles, puisque le taux de récidive pour ces conduites se situe près de la moyenne et atteint respectivement 52% (dégradation des biens), 52% (utilisation d'une arme) et 53% (mettre le feu).
- Pour les filles (tableau 12) , le taux de récidive est globalement plus faible que pour les garçons et, en moyenne, 39 % renouvellent leur acte de violence, versus 52% pour les garçons ($p < 0.001$). Ainsi, quelle que soit la conduite de violence étudiée, les filles sont moins nombreuses à récidiver que les garçons (pour la majorité les conduites les différences sont significatives à $p < 0.001$, pour l'utilisation d'une arme la différence entre garçons et filles est significative à $p < 0.01$, pour le fait de frapper un professeur, $p < 0.05$). Reste que le taux de récidive diffère, pour elles comme pour les garçons, selon la conduite. Les conduites de vol viennent en tête, avec 49% de récidivistes de " vol dans une boutique " (cette proportion est d'ailleurs proche des 57% observés chez les garçons) , 44% de " vol d'un objet supérieur à 15 Euro " et 48% de la " vente des objets volés ". Le fait d'abimer des biens ou de mettre le feu sont des conduites répétées dans 38% des cas. Par contre, les filles ont un taux de répétition des bagarres relativement faible (31% répètent la provocation des bagarres, 32% les bagarres de groupes et 33% l'implication d'une bagarre à l'école). Par ailleurs, le fait de " mettre le feu " ou de " frapper un professeur " sont répétées par moins d'une fille sur 4

Dans l'ensemble, le taux de récidive (dans l'année) évolue peu avec l'âge, ce qui signifie que la récidive n'est pas l'apanage des plus âgés. Si on considère les conduites de bagarres et les

conduites de vol des garçons (car chez les filles ou pour les conduites plus rares , l'analyse de la récidive par âge n'est plus valide, par manque d'effectifs), on note que

- Pour les bagarres individuelles, le taux de récidive évolue peu avec l'âge, alors que pour les bagarres " en groupe " le taux de récidive est nettement plus élevé chez les plus âgés que chez les plus jeunes : le taux de récidive de " faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe " passe de 42% à 12 ans à 57% à 18 ans ;
- Pour le vol dans une boutique, le taux de récidive passe de 45% (12 ans) à 62% dès 15 ans ; pour la revente d'un objet volé, il passe de 60% (12 ans) à 73% à 18 ans.

Tableau 10: La récidive par conduites de violence des collégiens et lycéens en 2003

Par sexe (en %)

Avoir eu au moins deux fois la conduite parmi ceux qui l'ont eu durant les 12 derniers mois	Garçons	Filles
Eté mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	51	33
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	50	32
Provoqué une bagarre avec un autre individu	46	31
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	51	36
Pris quelque chose dans une boutique sans payer	57	49
Abimé exprès des biens publics ou privés	52	38
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	58	44
Vendu des objets volés	63	48
Utilisé une arme une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	53	38
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	53	24
Frappé un de vos professeurs	37	21

Note de lecture : 51% des garçons qui ont été mêlé à une bagarre à l'école ou au travail ont récidivé dans l'année

11. Les lieux de la violence

Pour cinq types de violences (coups, vols, racket, actes racistes et violences verbales) on dispose d'informations sur le lieu de leur survenue, étant entendue que plusieurs lieux sont possibles.

On propose une analyse par sexe et par âge.

Les garçons (tableau 11),

- Parmi les auteurs de violence verbale (38 % des garçons 12-18 ans sont dans ce cas), le premier lieu cité est l'école (47%) alors qu'une minorité cite les abords de l'école (4%) ou la famille (2%). Toutefois, pour 17% cette violence a eu lieu " ailleurs " et 31% ont évoqué plusieurs lieux
- Parmi les auteurs de coups (28% des garçons 12-18 ans), l'école vient aussi en première position (46 %), alors que 5 % citent les abords de l'école et 3% en famille. Toutefois, 27% disent que cette violence a eu lieu " ailleurs " et plusieurs lieux ont été cités par 19% des garçons.
- Les auteurs d'actes racistes (6 % des garçons 12-18 ans) citent aussi l'école comme lieu privilégié de cette violence (45 %) contre 8% qui citent les abords de l'école, 2 % la famille, 26% " ailleurs ". Plusieurs lieux sont cités par 19% des garçons. .
- Les auteurs de vol (10 % des garçons 12-18 ans), par contre, citent surtout d'autres lieux (47% disent " ailleurs ") que l'école (29%), les abords de l'école (8%) ou la famille (3%) Plusieurs lieux sont cités par 13% des garçons.
- Parmi les auteurs de racket (2,4 % des garçons 12-18 ans), la répartition des lieux est comparable à celle observée pour les auteurs de vols : près d'un tiers (29%) disent en avoir été auteur à l'école, 14% aux abords de l'école, 4 % en famille, mais la plupart (38%) " ailleurs " ; 15% citent plusieurs lieux.

Les filles (tableau 12),

- Parmi les filles auteurs de violence verbale (29% des filles 12-18 ans), la moitié (50%) disent l'avoir fait exclusivement à l'école, 17% " ailleurs ", 3% aux abords de l'école et 6% en famille (plusieurs lieux sont cités par 24% des filles).
- Parmi celles qui déclarent avoir été auteur de coups (9.5 % des filles 12-18 ans), près d'une sur 2 (40 %) disent en avoir été auteur à l'école, 27 % " ailleurs ", 6% aux abords de l'école et 16% en famille (plusieurs lieux sont cités par 13% des filles).
- Parmi celles qui déclarent avoir été auteur d'actes racistes (3 % des filles 12-18 ans), près de la moitié (48 %) disent en avoir été auteur à l'école, 28% " ailleurs ", 8 % aux abords de l'école et 4 % en famille (plusieurs lieux sont cités par 13% des filles).
- Parmi celles qui déclarent avoir été auteur de vol (5% des filles 12-18 ans), la majorité (52%) disent que l'acte a eu lieu " ailleurs ", un peu plus d'un quart (27%) disent en avoir été auteur à l'école, 6% aux abords de l'école et 6 % en famille (plusieurs lieux sont cités par 9% des filles).

- Parmi celles qui déclarent avoir été auteur de racket (0,9 % des filles 12-18 ans), la moitié (46%) disent l'avoir été à l'école, 20% " ailleurs, " 16% aux abords de l'école et 1 % en famille (plusieurs lieux sont cités par 17% des filles).

Ainsi,

- L'école est ainsi, parmi les garçons comme parmi les filles, le lieu privilégié des violences verbales, des coups et des actes racistes. Pour près de la moitié des auteurs, l'école est l'unique lieu où ils ont manifesté ces conduites ;
- Par contre, les vols (des garçons et des filles) ont plutôt lieu " ailleurs " (lieux publics ou privé, hors famille et école), tout comme le racket (garçons).
- La violence aux abords des établissements scolaires est très nettement moins importante que celle qui s'exerce dans le cadre scolaire.
- Par contre, la famille est le dernier lieu où s'exercent les violences des jeunes. Avec toutefois une différence selon le sexe, la famille est pour les filles un lieu de violence verbale ou de vol plus important que pour les garçons,

Notons qu'entre 12 et 18 ans, la violence scolaire « ordinaire » (coups, violences verbales) évolue.

Ainsi,

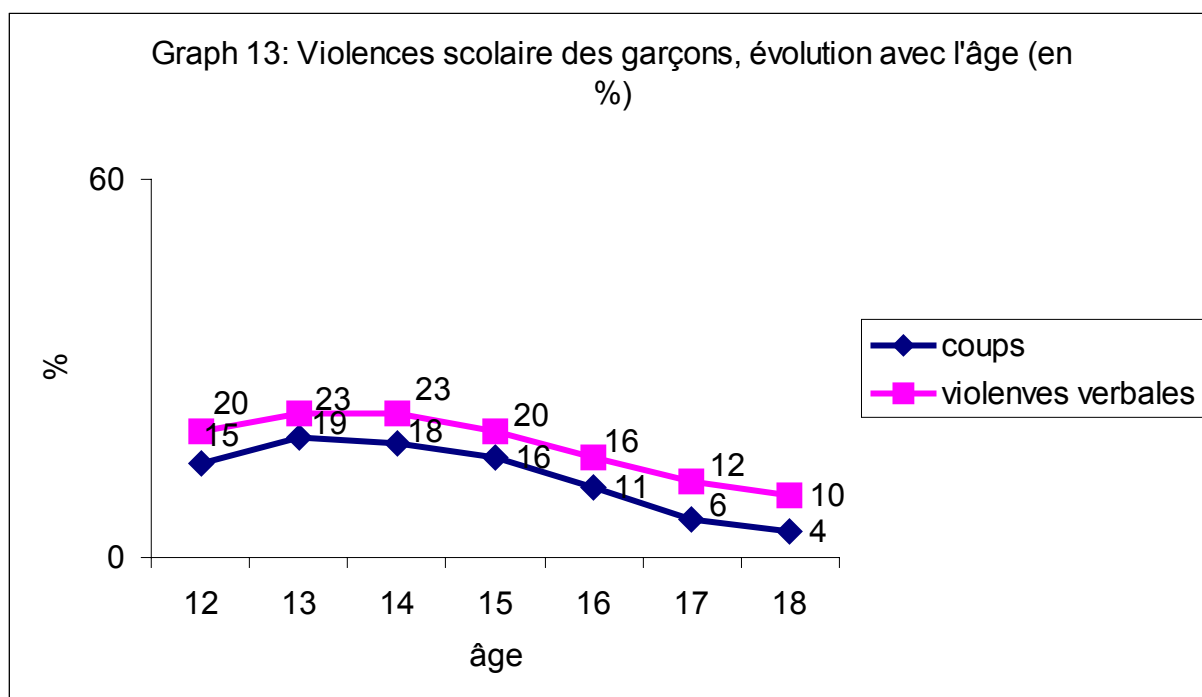
- Chez les garçons (graphique 13) ces violence augmentent entre 12 et 15 ans (c'est -à-dire à l'âge du collège), pour diminuer nettement entre 15 et 18 ans. Toutefois, durant la même période les violences semblent se « déplacer » vers l'extérieur, puisque l' " ailleurs " progresse, les violences aux abords de l'école ou en famille restant stables. A 17 ans et 18 ans, les " coups " et " vols " exercées " ailleurs " sont même plus importants que ceux exercés à l'école.
- Chez les filles (graphique 14) , les violences verbales à l'école diminuent à partir de 16 ans, alors que celle exercées " ailleurs " augmentent, sans toutefois dépasser celles exercées à l'école.

Tableau 11 : Conduites violentes durant les 12 derniers mois selon le lieu parmi les garçons auteurs (en %)

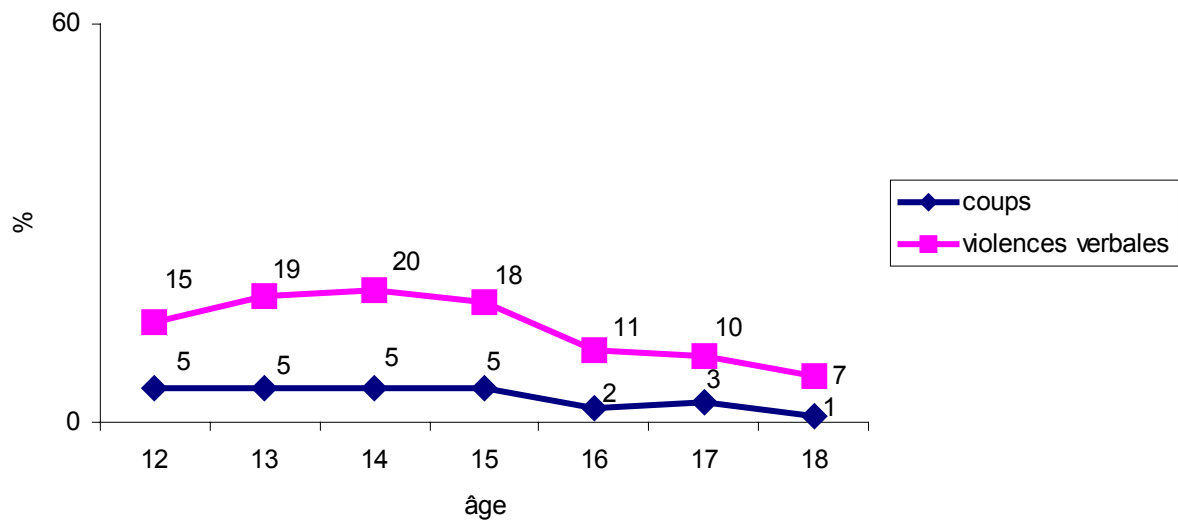
Durant les 12 derniers mois	A l'école	Aux abords de l'école	En famille	Ailleurs	Plusieurs lieux
Violence verbale	47	3.7	1.6	16.8	30,9
Coups	45.5	5.4	2.9	26.8	17,5
Vols	29.1	7.6	2.6	47.4	13,3
Actes racistes	44.7	8.1	2.1	26.1	1,9
Racket	29.3	14.6	3.7	37.8	14,6

Tableau 12 : conduites violentes durant les 12 derniers mois selon le lieu parmi les filles auteurs (en %)

Durant les 12 derniers mois	A l'école	Aux abords de l'école	En famille	Ailleurs	Plusieurs lieux
Violence verbale	50.4	3.0	6.3	16.7	23,6
Coups	40.1	6.2	16.4	24.5	12,8
Vols	26.6	6.2	5.9	52.4	8,9
Actes racistes	48.2	7.6	4.0	27.7	12,5
Racket	45.7	15.7	1.4	20.0	17,2



Graph 14: Violences scolaires des filles, évolution avec l'âge
(en %)



12. Evolution des conduites de violence entre 1999 et 2003

Attention. Onze conduites ont été étudiées aux deux périodes de l'enquête ESPAD, en 1999 et en 2003. Comme en 1999 seulement les élèves de la 4^{ème} à la terminale ont été inclus dans l'enquête, les comparaisons 1999-2003 porteront exclusivement sur les 14-18 ans.

Les onze conduites de violence étudiées n'évoluent pas toutes de la même façon entre 1999 et 2003. Par ailleurs, les mêmes conduites n'évoluent pas toujours dans le même sens chez les garçons comme chez les filles. Face à ces évolutions différentielles, on observe plusieurs tendances.

Tendance 1 : Augmentation des conduites de violence entre 1999 et 2003, chez garçons et filles.

Près de la moitié des conduites étudiées (5 sur les 11) augmentent entre 1999 et 2003 dont (par ordre d'importance de l'augmentation)

- "Avoir abimé exprès des biens publics ou privés" : + 7.2 points chez les garçons, soit une augmentation de 35% entre 1999 et 2003 ; + 5,3 points chez les filles, soit une augmentation de 49% ;
- "Avoir volé un objet d'une valeur de 15 E" : + 2,3 points chez les garçons, soit + 15% entre 1999 et 2003 ; + 1,9 points chez les filles, soit une augmentation de 29% ;
- "Avoir provoqué une bagarre avec un autre individu" : + 3,7 points chez les garçons, soit + 16% entre 1999 et 2003 ; + 1,3 points chez les filles, soit une augmentation de 12% ;
- "Avoir été mêlé à une bagarre à l'école ou au travail" : +3,2 points pour les garçons, soit + 9% entre 1999 et 2003 ; +1,9 points pour les filles, soit une augmentation de 11% ;
- "Avoir pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe" : +3,2 points pour les garçons, soit + 9% entre 1999 et 2003 ; +1,1 points pour les filles, soit une augmentation de 6%,

Tendance 2 : Diminution des conduites de violence entre 1999 et 2003, chez garçons et filles.

Une seule des 11 conduites étudiées diminue entre les deux périodes pour tous les jeunes, garçons comme filles ; "Avoir fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe". Cette conduite diminue de 2,0 points chez les garçons, soit - 9% en 2003 par rapport à 1999, et de 3,6 points chez les filles, soit - 31% .

Tendance 3 : Stabilité des conduites de violence entre 1999 et 2003 , chez garçons et filles

Deux des 11 conduites étudiées restent stables au cours du temps : " frapper un professeur ", " mettre le feu exprès aux affaires des autres ". Il s'agit de conduites rares (< 5 % des jeunes sont en cause) et graves.

Tendance 4 : Evolution différentielle selon le sexe des conduites de violence entre 1999 et 2003.

Trois des 11 conduites étudiées évoluent différemment pour garçons et filles entre 1999 et 2003, dont.

- " Avoir utilisé une arme de quelque sorte que ce soit pour obtenir quelque chose " : comportement qui augmente de 1,9 points chez les garçons (soit + 42% en 2003 entre 1999 et 2003), mais qui reste stable chez les filles;
- " Avoir pris quelque chose dans une boutique sans payer "., comportement qui augmente de + 3,0 points chez les filles (soit + 11%), mais qui reste stable chez les garçons ;
- " Avoir vendu des objets volés " : comportement qui augmente de + 1,5 points chez les garçons (soit + 10%), mais diminue de 0,6 points chez les filles.

Si on classe (à chaque période et pour chaque sexe) les conduites par ordre d'importance et qu'on étudie l'évolution de ce classement, on note qu'il se modifie relativement peu.

En effet,

- En 1999 comme en 2003, " être mêlé à des bagarres à l'école " vient en tête chez les garçons alors que le " vol dans une boutique " vient en tête chez les filles ; .
- Entre 1999 et 2003, le " fait d'abimer les biens publics ou privés " progresse pour tous (de la 6^{ème} à la 4^{ème} place chez les garçons et de 5^{ème} à la 4^{ème} place chez les filles) ; le fait de " provoquer des bagarres " progresse chez les filles (de la 6^{ème} place à la 5^{ème} place) mais régresse chez les garçons (de la 4^{ème} place à la 5^{ème}) ; le fait de " faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe " régresse pour tous (de la 5^{ème} à la 6^{ème} place chez les garçons et de la 4^{ème} à la 7^{ème} place chez les filles).
- En 1999 comme en 2003, " utiliser une arme ", " mettre le feu " et " frapper un professeur " viennent en dernières positions.

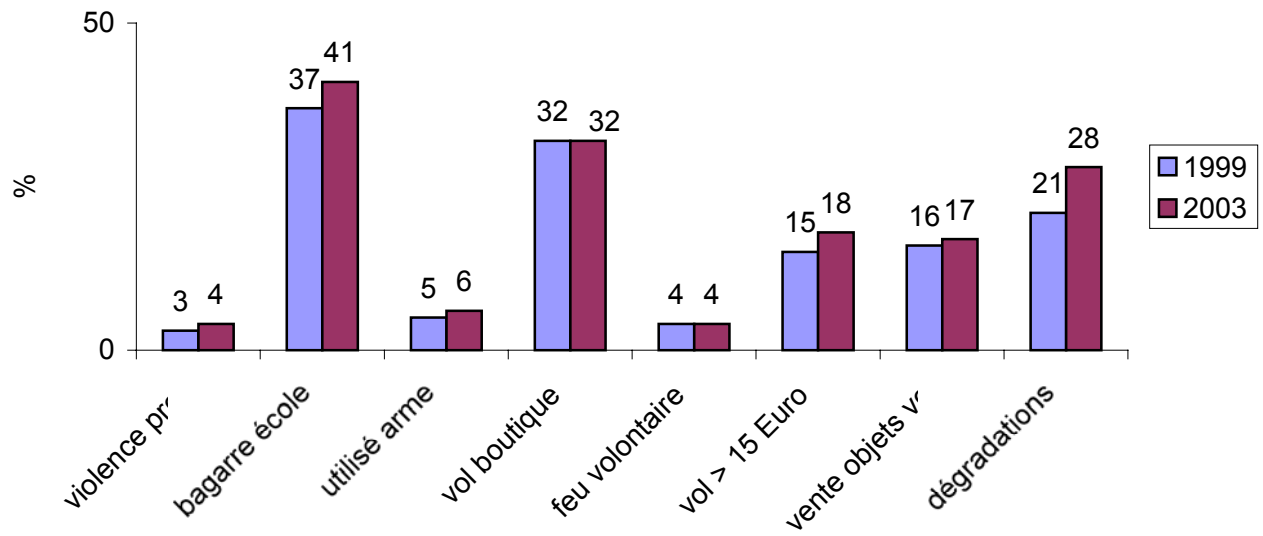
L'écart entre garçons et filles (mesuré par le Sex ratio, ou SR, pour chacune des conduites) évolue aussi faiblement entre 1999 et 2003. S'il reste stable pour la majorité des conduites, le rapport augmente pour trois conduites (" utiliser une arme ", " mettre le feu " et " frapper un professeur "), ce qui signifie qu'elles deviennent entre 1999 et 2003 encore plus typiquement masculines.

Tableau 13. Evolution des conduites de violence entre 1999 et 2003.

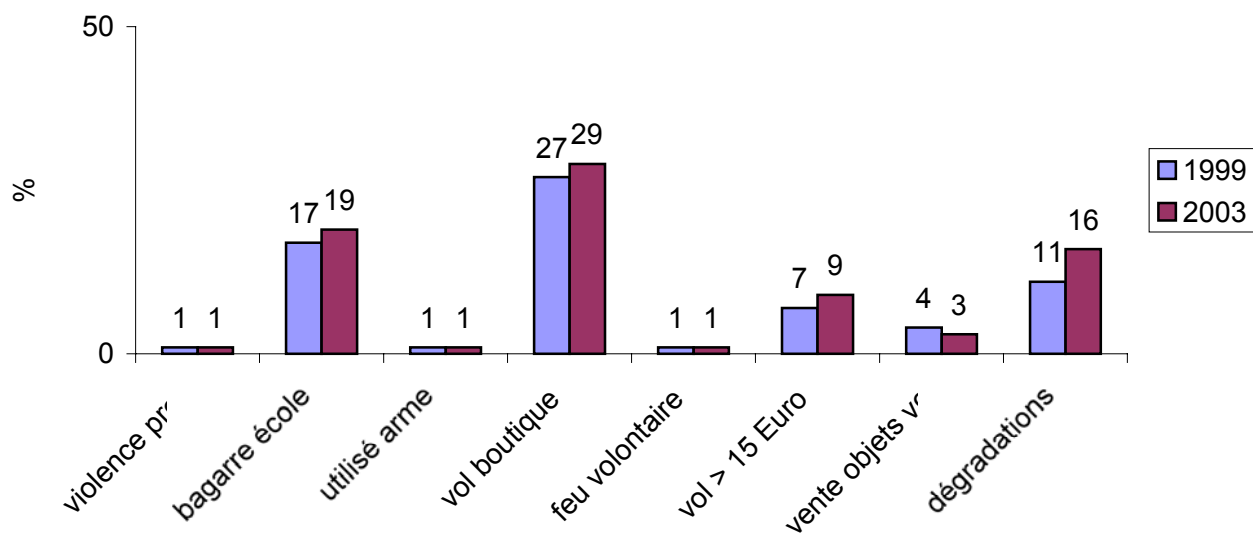
Par sexe et par période (en %, rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR, et, entre parenthèse , ordre des conduites de 1 à 11)

<i>Durant les 12 derniers mois</i>	Garçons		Filles		Sex ratio	
	1999	2003	1999	2003	1999	2003
Eté mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	37.4 (1)	40.6 (1)	16.9 (3)	18.8 (3)	2,2	2,2
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	35.0 (2)	38.2 (2)	18.0 (2)	19.1 (2)	1,9	2,0
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	32.2 (3)	32.0 (3)	26.9 (1)	29.3 (1)	1,2	1,1
Provoqué une bagarre avec un autre individu	22.6 (4)	26.3 (5)	10.3 (6)	11.6 (5)	2,2	2,3
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	21.4 (5)	19.4 (6)	11.8 (4)	8.2 (7)	1,8	2,4
Abimé exprès des biens publics ou privés	20.7 (6)	27.9 (4)	10.9 (5)	16.2 (4)	1,9	1,7
Vendu des objets volés	15.5 (7)	17.0 (7)	3.5 (8)	2.9 (8)	4,4	5,9
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	15.4 (8)	17.7 (8)	6.6 (7)	8.5 (6)	2,3	2,1
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	4.5 (9)	6.4 (9)	1.2 (10)	1.3 (9)	3,8	4,9
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	4.1 (10)	4.2 (10)	1.4 (9)	1.0 (10)	2,9	4,2
Frappé un de vos professeurs	3.3 (11)	3.9 (11)	0.7 (11)	0.7 (11)	4,7	5,6

Graph 15: Conduites de violence des garçons.
Evolution 1999-2003 (en %)



Graph 16: Conduites de violence des filles.
Evolution 1999-2003 (en %)



B. LES VICTIMES DE VIOLENCES

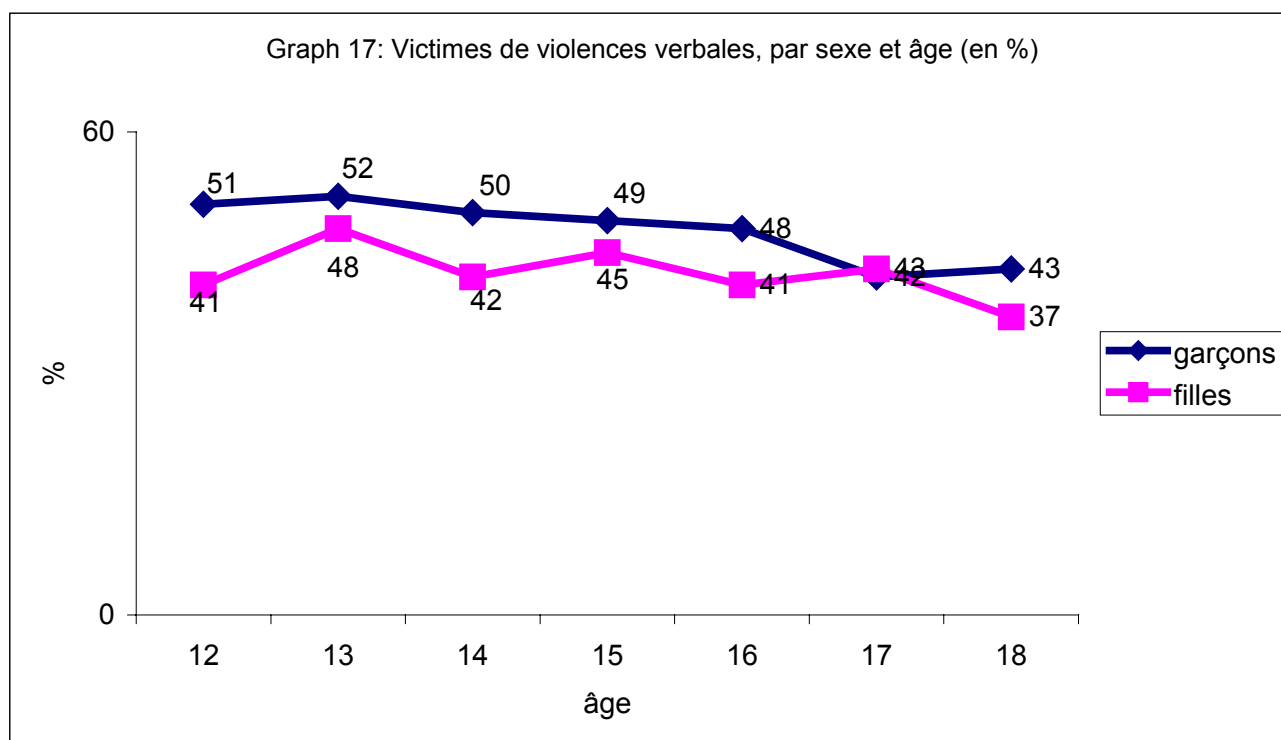
1. Les victimes de violences verbales

Près de la moitié des jeunes disent avoir été victimes de violences verbales, les garçons (47,7%) un peu plus nombreux à se déclarer " victimes de violences verbales " que les filles (42,5%, SR=1.1, $p<0.05$).

Entre le début et la fin de l'adolescence la proportion de victimes diminue, mais plus chez les garçons (de 51% à 12 ans à 43% parmi les 18 ans, $p<0,01$) que chez les filles (respectivement de 41% à 37%, $p<0,05$).

Tableau 14 : Victimes de violences verbales parmi collégiens et lycéens en 2003
Par sexe et par âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois été victime de violences verbales</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	51.2	51.6	50.3	48.9	47.6	41.9	42.7	47.7
Filles	40.6	48.2	41.9	44.9	41.1	43.1	36.9	42.5
SR	1.3	1.1	1.2	1.1	1.2	1.0	1.2	1.1



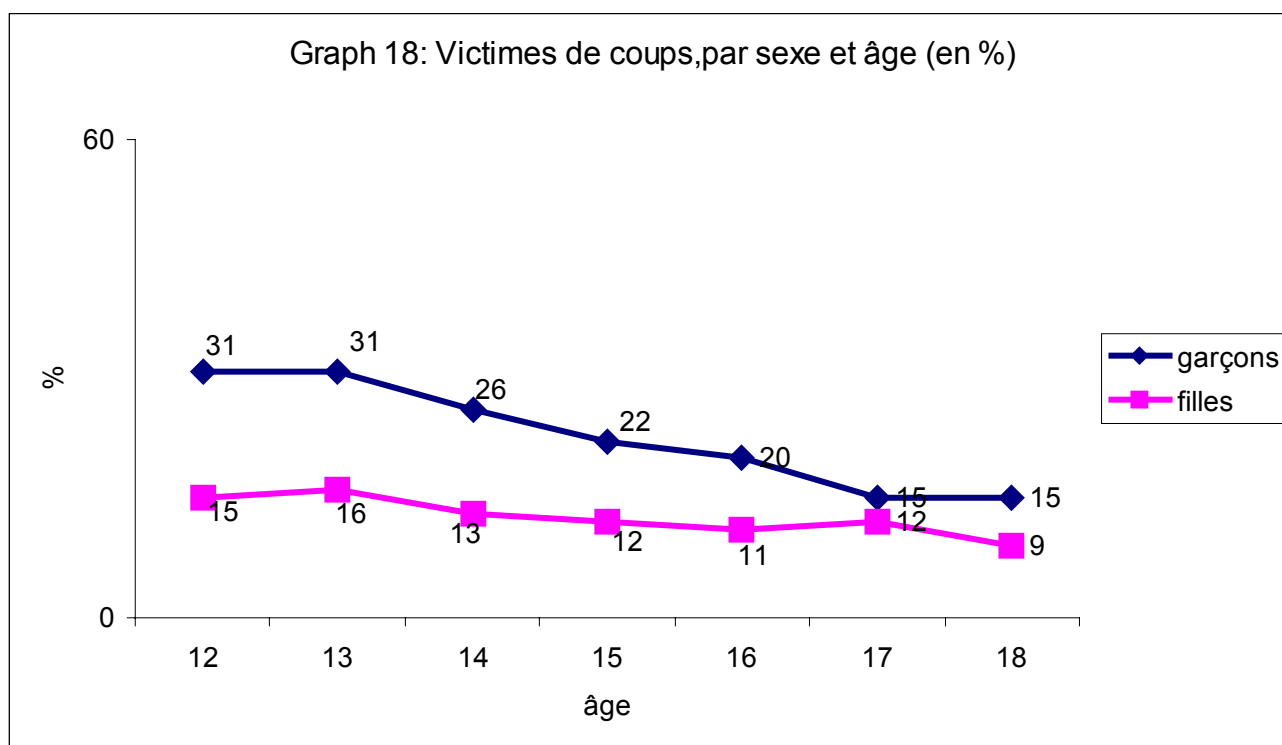
2. Les victimes de coups

Près d'un garçon sur quatre (22,7%) et une fille sur huit (12,6%, $p < 0,001$) dit avoir été victimes de coups durant les 12 derniers mois. Les garçons sont donc nettement plus victimes de coups que les filles (SR=1,8, $p < 0,001$) ;

Entre le début et la fin de l'adolescence, la proportion de victimes diminue, surtout chez les garçons, pour qui la fréquence est divisée par deux (de 31 % à 12 ans à 15% parmi les 18 ans, $p < 0,01$). Chez les filles, la proportion de victimes de coups passe de 15% (12 ans) à 9% (18 ans, $p < 0,005$).

Tableau 15 : Victimes de coups parmi collégiens et lycéens en 2003
Par sexe et par âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois été victime de coups</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	31.0	31.1	25.5	22.0	19.9	14.8	15.1	22.7
Filles	14.6	16.4	12.6	12.3	10.9	12.0	9.1	12.6
SR	2.1	1.9	2.0	1.8	1.8	1.2	1.7	1.8



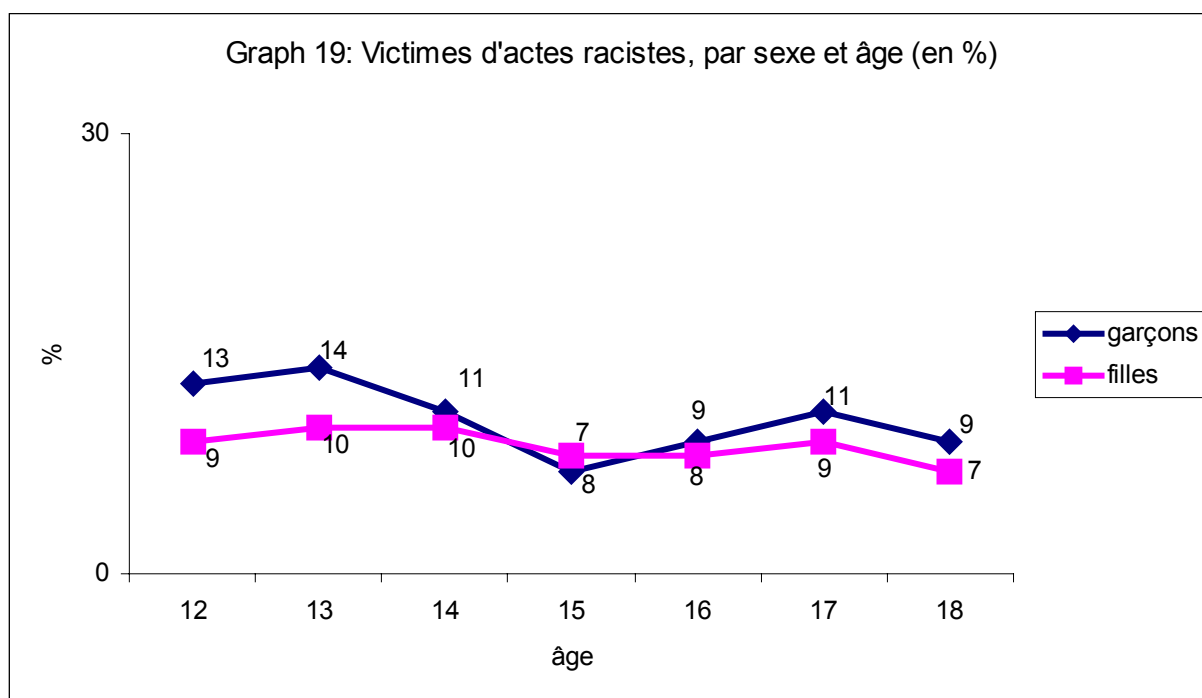
3. Les victimes d'actes racistes

10,4% des garçons et 8,8% des filles (p=ns) ont été victimes d'actes racistes durant les 12 derniers mois. Sur ce point donc, il n'y a pas de différence entre garçons et filles.

Toutefois, on note que, à 12-13 ans, les garçons sont plus nombreux à se déclarer victimes d'actes racistes que les filles (SR= 1.4 p<0.05), différence qui s'estompe dès 14 ans.

Tableau 16 : Victimes d'actes racistes parmi collégiens et lycéens en 2003
Par sexe et par âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois été victime d'actes racistes</i>	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Garçons	12.5	14.1	11	7.3	8.8	10.6	8.6	10.4
Filles	9.2	10.3	9.9	7.8	8.4	8.8	7.4	8.8
Sex ratio	1.4	1.4	1.1	0.9	1.0	1.2	1.2	1.2



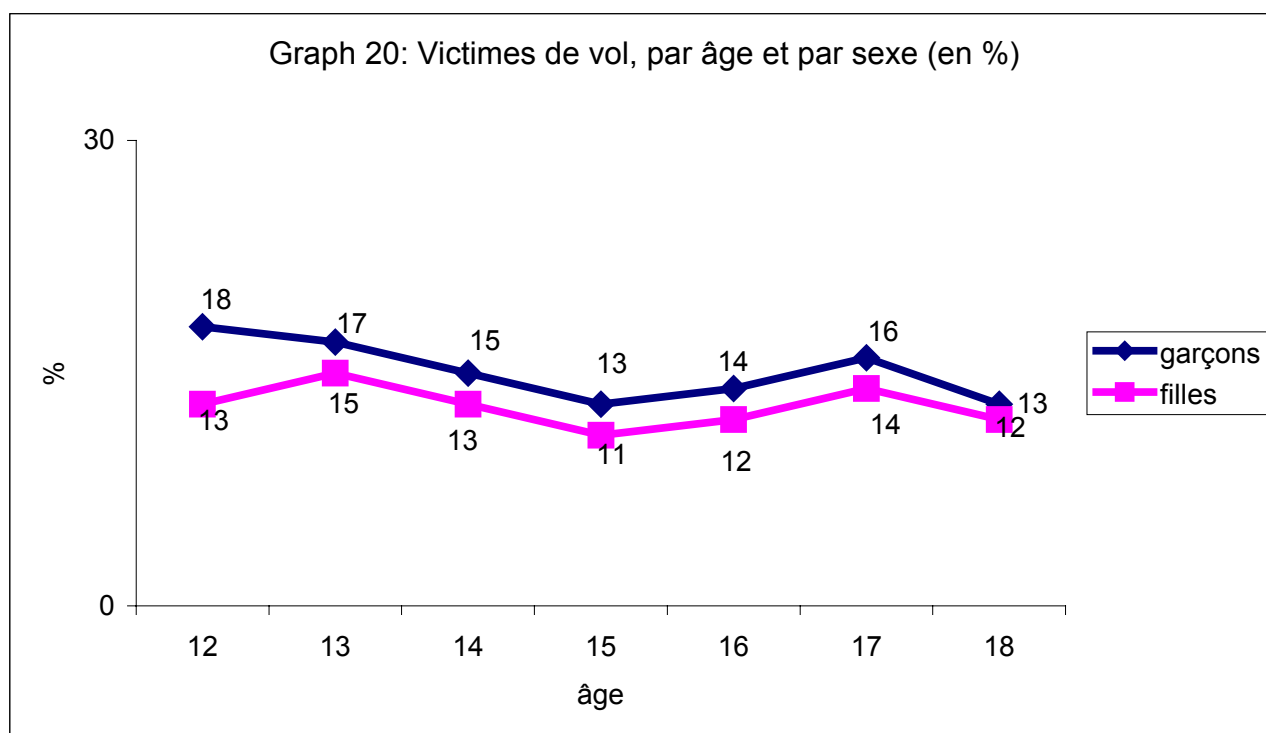
4. Les victimes de vol

15,0 % des garçons et 12,8% des filles ont été victimes de vol durant les 12 derniers mois. La différence entre les sexes est donc faible (SR=1,2).

Chez les garçons, cette victimisation diminue avec l'âge et passe de 18% à 12 ans à 13% à 18 ans ($p < 0,01$). Si entre 12 et 13 ans la proportion de victimes augmente chez les filles, alors qu'elle diminue chez les garçons, après cet âge l'évolution de la victimisation des filles est parallèle à celle des garçons.

Tableau 17 : Victimes de vol parmi collégiens et lycéens en 2003
Par sexe et par âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois été victime de vol</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	17.8	17.0	14.5	13.1	14.2	15.5	13.3	15.0
Filles	12.9	15.3	12.8	11.2	11.7	13.5	12.2	12.8
Sex ratio	1.4	1.1	1.1	1.2	1.2	1.1	1.1	1.2



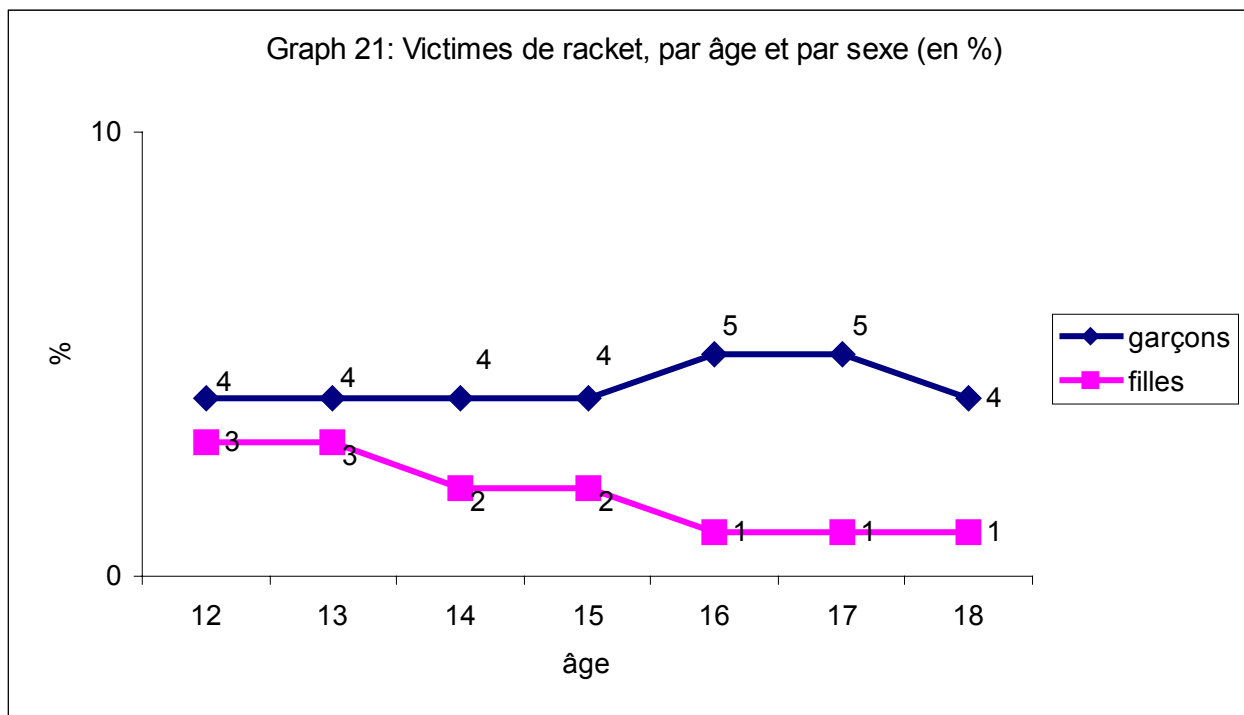
5. Les victimes de racket

4,3% des garçons et 1,9% des filles ($p < 0,001$) ont été victime de racket durant les 12 derniers mois. L'écart entre garçons et filles est donc important ($SR=2,3$).

Si la proportion de garçons victimes de racket reste plutôt stable tout au long de l'adolescence, celle des filles diminue nettement, passant de 2,7% à 12 ans à 1% à 18 ans ($p < 0,001$). Ainsi l'écart entre les sexes se creuse nettement, avec un sex ratio qui passe de 1,5 à 12 ans à 4,0 à 18 ans.

Tableau 18 : Victimes de racket parmi collégiens et lycéens en 2003
Par sexe et par âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois été victime de racket</i>	12 ans	13ans	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	4.1	4.1	4.1	4.3	4.8	4.6	4.0	4.3
Filles	2.7	3.1	2.3	1.8	1.3	1.3	1.0	1.9
Sex ratio	1.5	1.3	1.8	2.4	3.7	3.5	4.0	2.3



6. Les victimes des violences sexuelles

Attention. Cette question n'a été posée qu'à partir de la 4^{ème}. On ne dispose donc de données que pour les 14-18 ans.

1,9% des garçons et 9,4% des filles ont été victime de violences sexuelles. Ainsi, l'agression sexuelle, contrairement aux autres violences subies, est nettement plus importante chez les filles que chez les garçons (SR=4,9, $p < 0.001$). Parmi ces victimes, un garçon sur deux et une fille sur cinq a subi plusieurs violences sexuelles, la violence est donc plus souvent répétée chez les garçons que chez les filles.

Entre 14 et 18 ans, la proportion de victimes reste relativement stable chez les garçons, alors qu'elle augmente sensiblement chez les filles, pour qui elle passe du simple (5,8%) au double (12,1, $p < 0.001$) entre 14 et 18 ans.

Reste une question : comme la violence sexuelle concerne la violence/vie, la baisse du taux chez garçons entre 15 ans (3,0%) et 16 ans (1,6%) est " illogique ". Sauf à penser que la déscolarisation des garçons victimes est nettement plus importante que celle des garçons qui n'ont pas subis de telles violences.

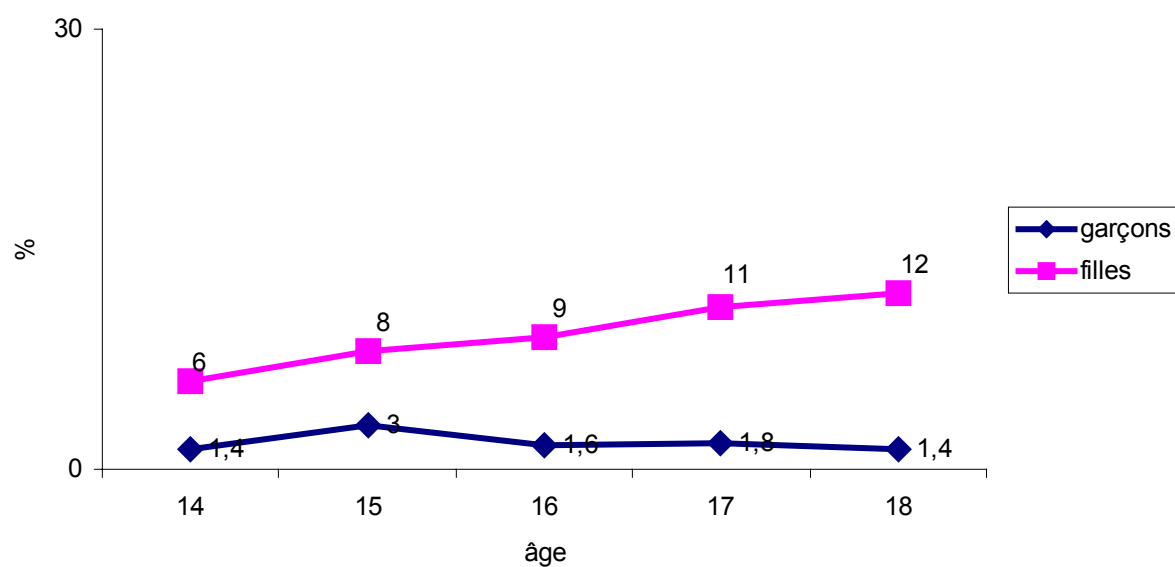
Entre 1993 et 2003, la victimisation sexuelle a nettement augmenté chez les filles, la proportion victimes passant de 6,7% en 1993 à 9,4% en 2003 ($p < 0,001$), alors que, parmi les garçons, elle est restée stable (1,7 en 1993, 1,9% en 2003). Cette augmentation des filles victimes concerne tous les groupes d'âge, mais plus particulièrement les élèves de 17 ans, pour qui la proportion de victimes est passée de 6,9% en 1993 à 11% en 2003, alors que parmi les filles de 14 ans, la proportion est passée de 4,3% (1993) à 5,8% (2003), parmi celles de 15 ans, de 7,3% (1993) à 8,1% (2003), parmi celles de 16 ans de 6,1% (1993) à 9,3% (2003) et parmi celles de 18 ans, de 11,0% (1993) à 12,1% (2003)

Tableau 19 : Victimes de violences sexuelles parmi collégiens et lycéens en 2003

Par sexe et par âge (en % et rapport Garçons/Filles, Sex ratio ou SR)

<i>Durant les 12 derniers mois été victime de racket</i>	14ans	15ans	16ans	17ans	18ans	Total
Garçons	1,4	3,0	1,6	1,8	1,4	1,9
Filles	5,8	8,1	9,3	11,0	12,1	9,4
Sex ratio	0.24	0.37	0.17	0.16	0.12	0.20

Graph 22: Victime de violences sexuelles, par sexe et par âge (en %)



7. Les lieux de la victimisation

Pour cinq types de violences (coups, vols, racket, actes racistes et violences verbales) on dispose d'informations sur le lieu de leur survenue, étant entendu que plusieurs lieux sont possibles. On propose une analyse par sexe.

Les garçons (tableau20),

- Parmi les garçons qui déclarent avoir été victime de violence verbale (48% des garçons 12-18 ans sont dans ce cas), plus de la moitié (52%) dit que cette conduite a eu lieu exclusivement à l'école, 5% aux abords de l'école et 1.2% en famille, 14% " ailleurs " ; 27% des garçons évoquent plusieurs lieux.
- Parmi ceux qui déclarent avoir été victime de coups (23% des garçons 12-18 ans), plus de la moitié (52%) disent en avoir été victime uniquement à l'école, 8% aux abords de l'école ; 5% en famille, 22% ailleurs. Plusieurs lieux sont cités par 13% des garçons.
- Parmi ceux qui déclarent avoir été auteur d'actes racistes (10% des garçons 12-18 ans), plus de la moitié (52%) disent en avoir été victime à l'école, 7% aux abords de l'école, 1 % en famille, 25% " ailleurs ". Plusieurs lieux sont cités par 14% des garçons. .
- Parmi ceux qui déclarent avoir été victime de vol (15% des garçons 12-18 ans), près de deux tiers (65%) disent l'avoir été seulement à l'école, 5% aux abords de l'école, 4 % en famille et 21% " ailleurs ". Plusieurs lieux sont cités par 5% des garçons.
- Parmi ceux qui déclarent avoir été victime de racket (4 % des garçons 12-18 ans), un tiers (33%) disent en avoir été victime à l'école, 18 % aux abords de l'école, 0,7% en famille ,43% " ailleurs " ; 6% citent plusieurs lieux

Les filles (tableau 21),

- Comme chez les garçons, le premier lieu de victimisation est l'école. Parmi celles qui déclarent avoir été victimes de violence verbale (42% des filles 12-18 ans), plus de la moitié (55%) disent l'avoir fait exclusivement à l'école, 17% " ailleurs ", 3% aux abords de l'école et 6% en famille (plusieurs lieux sont cités par 24% des filles).
- Parmi celles qui déclarent avoir été victimes de coups (13% des filles 12-18 ans), plus d'une sur trois (37 %) dit l'avoir été à l'école, 19% " ailleurs ", 4% aux abords de l'école, mais 32% en famille (plusieurs lieux sont cités par seulement 9% des filles).
- Parmi celles qui déclarent avoir été victimes d'actes racistes (2% des filles 12-18 ans), 56% disent l'avoir été à l'école, 23% " ailleurs ", 8 % aux abords de l'école et 5% en famille (plusieurs lieux sont cités 11% des filles seulement).
- Parmi les victimes de vol (13% des filles 12-18 ans), une large majorité (65%) disent l'avoir été à l'école, 21% " ailleurs", 4% aux abords de l'école et 6 % en famille (plusieurs lieux sont cités par seulement 4% des filles).

- Parmi les victimes de racket (9% des filles 12-18 ans), la majorité (60%) dit l'avoir été à l'école, 22% " ailleurs, " 11% aux abords de l'école et 0,7 % en famille (plusieurs lieux sont cités par 6% des filles victimes).

Ainsi,

- L'école est un lieu privilégié de victimisation. C'est là où les garçons sont les plus souvent victime de vols, de violences verbales, de coups et d'actes racistes et les filles victimes de vols, racket, d'actes racistes et de violences verbales.
- La victimisation aux abords des établissements scolaires est nettement moins importante que celle qui s'exerce dans le cadre scolaire.
- " Ailleurs " (lieux publics ou privé, hors famille et école) est par contre, le lieu privilégié des vols pour garçons et filles.
- La famille est le dernier lieu où s'exercent la majorité des violences, sauf pour les filles. victimes de coups, pour qui la famille vient en seconde position.

Tableau 20: Victimisation durant les 12 derniers mois selon le lieu chez les garçons en 2003 (en %)

Victime de..	A l'école	Aux abords de l'école	En famille	Ailleurs	Plusieurs lieux
Violence verbale	52.4	5.2	1.2	14.3	26,9
Coups	52.2	7.6	5.2	22.2	12,8
Vols	65.2	5.0	3.9	20.8	5,1
Actes racistes	52.3	7.3	1.2	25.4	13,8
Racket	32.6	17.8	0.7	43.0	5,9

Tableau 21 : Victimisation durant les 12 derniers mois selon le lieu chez les filles en 2003 (en %)

Victime de..	A l'école	Aux abords de l'école	En famille	Ailleurs	Plusieurs lieux
Violence verbale	55.2	5.0	5.0	14.0	20,8
Coups	36.8	4.2	31.6	18.8	8,6
Vols	65.4	4.2	5.9	20.8	3,7
Actes racistes	55.7	8.4	1.7	22.8	11,4
Racket	60.3	11.3	0.7	22.0	5,7

C. VIOLENCES AGIES ET SUBIES

1. Violences subies et agies, comparaison des fréquences

Les violences verbales

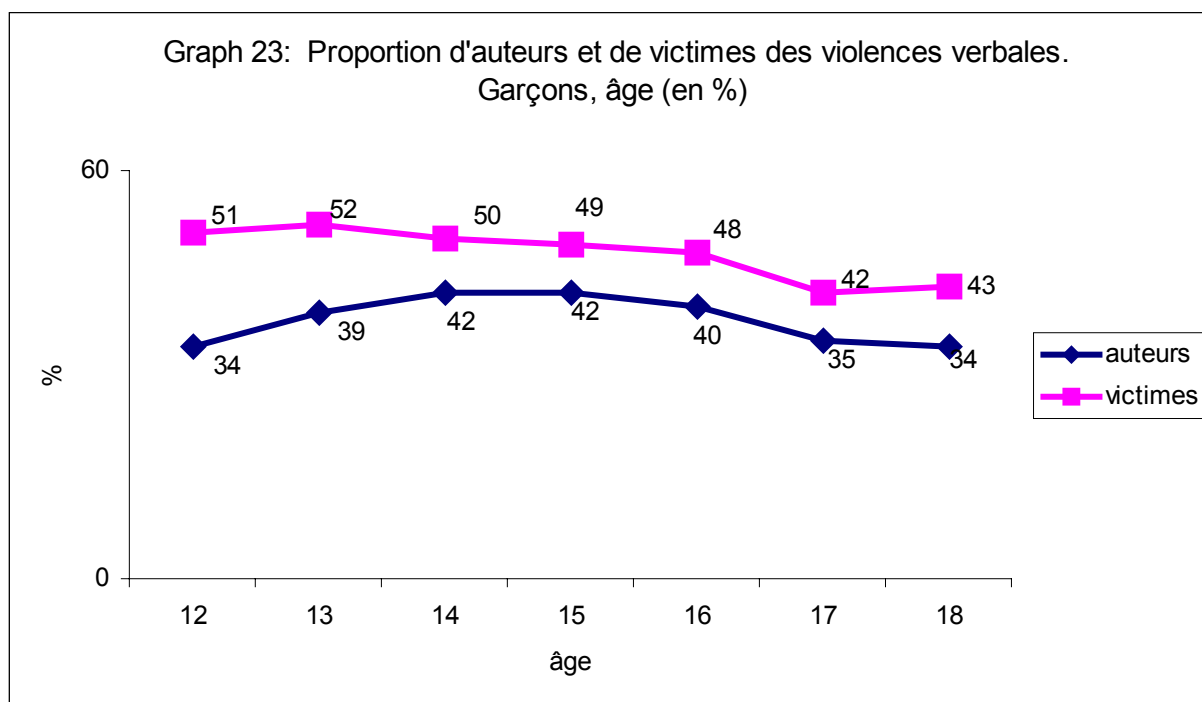
La proportion de victimes de violences verbales s'avère plus importante que la proportion d'auteurs, et ce pour garçons et filles : parmi les garçons, 48% se déclarent victimes et 38% auteurs ; parmi les filles, il y a 42% de victimes et 29% d'auteurs.

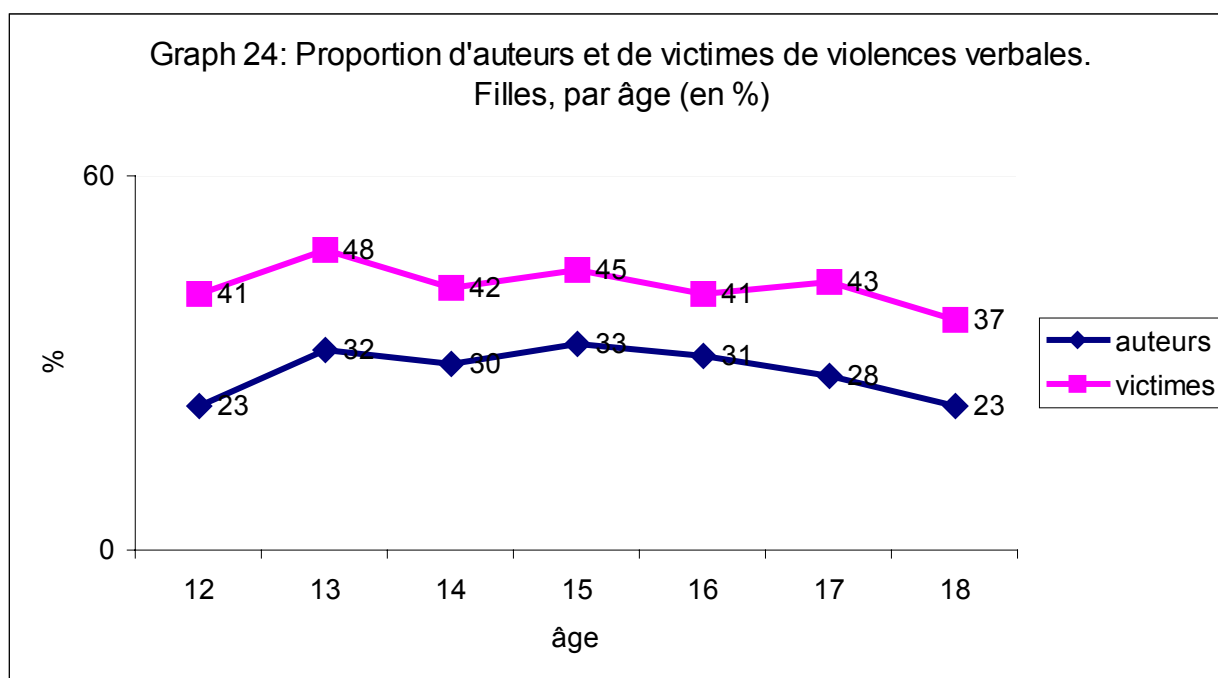
Toutefois, le rapport victimes/auteurs (ou R v/a) est de 1,26 chez les garçons (ce qui signifie que parmi eux, il y a 26% de victimes de plus que d'auteurs) contre 1,45 chez les filles (ce qui signifie que parmi elles, il y a 45 % de victimes de plus que d'auteurs). Mais chez les garçons, ce rapport diminue sensiblement entre 12 ans (R v/a =1. 5) et 14 ans (R v/a= 1.2), pour rester stable ensuite. Chez les filles, la diminution de ce rapport est moindre et l'écart victime/auteurs reste important.

Tableau 22 : Auteurs et victimes de violences verbales en 2003

Par sexe et par âge (en %)

<i>Durant les 12 derniers mois</i>	12 ans	13ans	14 ans	15ans	16ans	17ans	18 ans
Garçons							
Auteur	33.5	39.2	41.6	41.8	40.1	35.1	34.4
Victime	51.2	51.6	50.3	48.9	47.6	41.9	42.7
Filles							
Auteur	22.8	31.8	30.3	32.9	30.7	28.3	23.1
Victime	40.5	48.2	41.9	44.9	41.1	43.1	36.9





Les coups

Le rapport victime/ auteur est différent selon le sexe : les garçons se disent plus souvent auteurs (28%) que victimes (23%), alors que les filles se disent plus souvent victimes (43%) qu'auteurs (28%). Ainsi, le rapport victime/auteur est de 1,30 chez les filles (ce qui signifie que chez les elles il y a 30% de victimes de plus que d'auteurs) mais de 0,80 chez les garçons (chez les garçons il y a 20% de victimes de moins que d'auteurs).

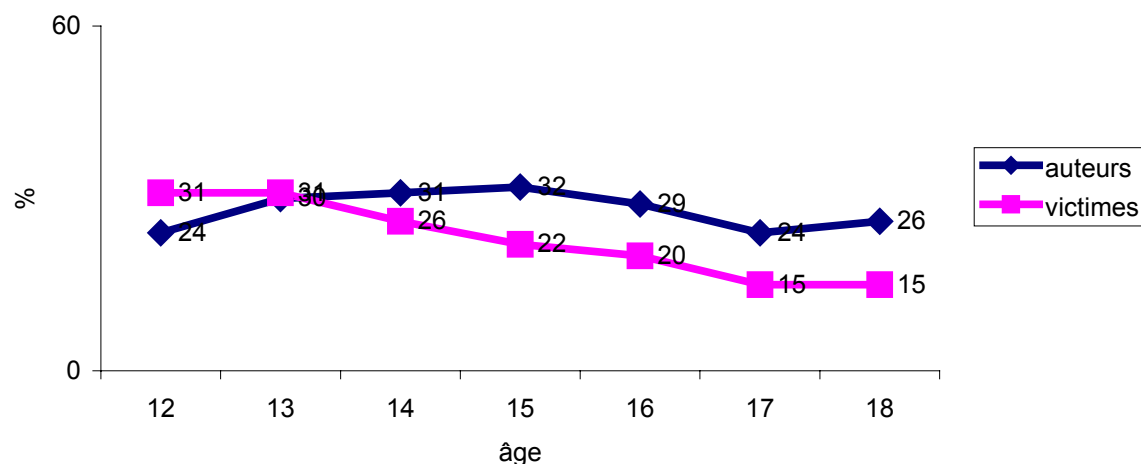
Avec l'âge, le rapport victime/auteur se modifie chez les garçons, passant de 1.3 à 12 ans (on a alors 30% de victimes de plus que d'auteurs) à 1.0 à 13 ans, puis à 0.8 à 14 ans, pour atteindre 0.6 à 18 ans (on a alors 40% d'auteurs de plus que de victimes). Chez les filles le rapport victimes/auteurs diminue aussi entre 12 ans (1.87) et 18 ans (1.26) sans s'inverser.

Tableau 23 : Auteurs et victimes de coups en 2003

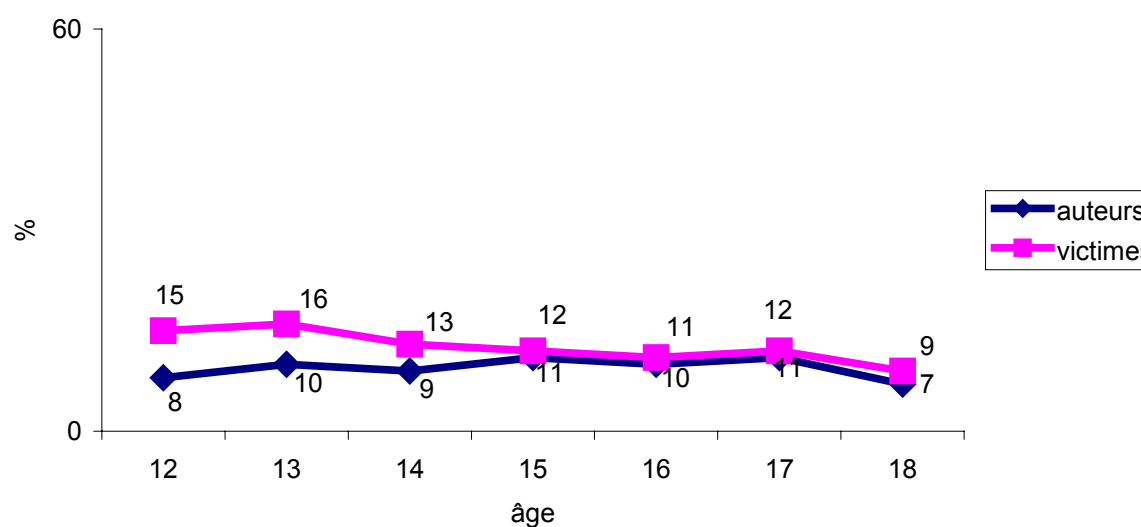
Par sexe et par âge (en %)

Durant les 12 derniers mois	12 ans	13ans	14 ans	15ans	16ans	17ans	18 ans
Garçons							
Auteur	24.0	30.1	30.6	32.0	28.9	23.9	26.0
Victime	31.0	31.1	25.5	22.0	19.9	14.8	15.1
Filles							
Auteur	7.8	9.7	9.0	11.0	9.8	11.6	7.2
Victime	14.6	16.4	12.6	12.3	10.9	12.0	9.1

Graph 25: Proportion d'auteurs et victimes de coups.
Garçons, par âge (en %)



Graph 26: Proportion d'auteurs et de victimes de coups.
Filles, par âge (en %)



Les actes racistes

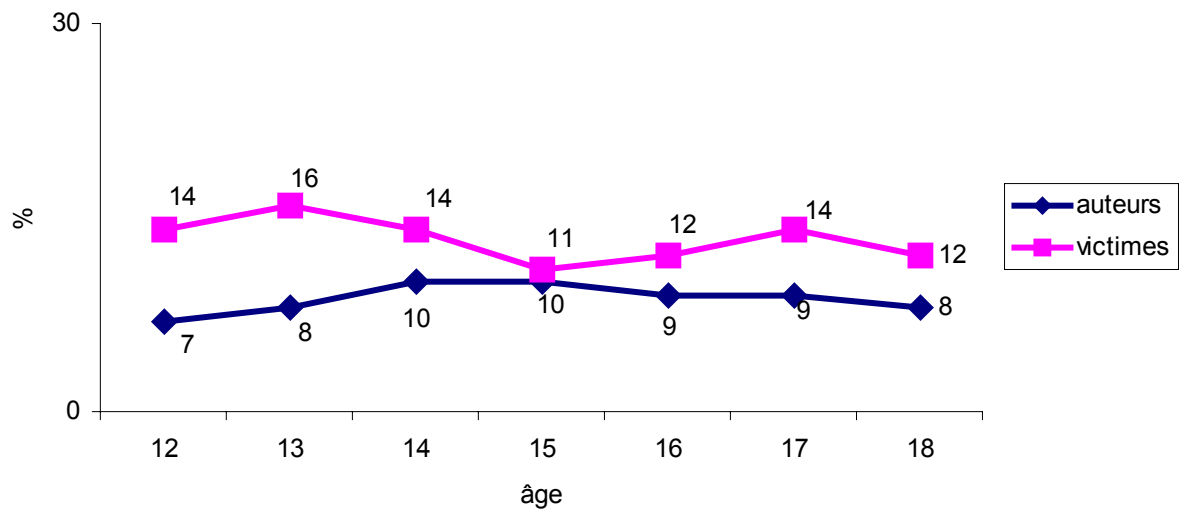
La victimisation est nettement supérieure à la conduite, chez les garçons (5% sont auteurs, 10% victimes, le rapport victime/auteur =2) mais surtout chez les filles (3% sont auteurs, 9% victimes, le rapport v/a=3). Ainsi, chez les filles il y a trois fois plus de victimes que d'auteurs, alors que chez les garçons il y deux fois plus de victimes que d'auteurs. On note toutefois qu'à 12 ans, le rapport victimes/auteurs est le même chez garçons et filles.

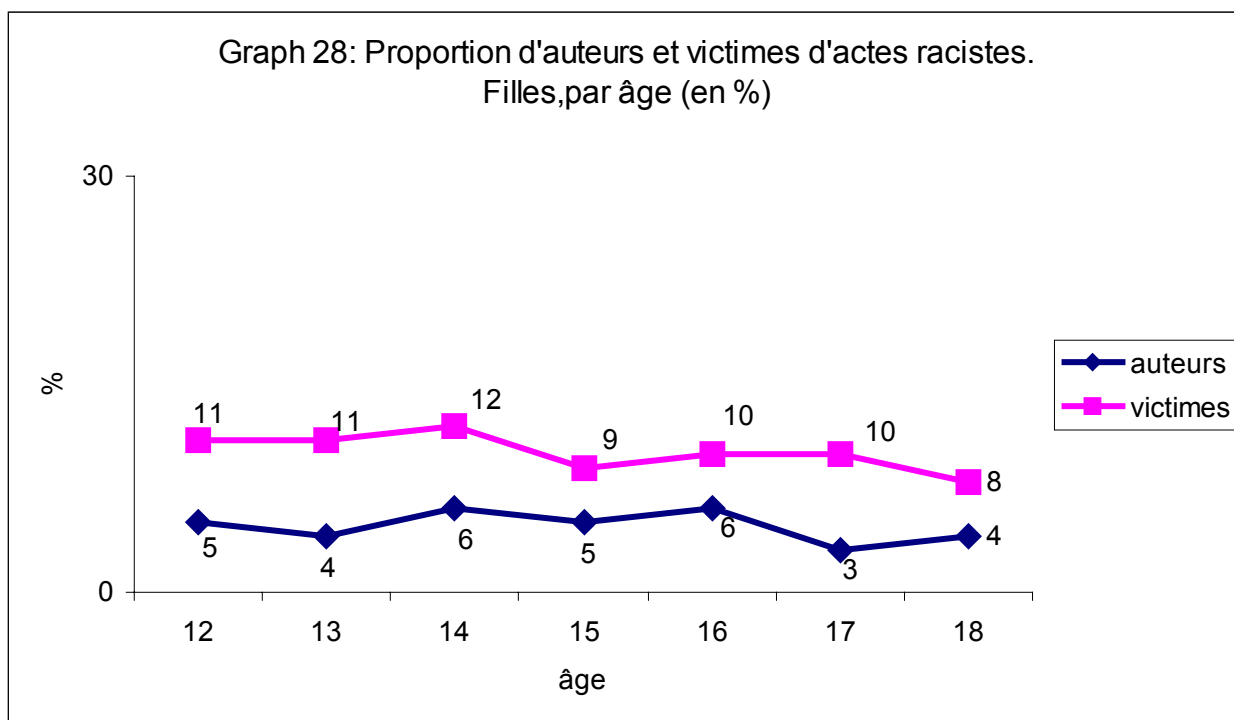
Tableau 24 : Auteurs et victimes d'actes racistes en 2003

Par sexe et par âge (en %)

<i>Durant les 12 derniers mois</i>	12 ans	13ans	14 ans	15ans	16ans	17ans	18 ans
Garçons							
Auteur	6.7	7.5	10.4	9.8	8.7	9.4	7.8
Victime	14.3	15.9	13.9	11.0	11.9	13.9	11.6
Filles							
Auteur	4.5	4.4	6.2	4.6	5.5	3.4	4.4
Victime	10.6	11.1	11.8	9.4	10.1	9.9	8.2

Graph 27: Proportion d'auteurs et victimes d'actes racistes. Garçons, par âge (en %)





Le vol

Comparée à la fréquence des vols dont ils se disent auteurs (rappelons qu'il s'agit essentiellement de vols sur les personnes), la victimisation est supérieure à la conduite, chez les garçons (10% sont auteurs, 15% victimes) mais surtout chez les filles (5% sont auteurs, 13% victimes). Le rapport victime/auteur est donc de 2,6 chez les filles (ce qui signifie que chez les il y près de 3 fois plus de victimes que d'auteurs) et de 1,5 chez les garçons (chez les garçons 50% plus de victimes que d'auteurs).

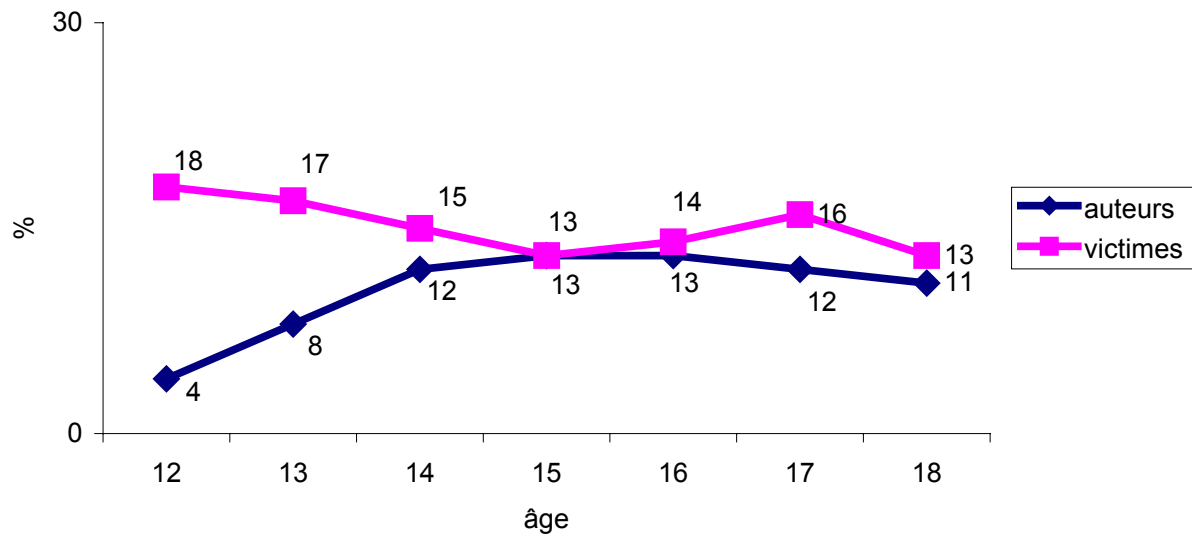
Avec l'âge, le rapport victimes/auteurs diminue chez garçons et filles. Mais chez les garçons, ce rapport passe de 4.5 (12 ans) à 1.0 (15 ans, âge auquel il y a autant de victimes que d'auteurs) pour rester stable après. Chez les filles il passe de 3.2 (12 ans) à 1.7 (15 ans), pour rester toujours en défaveur des victimes.

Tableau 25 : Auteurs et victimes de vol en 2003

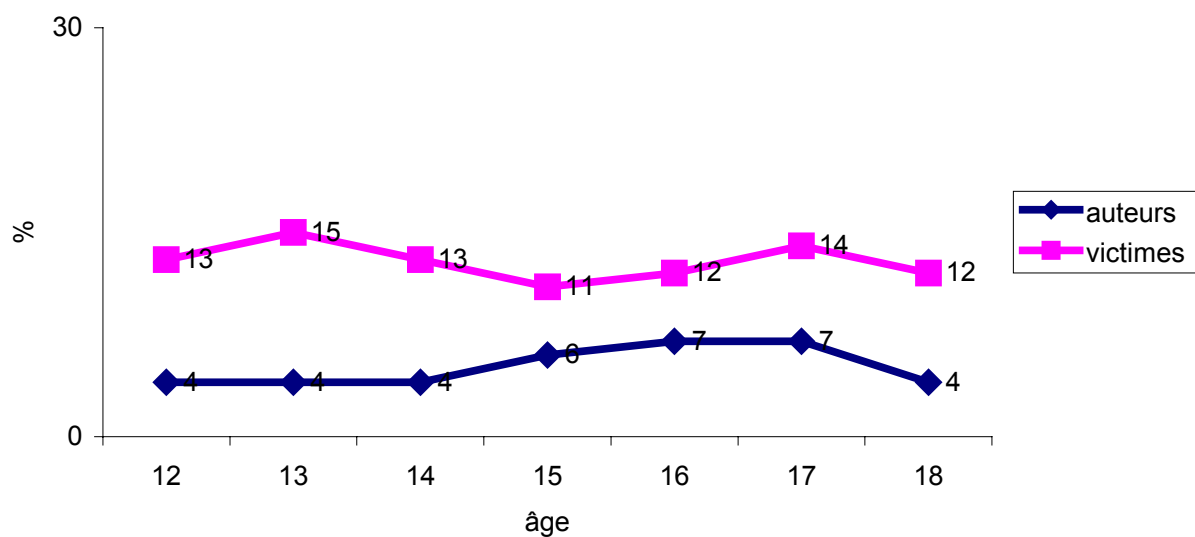
Par sexe et par âge (en %)

Durant les 12 derniers mois	12 ans	13ans	14 ans	15ans	16ans	17ans	18 ans
Garçons							
Auteur	4.2	8.0	11.8	12.7	13.3	12.1	11.0
Victime	17.8	17.0	14.5	13.1	14.2	15.5	13.3
Filles							
Auteur	4.0	4.3	4.0	5.5	7.1	7.2	4.3
Victime	12.9	15.3	12.8	11.2	11.7	13.5	12.2

Graph 29: Proportion d'auteurs et victimes de vol.
Garçons, par âge (en %)



Graph 30: Proportion d'auteurs et victimes de vol.
Filles, par âge (en %)



Le racket

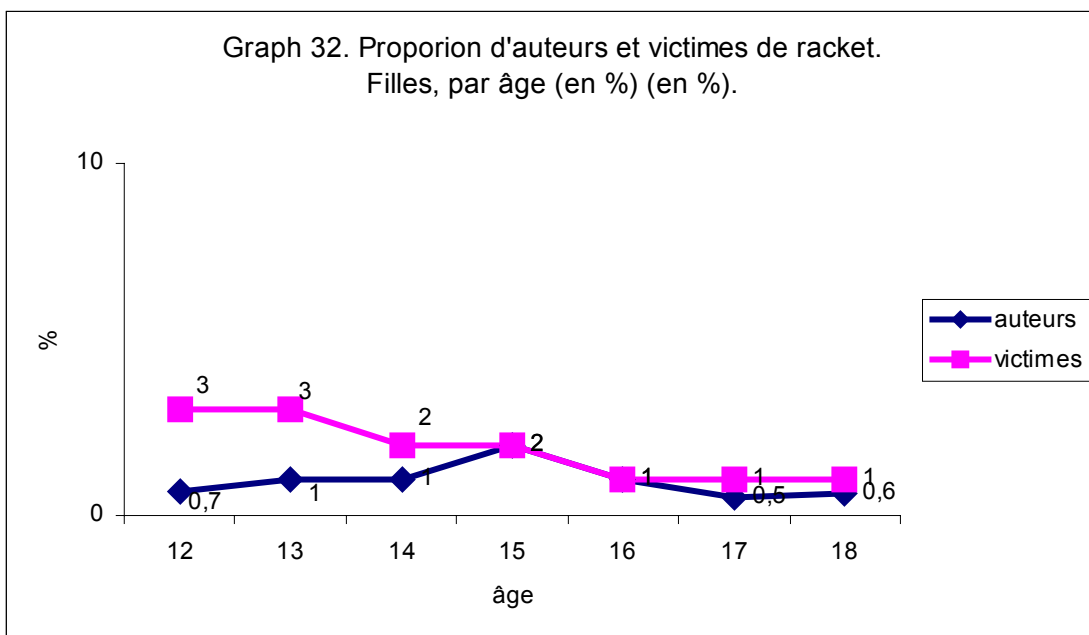
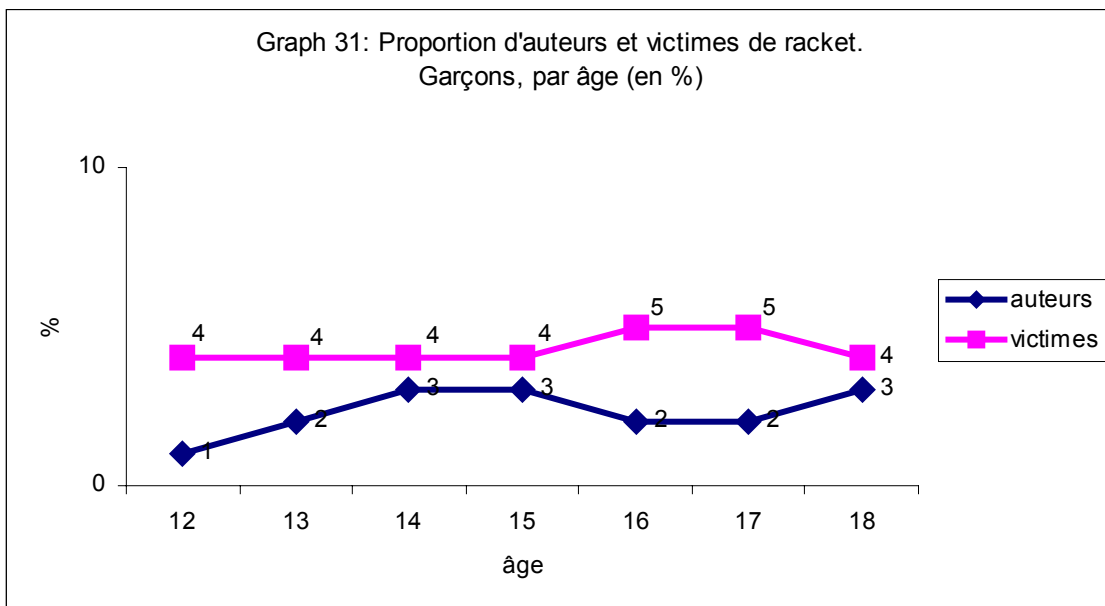
Il y a plus de victimes que d'auteurs de racket, chez les garçons (2% sont auteurs, 4% victimes) comme chez les filles (0,9% sont auteurs, 1,9% victimes), Le rapport victime/auteur étant identique (=2,0) pour les deux sexes.

Avec l'âge toutefois, on observe une diminution du racket chez les filles (en tant qu'auteur et victime) alors que chez les garçons, même après 15 ans, la victimisation reste élevée et plus élevée que le fait d'être auteur.

Tableau 26 : Auteurs et victimes de racket en 2003

Par sexe et par âge (en %)

<i>Durant les 12 derniers mois</i>	12 ans	13ans	14 ans	15ans	16ans	17ans	18 ans
Garçons							
Auteur	1.2	1.9	3.0	2.8	2.4	2.4	2.8
Victime	4.0	4.1	4.1	4.3	4.8	4.6	4.0
Filles							
Auteur	0.7	1.3	1.0	1.5	0.9	0.5	0.6
Victime	2.7	3.1	2.3	1.8	1.6	1.3	1.0



2. Liens entre violences subies et agies

Ce lien est souvent évoqué. En effet, on peut se demander si les victimes de violence en ont été plus souvent auteurs que ceux qui n'ont pas subi de violence, et, si les auteurs de violences déclarent plus de victimisation que ceux qui n'ont pas commis de violences. La mesure du coefficient de corrélation (coefficient de Pearson) met en évidence un lien significatif pour toutes les conduites de violence (tableau 27).

Tableau 27. Corrélation entre violences subies et agies, par sexe (coefficients de Pearson)

Type de violence	Coefficient de Pearson (degré de signification)
Violence verbale	
Garçons	0,53 ***
Filles	0,52***
Coups	
Garçons	0,40***
Filles	0,36***
Vols	
Garçons	0,14***
Filles	0,16***
Actes racistes	
Garçons	0,23***
Filles	0,19***
Racket	
Oui	0,17***
Non	0,14***

*** : $p < 0,001$

Toutefois, ce lien est néanmoins plus important pour les violences verbales ($r = 0,5$), que pour les coups ($r=0.40$ pour les garçons, $0,36$ pour les filles), les actes racistes ($r=0,23$ pour les garçons, $0,19$ pour les filles), le racket ($r=0,17$ pour les garçons, $r=0,14$ pour les filles) ou le vol ($r=0,14$ pour les garçons, $r=0,16$ pour les filles).

Les tableaux 27 et 28 illustrent ces liens réciproques. Ainsi :

Parmi les garçons

- Les auteurs de violences ont plus de risque d'être victimes de violences que ceux qui n'en sont pas auteurs. Réciproquement, les victimes de violences ont plus de risque d'être auteurs que ceux qui n'ont pas été victimes. Cette relation vaut pour toutes les conduites étudiées. Ainsi, par exemple, 30% des auteurs de vols ont été victime de vol contre 12% de ceux qui

n'ont pas commis de vol ; et 21% des victimes de vols ont été auteurs contre 9% de ceux qui n'ont pas été victime.

- Mais cette « liaison » ne signifie pas « superposition » et tous les auteurs ne sont pas des victimes (et réciproquement), avec des différences selon le type de conduite étudiée. En effet, si la majorité (82%) des auteurs des violences verbales en ont aussi été victimes, " seulement " 49% des auteurs de coups ont été victimes de coups (et 51% des auteurs de coups n'ont pas été des victimes) , 40% des auteurs d'actes racistes ont été victimes d'actes racistes (et 60% des auteurs n'ont pas été victimes) , 30% des auteurs de vols ont été victimes de vols (et 70% n'ont pas été victimes) et 26% des auteurs de racket ont été victimes de racket (et 70% n'ont pas été victimes).
- De la même façon, si la majorité des victimes de violences verbales (65%) ou de coups (61%) ont aussi été auteurs de ces violences, il n'en est pas de même pour les autres violences, car " seulement " 21% des victimes de vols sont auteurs de vols (79% ne le sont pas), 21% des victimes d'actes racistes sont aussi auteurs d'actes racistes (79% ne le sont pas), 14% des victimes de racket sont auteurs de racket (86% ne le sont pas).

Parmi les filles

- Si le lien entre violence subie et agie va dans le même sens pour les filles que pour les garçons, force est de constater que, pour elles, encore moins que pour les garçons, les deux situations se superposent.
- En effet, les filles victimes sont moins souvent auteurs de violence que les garçons. En effet, 56% des filles victimes de violences verbales ont été auteurs de violences verbales, contre 65% parmi les garçons ; 37% des filles victimes de coups ont été auteurs de coups, contre 49% parmi les garçons ; 15% des filles victimes de vols sont auteurs de vols, contre 30% parmi les garçons ; 14% des filles victimes d'actes racistes sont aussi auteurs d'actes racistes contre 21% des garçons ; 11% des filles victimes de racket sont auteurs de racket contre 14% des garçons.

Tableau 25. (en %). Victimisation parmi les auteurs de violences, par sexe(en %).

Auteurs de..	Garçons victimes		Filles victimes	
	non	oui	non	oui
Violence verbale				
Oui	18.4	81.6	16,9	83.1
Non	73.1	26.9	73,9	16.1
Coups				
Oui	50.9	49.1	50,7	49.3
non	87.7	12.3	91,3	8.6
Vols				
Oui	70.1	29.9	63,8	36.2
Non	86.8	13.2	88,5	11.5
Actes racistes				
Oui	60.3	39.7	61,5	38.5
Non	91.3	8.7	92,3	7.7
Racket				
Oui	73.7	26.3	78,6	21.4
Non	96.3	3.7	92,3	7.7

Lecture : 81,6% des garçons qui ont été auteurs de violences verbales en ont été aussi victimes.

Tableau 26. Auteurs de violence parmi les victimes, par sexe (en %).

Victimes de...	Garçons auteurs		Filles auteurs	
	Non	Oui	Non	Oui
Violence verbale				
Oui	35,1	64,9	44,0	56,0
Non	86,7	13,3	91,6	8,4
Coups				
Oui	39,3	60,8	62,6	37,4
Non	81,7	18,3	94,5	5,5
Vols				
Oui	79,3	20,7	85,4	14,6
Non	91,5	8,5	96,3	3,8
Actes racistes				
Oui	79,1	20,9	85,7	14,4
Non	96,3	3,7	97,8	2,2
Racket				
Oui	85,8	14,2	89,3	10,7
Non	98,2	1,8	99,2	0,8

Lecture : 64,9% des garçons victimes de violences verbales en ont été aussi l'auteurs.

Partie 2 :

Les conduites de violence selon les caractéristiques des établissements scolaires

La violence à l'âge du collège est souvent source d'inquiétude. Dans la première partie, on a montré qu'entre 14 ans et 16 ans les " violences ordinaires " (bagarres entre personnes ou entre groupes, violences verbales) sont les plus fréquentes. Les collégiens semblent donc bien " à risque ". Dès lors on peut se demander si la violence des collégiens a augmenté durant les dernières années et si les caractéristiques de l'établissement scolaire qu'ils fréquentent contribuent à l'expliquer. Il s'agit alors de valider une opinion très répandue selon laquelle la violence des collégiens a explosé, surtout parmi ceux qui fréquentent des établissements dits difficiles (en Zone d'Education Prioritaire ou ZEP). En effet, cette perception sociale est souvent produite par des événements isolés et très médiatisés, on dispose en effet de peu d'études auprès d'échantillons représentatifs et comparables dans le temps.

La violence des lycéens est nettement moins souvent étudiée. Pourtant, entre les élèves de l'enseignement général et ceux de l'enseignement professionnel, les différences concernent autant leur origine sociale que leur parcours scolaire (redoublement, notes), L'hypothèse d'une influence sociale et scolaire de la violence devrait donc se vérifier auprès de cette population. Comme dans les lycées d'enseignement professionnel (LP), 50% des élèves sont des garçons, (contre 47% en LEGT), on propose une analyse par sexe.

Les actions de prévention contre la violence ont été multipliées depuis quelques années, en particulier dans les collèges de zones sensibles (ZEP). L'étude de l'évolution de la violence dans les collèges, et l'éventuelle évolution différentielle de la violence selon le type d'établissement fréquenté (collège ZEP et non ZEP, lycée d'enseignement général et lycée d'enseignement professionnel, enseignement public et privé), peut fournir aux acteurs de prévention et aux décideurs des éléments d'évaluation de ce dispositif.

On propose donc,

- d'étudier l'évolution de la violence en 4 ans, séparément pour collégiens et lycéens ;
- d'étudier la violence par niveau d'études (au collège on tiendra compte de la classe, au lycée, du type d'enseignement , général - LEGT – ou professionnel -LP) ;
- de comparer les établissements urbains et ruraux, ainsi que les établissements ZEP et non ZEP. Ces analyses sont effectuées uniquement pour les collégiens, car il existe peu de lycées ruraux ou ZEP. Par ailleurs, comme l'âge des élèves diffère selon les établissements (les élèves en ZEP et en collèges urbains sont plus âgés que ceux des élèves non ZEP ou dans les collèges ruraux), on en a tenu compte dans la comparaison entre types d'établissements(ajustement par âge) ;
- de comparer les établissements par type d'enseignement (public ou privé) et par région. Pour des raisons d'effectifs (seulement 20% des jeunes sont scolarisés dans l'enseignement privés et la comparaison entre 8 régions ne permet pas de les sous-diviser selon d'autres critères scolaires), ces analyses sont effectuées pour l'ensemble des élèves du second degré ;
- de considérer tout type de violence, qu'elle concerne les atteintes aux personnes (bagarres, violences sur enseignants), les atteintes au biens (vols, dégradation) ou des violences plus graves (mettre le feu, utiliser une arme ou faire du racket)

QUESTION 1 : Entre 1999 et 2003, la violence des collégiens a-t-elle augmenté ?

Attention : Cette comparaison ne porte que sur les questions communes entre 1999 et 2003, et ne concerne que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves de 6^{ème} -5^{ème} n'étant pas inclus dans l'échantillon 1999.

Le tableau 30 indique que parmi les collégiens

- (5) La majorité des conduites de bagarre n'a pas évolué significativement entre 1999 et 2003, certains comportements restent même étonnamment stables, comme le fait d'être mêlé à une bagarre à l'école, qui concerne 33% des collégiens en 1999 et 33,7% en 2003, le fait de prendre part à une bagarre de groupe qui concerne 28,2% des collégiens en 1999 et 28,6% en 2003 ou le fait d'avoir pris quelque chose dans une boutique sans le payer qui concerne 30,5% des collégiens en 1999 et 30,8% en 2003 ;
- (6) Les violences graves (violence sur enseignant, utilisation d'une arme ou le fait de mettre le feu), conduites relativement rares, n'ont pas connu d'augmentation entre 1999 et 2003 ;
- (7) Si le vol dans une boutique n'a pas augmenté, le vol d'objets d'une valeur > 15 Euro a connu une augmentation de près de 30%, concernant 10% des collégiens (4^{ème}-3^{ème}) en 1999 contre 13% en 2003 ($p < 0,001$);
- (8) Les quelques violences scolaires étudiées en 2003 (bagarres entre élèves, violence sur professeurs) n'ont pas évolué entre 1999 et 2003 ;
- (9) Par contre, la dégradation des biens publics ou privés a nettement augmenté. En effet, elle concernait 17% des collégiens (4^{ème}-3^{ème}) en 1999 contre 23% en 2003, soit une augmentation de près de 40% ($p < 0,001$).

A la question "Entre 1999 et 2003, la violence des collégiens a-t-elle augmenté", la réponse est "CELA DEPEND DES CONDUITES : CERTAINES ONT AUGMENTE, D'AUTRES NON".

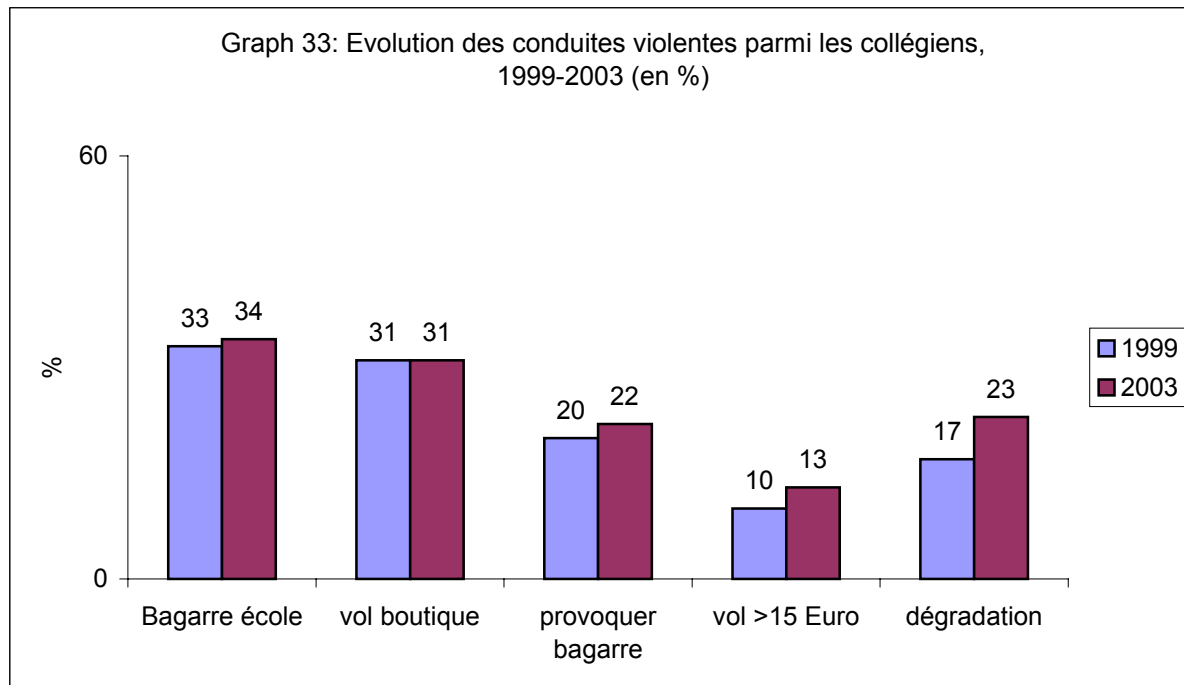
En effet, si la majorité des conduites de violence étudiées est restée stable entre 1999 et 2003, on note une augmentation sensible des vols d'objets d'une valeur > 15 Euro, et la dégradation exprès des biens publics et privés, respectivement en augmentation de 30% et 40%. Si l'évolution des prix, importante pour certains objets très prisés (CD, jeux informatiques) peut expliquer l'augmentation des vols des objets d'une valeur de > 15 Euro - le prix proposé dans cette question était identique en 1999 et en 2003, respectivement 100 FF et 15 Euro), force est de constater que les dégradations des biens publics ou privés a connu une augmentation considérable .

Reste que cette stabilité globale de la violence des collégiens est à considérer avec précaution, car elle masque quelques disparités en fonction du type d'établissement fréquenté, analysées plus loin.

Tableau 30 : La violence des collégiens (élèves de 3^{ème} et 4^{ème}). Comparaison entre 1999 et 2003 (en %)

	1999	2003
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%
Frappé un de vos professeurs	2.7	2.9
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	33.0	33.7
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	28.2	28.6
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	3.3	3.9
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	30.5	30.8
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	3.4	2.9
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	17.3	15.1
Provoqué une bagarre avec un autre individu	19.6	22.3
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	10.1	13.4
Vendu des objets volés	8.6	9.1
Abimé exprès des biens publics ou privés	16.9	22.9

Source : ESPAD 99 et 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



QUESTION 2 : Entre la classe de 6^{ème} et celle de 3^{ème}, la violence des collégiens est-elle en augmentation? Qu'en est-il des élèves de Segpa ?

Attention : Dans les collèges, il existe un cycle d'enseignement général (6^{ème}-3^{ème}) et des classes spécialisées, les SEGPA.

Dans le cycle d'enseignement général (de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}),

- (8) Les conduites de bagarres augmentent entre la 6^{ème} et la 5^{ème} (la différence est statistiquement significative à $p < 0.01$ pour les bagarres à l'école et le fait de prendre part à une bagarre de groupe) , pour décroître légèrement ensuite ;
- (9) La violence verbale augmente aussi sensiblement entre la 6^{ème} et la 5^{ème} (de 27% à 37%), mais rester stable ensuite :
- (10) Les conduites de vol augmentent progressivement entre la 6^{ème} et la 3^{ème} : le vol dans une boutique passe du simple au double ((de 15% à 34%, $p < 0.001$) alors que le vol d'objets d'une valeur > 15 Euro ainsi que la vente des objets volés passent du simple au triple (le vol d'objets d'une valeur > 15 Euro passe de 5% à 15%, $p < 0.001$ la vente des objets volés de 3% à 10%, $p < 0.001$).
- (11) Les dégradations des biens publics ou privés augmentent aussi tout au long du collège, avec un saut important entre la classe de 6^{ème} et celle de 5^{ème} (de 11% à 19%). En classe de 3^{ème}, un élève sur 4 (25%) a déjà abimé exprès des biens publics ou privés.

Les élèves de l'enseignement spécialisé (SEGPA) se révèlent nettement plus violents que les collégiens du cycle général, différence qui persiste après ajustement sur le sexe et l'âge. La majorité des violences, les bagarres tout comme les violences les plus graves (comme le fait de frapper un professeur, d'utiliser une arme, de mettre le feu, de faire du racket ou d'être auteur d'actes racistes), sont nettement plus fréquents chez les jeunes SEGPA ($p < 0,001$). Par contre le fait de voler dans un magasin, d'abimer des biens publics ou privés ou d'être auteur de violences verbales ne sont pas des conduites spécifiques des élèves de Segpa.

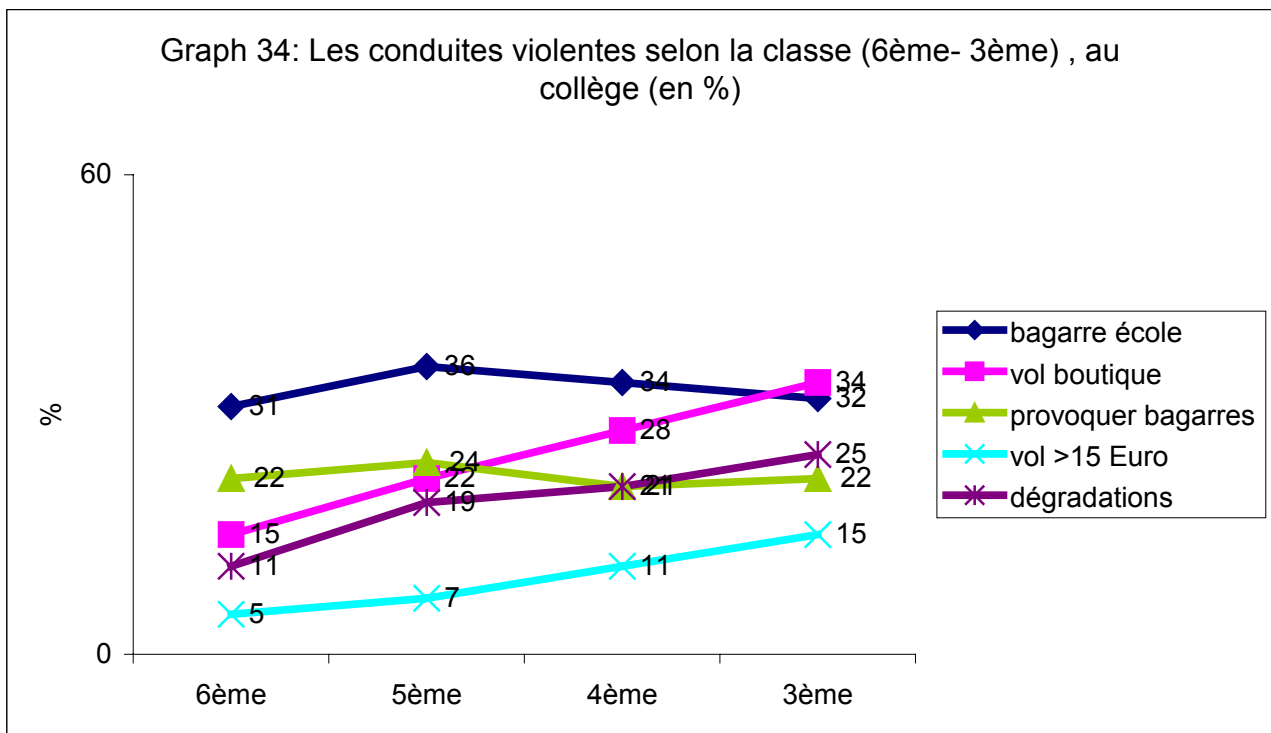
A la question " *La violence des collégiens en augmentation entre la classe de 6^{ème} et 3^{ème} ?* ", la réponse est " *OUI* ". Dans le cycle d'enseignement général, la 6^{ème} se révèle être une classe relativement préservée du point de vue des conduites de violence. Ce calme relatif diminue sensiblement dès la classe de 5^{ème} .

A la question « *Qu'en est-il des élèves de Segpa ?* », force est de constater qu'ils sont " à très haut risque de violence", en particulier des violences les plus graves, comme le racket, le fait de mettre le feu et d'utiliser une arme.

Tableau 31 : La violence selon la classe fréquentée au collège en 2003 (en %)

	6ème	5ème	4ème	3ème	SEGPA
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%
Frappé un de vos professeurs	1.4	3.0	2.5	2.7	5.6
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	31.0	35.5	33.7	32.2	43.1
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	26.1	30.1	26.3	29.8	33.4
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	2.1	3.1	3.6	3.6	8.0
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	15.3	21.7	28.1	34.1	25.0
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un	1.5	2.0	2.9	2.4	6.2
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	12.9	14.2	13.6	15.1	22.5
Provoqué une bagarre avec un autre individu	22.2	23.8	21.0	21.9	31.0
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	4.5	7.5	10.5	15.3	16.4
Vendu des objets volés	2.9	4.7	6.9	10.4	12.4
Abîmé exprès des biens publics ou privés	10.9	18.7	20.6	25.3	19.6
Été auteur de racket	1.2	1.8	1.8	1.9	4.5
Été auteur d'actes racistes	4.6	4.4	5.6	3.8	6.6
Été auteur de violences verbales	26.7	37.4	37.8	37.7	27.3

Source : ESPAD 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



QUESTION 3 : Les élèves des collèges urbains sont - ils plus violents que ceux des collèges ruraux ?

La comparaison entre élèves de collèges ruraux et de collèges urbains en 2003 montre de faibles différences.

- (12) Ainsi, les uns sont aussi " bagarreurs " que les autres, aussi nombreux à être auteurs de violences verbales ou à avoir effectué des dégradations de biens publics ou privés. Il en est de même pour le racket, l'utilisation d'une arme, le fait de mettre le feu, qui sont certes des conduites rares, mais ne sont pas l'apanage ni des uns, ni des autres.
- (13) Les conduites de vol et la revente des objets volés s'avèrent un peu plus fréquentes parmi les élèves des collèges urbains (25% ont volé dans une boutique, 10% un objet d'une valeur > 15 Euro, 7% ont vendu des objets volés) que parmi ceux des collèges ruraux (respectivement 22%, 7% et 4%). Toutefois, après ajustement selon sexe et âge (les élèves des établissements urbains sont plus âgés que ceux des établissements ruraux, la moyenne d'âge étant de 13,8 versus 13,6), seule la revente des objets volés est une conduite plus fréquente parmi les collégiens des établissements urbains (OR= 1,6, p<0,001).
- (14) Les actes racistes sont un peu plus fréquents dans les établissements ruraux (5,8% versus 4,5%) , différence qui disparaît après ajustement selon l'âge et le sexe.

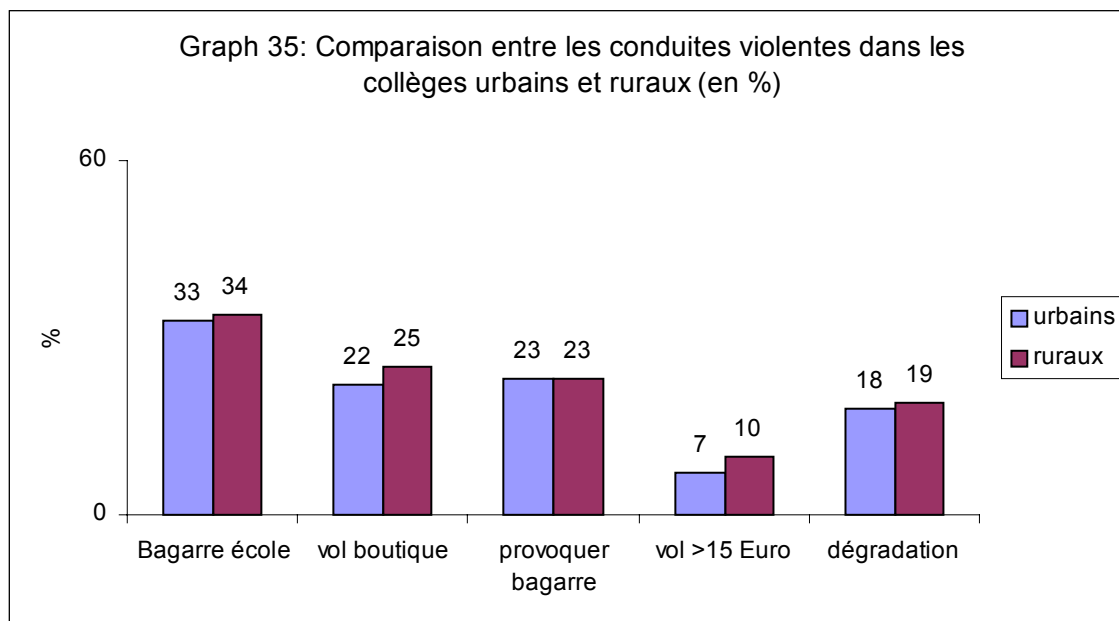
A la question "*Les élèves des collèges urbains sont - ils plus violents que ceux des collèges ruraux ?*" , la réponse est " **GLOBALEMENT NON**".

En effet, il n'existe actuellement pas de différence entre collèges ruraux et urbains, les (faibles) différences qui existent disparaissant en ajustant sur le sexe et l'âge (les élèves des établissements urbains étant plus âgés). Seule différence significative : la revente des objets volés, plus fréquente en milieu urbain.

Tableau 32 : La violence des élèves des collèges ruraux et urbains en 2003 (en %)

	Ruraux	Urbains
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%
Frappé un de vos professeurs	2.1	2.3
Eté mêlé(e) à une bagarre à l'école	32.9	33.6
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	29.9	28.2
Utilisé une arme de quelque sorte que ce soit pour obtenir quelque chose de quelqu'un	3.0	3.3
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	21.8	24.9
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	2.0	2.4
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	14.6	14.3
Provoqué une bagarre avec un autre individu	22.5	22.7
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	7.4	9.9
Vendu des objets volés	4.0	6.7
Abimé exprès des biens publics ou privés	17.8	18.9
Eté auteur de racket	1.4	1.8
Eté auteur d'actes racistes	5.8	4.5
Eté auteur de violences verbales	35.9	34.3

Source : ESPAD 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



QUESTION 4 : Entre 1999 et 2003, la violence a-t-elle plus augmenté dans les collèges urbains que dans les collèges ruraux ?

L'évolution de la violence entre 1999 et 2003 ⁵ s'avère contrastée en milieu urbain et rural. En effet,

- (15) Parmi les collégiens des établissements urbains, on observe peu d'évolution de la violence entre 1999 et 2003 et la majorité des conduites (violences scolaires, bagarres, violences graves) n'évoluent pas significativement entre les deux périodes d'observation. On constate même un recul de certaines conduites, comme le fait de voler dans une boutique ou de faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe ($p < 0,01$).
- (16) Parmi les collégiens des collèges ruraux, la tendance est bien différente, avec une hausse des conduites " prendre part à des bagarres de groupe " qui passe de 26% en 1999 à 31% en 2003 ($p < 0,05$) et " prendre quelque chose dans une boutique sans payer ", qui passe de 27% en 1999 à 32% en 2003 ($p < 0,05$).
- (17) Reste toutefois que les vols d'objets d'une valeur > 15 Euro et les dégradations de biens publics ou privés augmentent parmi tous les collégiens, quelle que soit l'établissement (urbain ou rural) qu'ils fréquentent

A la question « *Entre 1999 et 2003, la violence a-t-elle plus augmenté dans les collèges urbains que dans les collèges ruraux* », la réponse est « NON ».

Bien au contraire, la violence a plus augmenté dans les collèges ruraux que dans les collèges urbains. Ainsi, un nivellement entre établissements s'est opéré entre 1999 et 2003, surtout lié à l'augmentation de certaines violences (bagarres, vols), dans les collèges ruraux et la stabilité, voire la diminution (vols, le fait de commencer une bagarre) dans les établissements urbains

Reste qu'une seule différence persiste à travers le temps : les élèves des établissements urbains sont, en 2003 comme en 1999, près de deux fois plus nombreux à revendre des objets volés. L'anonymat urbain tout comme le plus faible contrôle social en ville permettent probablement une plus grande liberté à cet égard.

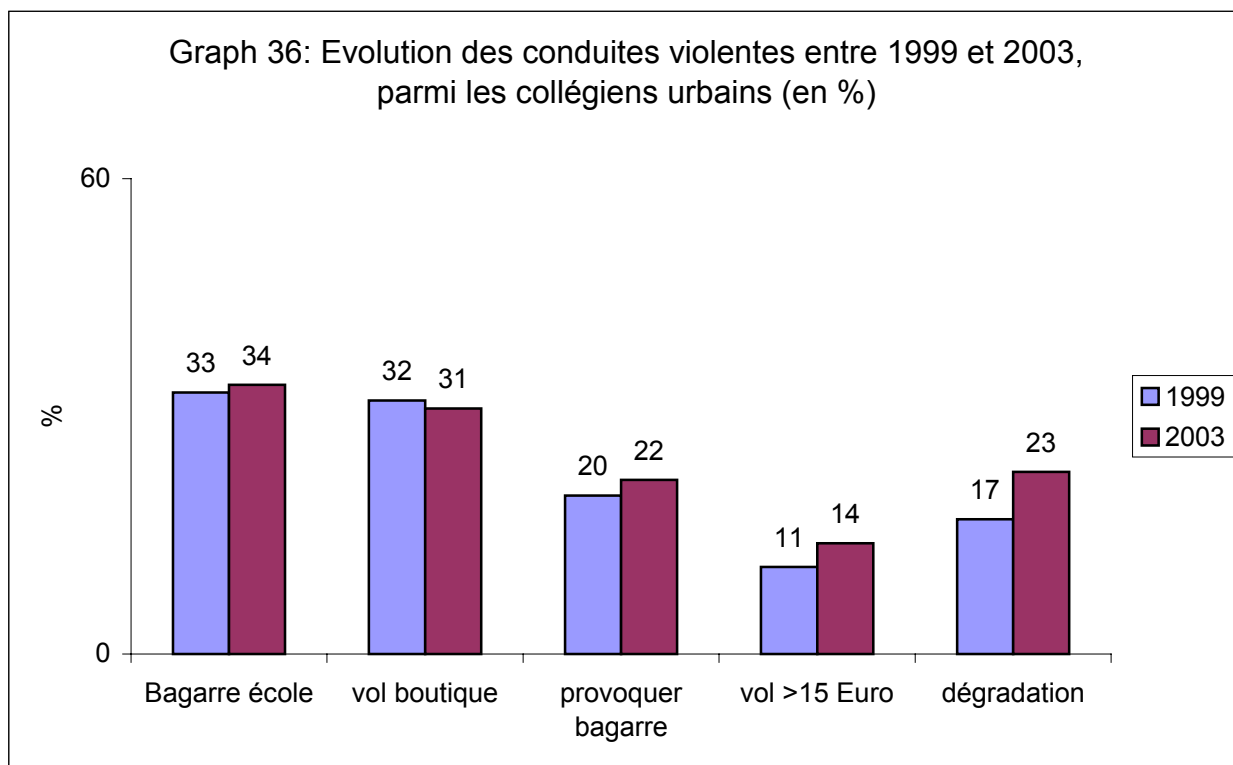
⁵ Attention : cette comparaison ne concerne que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} n'ayant pas été interrogés en 1999.

Tableau 32 : Evolution 1999-2003 de la violence des élèves des collèges urbains et ruraux (en %)

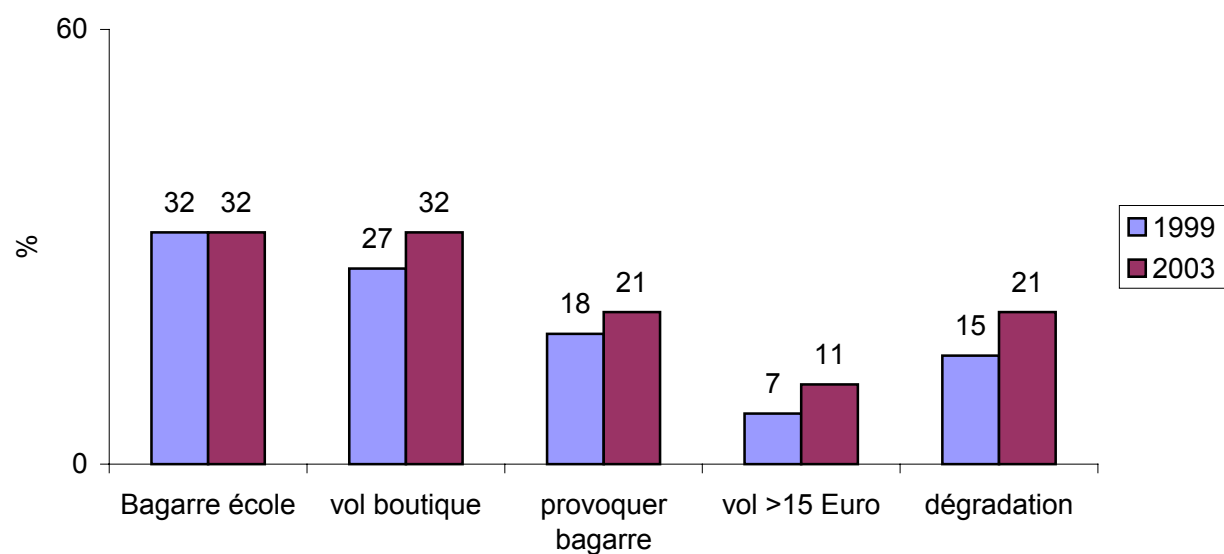
Attention : Cette comparaison ne que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves de 6^{ème} -5^{ème} n'étant pas inclus dans l'échantillon 1999.

	Urbains 1999	Urbains 2003	Ruraux 1999	Ruraux 2003
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Frappé un de vos professeurs	2.7	3.0	2.8	1.7
Eté mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	33.4	33.9	31.5	32.0
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	28.8	28.5	25.7	30.9
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	3.4	4.0	2.7	3.4
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	31.5	30.7	26.7	31.5
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	3.7	2.9	2.4	3.1
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	17.7	15.0	15.6	16.8
Provoqué une bagarre avec un autre individu	20	22.4	8.2	21.8
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	10.8	13.6	7.4	11.3
Vendu des objets volés	9.5	9.4	5.3	5.6
Abimé exprès des biens publics ou privés	17.4	23.0	15.0	20.9

Source : ESPAD 99 et 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



Graph 37: Evolution des conduites violentes entre 1999 et 2003, parmi les collégiens ruraux (en %)



Question 5 : Les collégiens de ZEP sont-ils plus violents que les collégiens hors ZEP ?

La comparaison en 2003 entre les élèves de collèges urbains ZEP et les élèves des collèges urbains non ZEP montre que :

- (18) On n'observe pas de différence entre collégiens ZEP et non ZEP pour dix des quatorze conduites étudiées. Ainsi, les conduites de vol et bagarres, voire certaines violences graves (comme l'utilisation d'une arme, le fait de mettre le feu, les actes racistes) sont aussi fréquentes parmi les collégiens non ZEP que parmi les collégiens ZEP.
- (19) Deux conduites sont moins fréquentes parmi les collégiens ZEP que parmi les collégiens non ZEP : le fait d'abîmer des biens publics ou privés (16% parmi les collégiens ZEP, 19% parmi les collégiens non ZEP, après ajustement sur sexe et âge, OR= 0,76, p<0,001) et le fait d'avoir été auteurs de violences verbales (29% versus 35%, après ajustement sur sexe et âge, OR= 0,72, p<0,001) ;
- (20) Deux des conduites étudiées sont plus fréquentes parmi les collégiens ZEP que parmi les collégiens non ZEP la vente des objets volés (8% parmi les collégiens ZEP versus 6% parmi les collégiens non ZEP) et le racket (3% versus 1,6%). Après ajustement selon l'âge et le sexe, seule la différence sur le racket persiste (OR = 1,84, p<0,001).

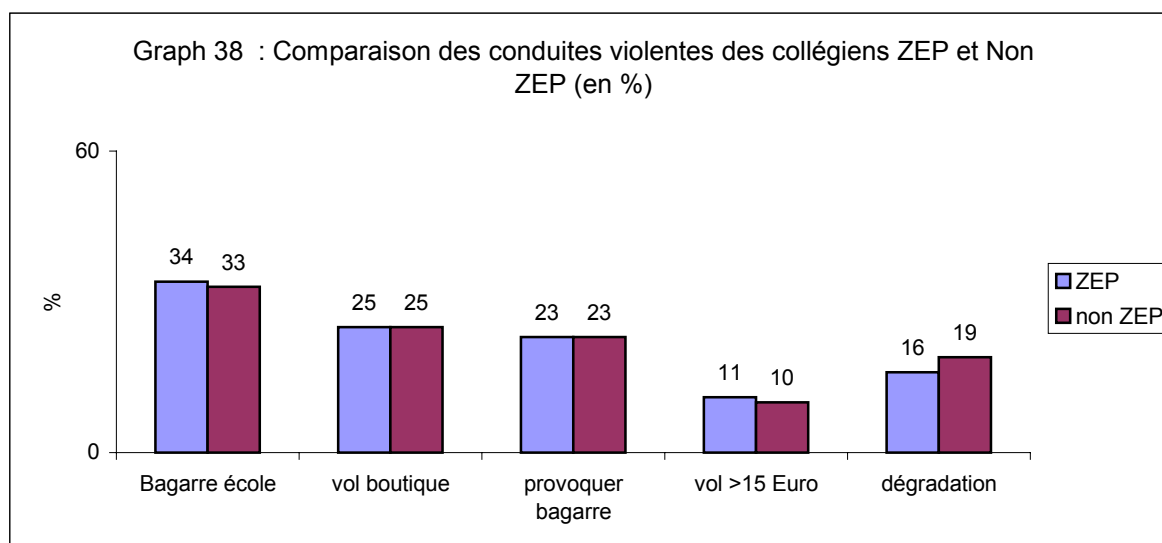
A la question "*Les collégiens de ZEP sont-ils plus violents que les collégiens hors ZEP ?*" la réponse est "GLOBALEMENT NON".

En effet, pour la majorité des conduites de violence étudiées, il n'a pas, en 2003, de différences entre ZEP et non ZEP . Toutefois, la revente des objets volés tout comme le racket sont plus fréquents parmi les élèves ZEP. Mais la violence verbale et la dégradation des biens publics et privés sont moins fréquents en ZEP qu'ailleurs.

Tableau 34 : La violence des collégiens urbains ZEP ou non ZEP en 2003(en %)

	Urbain hors ZEP	Urbain ZEP
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%
Frappé un de vos professeurs	2.2	2.9
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école	33.4	34.3
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	28.5	26.5
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	3.2	4.1
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	24.9	24.9
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	2.3	2.8
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	14.3	14.5
Provoqué une bagarre avec un autre individu	22.6	23.2
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	9.7	10.7
Vendu des objets volés	6.4	8.0
Abimé exprès des biens publics ou privés	19.3	16.2
Été auteur de racket	1.6	3.1
Été auteur d'actes racistes	4.5	4.7
Été auteur de violences verbales	35.3	28.6

Source : ESPAD 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



Question 6 : Entre 1999 et 2003, la violence a-t-elle plus augmenté parmi les collégiens ZEP que parmi les collégiens non ZEP ?

L'évolution 1999-2003 de la violence parmi les collégiens ZEP et parmi les collégiens non ZEP montre que

- (21) Parmi les collégiens ZEP, la violence évolue peu 1999 et 2003, et les quelques augmentations observées ne sont pas statistiquement significatives. On note plutôt une diminution de la violence : ainsi décroît le fait de voler dans une boutique ($p < 0,05$) ou de faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe ($p < 0,05$)
- (22) Parmi les collégiens non ZEP, la violence est plutôt en augmentation et au mieux stable. L'augmentation est statistiquement significative pour du fait de provoquer une bagarre (qui passe de 20% à 23% , $p < 0,05$), de voler un objet d'une valeur > 15 Euro. (qui passe de 11% à 13%, $p < 0,001$) et d'abimer des biens publics ou privés (de 17% à 23%, $p < 0,001$).

A la question « *Entre 1999 et 2001, la violence a-t-elle plus augmenté parmi les collégiens ZEP que les parmi les collégiens non ZEP* », la réponse est « *NON* ».

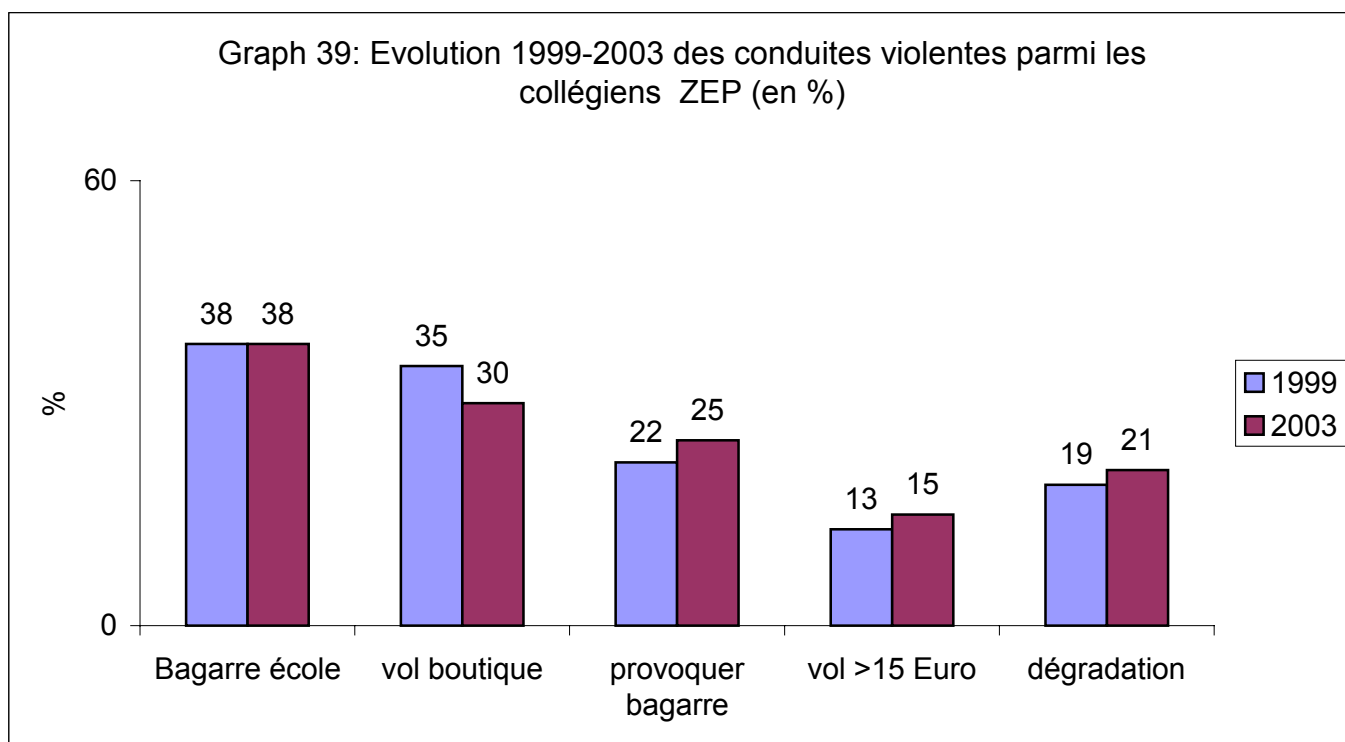
On a même observé le contraire. Ainsi les différences qui existaient en 1999 se sont estompées en l'espace de 4 ans, et ce à cause un double mouvement : une diminution de certaines violences (vol, faire partie d'un groupe qui commence une bagarre) parmi les élèves ZEP et une augmentation de certaines violences (provoquer des bagarres, voler des objets d'une valeur > 15 euro, abimer des biens publics ou privés) parmi les élèves non ZEP.

Tableau 35: Evolution 1999-2003 de la violence dans les collèges ZEP et non ZEP (en %)

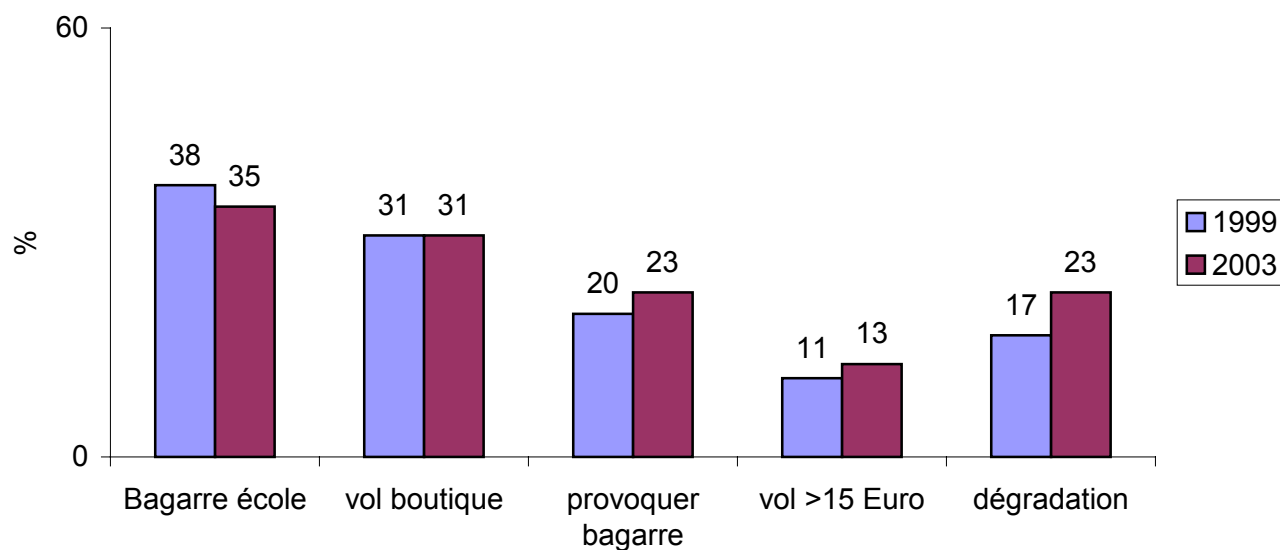
Attention : Cette comparaison ne que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves de 6^{ème} -5^{ème} n'étant pas inclus dans l'échantillon 1999

	Urbains hors ZEP		Urbains ZEP	
	1999	2003	1999	2003
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Frappé un de vos professeurs	2,6	3,0	3,3	2,9
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	38,1	34,9	37,5	38,5
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	28,6	29,7	32,7	28,0
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	3,3	3,9	5,0	5,5
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	30,9	30,6	35,1	30,5
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	3,4	2,8	6,2	4,0
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	17,3	14,6	21,0	17,0
Provoqué une bagarre avec un autre individu	19,9	22,7	21,8	24,8
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	10,6	13,4	12,6	14,5
Vendu des objets volés	9,1	9,4	12,8	10,4
Abimé exprès des biens publics ou privés	17,2	23,2	19,3	20,6

Source : ESPAD 99 et 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



Graph 40: Evolution 1999-2003 des conduites de violence parmi les collégiens non ZEP (en %)



QUESTION 7 : La violence des lycéens, en augmentation entre 1999 et 2003 ?

Attention : Cette comparaison ne porte que sur les questions communes entre 1999 et 2003

Le tableau 36 portant sur l'évolution des violences par type d'enseignement (LEGT, LP) met en évidence que :

- (23) Parmi les élèves de l'Enseignement Général (LEGT), la violence a connu une légère augmentation, même si, en considérant chacune des conduites, les différences observées ne sont pas toutes statistiquement significatives. Reste l'augmentation significative des bagarres scolaires (de 19% à 21%, $p < 0,001$), des bagarres entre groupes (de 22% à 24%, $p < 0,001$), du vol dans une boutique (de 27% à 29%, $p < 0,01$) et surtout de la dégradation des biens publics ou privés, qui est passée de 14% à 21% ($p < 0,001$) ;
- (24) Parmi les élèves de l'enseignement Professionnel (LP), la violence a connu une augmentation nettement plus importante que parmi les élèves de LEGT. On note en particulier l'augmentation des bagarres entre groupes (de 32% à 28%, $p < 0,001$), de la provocation d'une bagarre (de 20% à 25%), du vol dans une boutique (de 33% à 37%, $p < 0,001$), du vol d'un objet d'une valeur > 15 Euro (de 15% à 19%, $p < 0,001$), de la vente des objets volés (de 14% à 17%, $p < 0,001$), de l'utilisation d'une arme (de 3% à 6%, $p < 0,001$) . Comme pour les élèves de LEGT, la dégradation des biens publics ou privés s'est nettement accrue, de 17% en 1999 à 24% en 2003 ($p < 0,001$).
- (25) Ainsi, l'écart entre LEGT et LP s'est creusé entre 1999 et 2003, à cause de la relative stabilité de la violence des élèves LEGT et de l'augmentation plus importante de la violence des élèves LP.

A la question " *Les violences des lycéens, en augmentation entre 1999 et 2003*", la réponse est " OUI " .

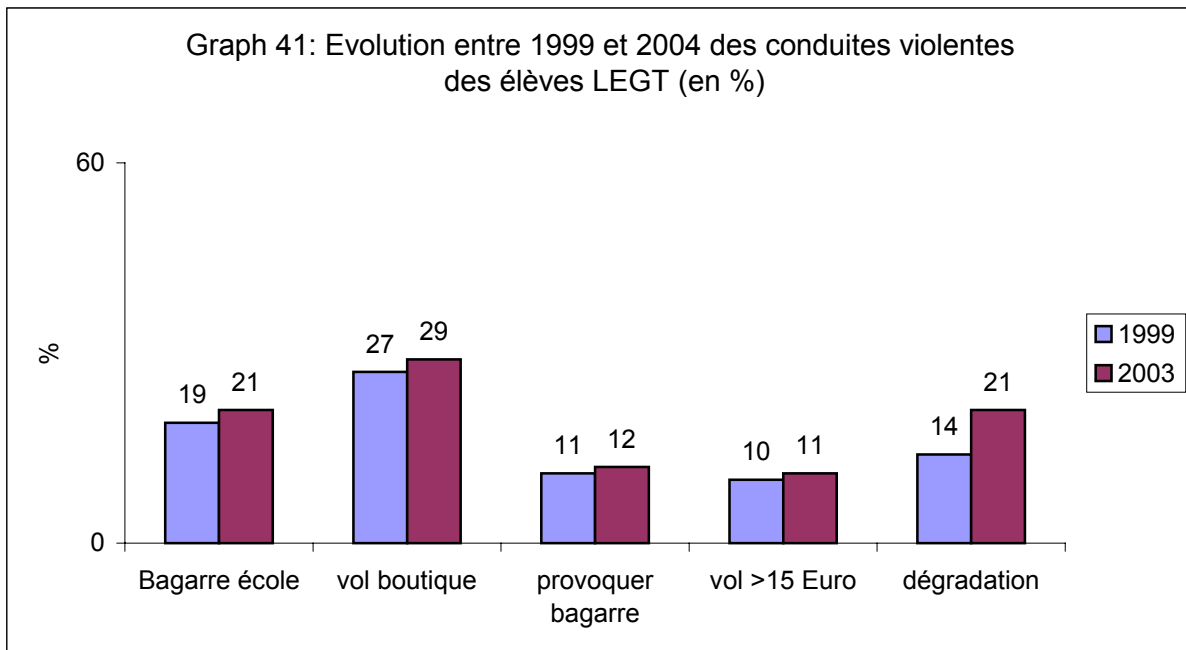
En effet, la majorité des conduites de violence augmentent pour les élèves LEGT comme pour les élèves LP.

Reste que ces augmentations sont plus importantes parmi les élèves de lycées professionnels que parmi ceux de l'enseignement général et technique. Avec comme conséquence un écart plus important entre LEGT et LP en 2003 qu'en 1999.

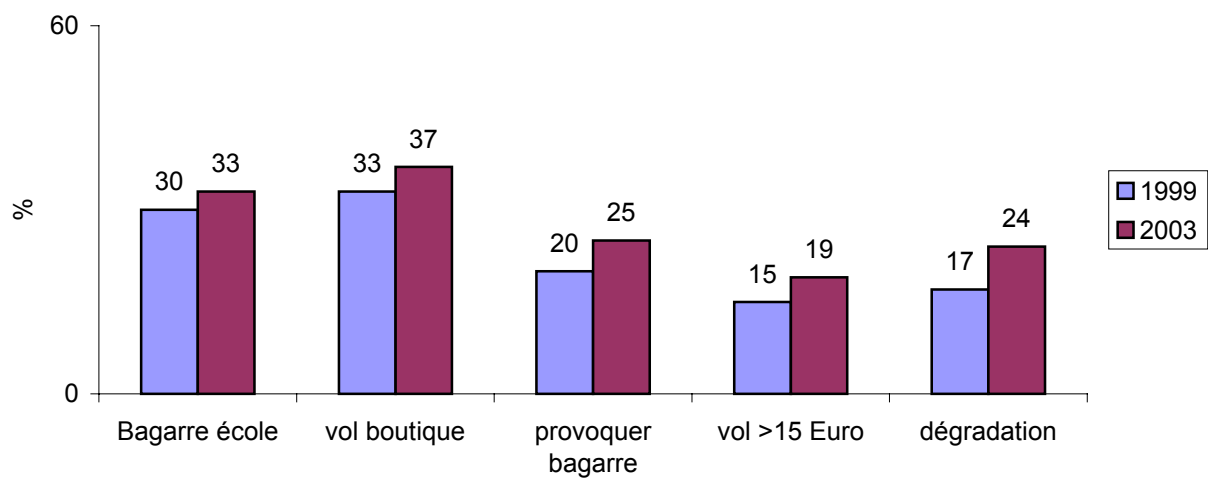
Tableau 36 : Evolution 1999-2003 de la violence des lycéens, par type d'établissement (en %)

	LEGT 1999	LEGT 2003	LP 1999	LP 2003
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Frappé un de vos professeurs	0.9	1.2	2.3	2.9
Eté mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	18.5	21.0	30.2	33.0
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	21.9	24.2	32.4	37.6
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	1.9	2.7	3.4	6.2
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	27.4	28.7	32.6	37.2
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	1.6	1.6	3.1	3.6
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	13.7	9.7	21.9	18.5
Provoqué une bagarre avec un autre individu	11.0	11.8	20.1	24.7
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	10.3	10.7	15.3	19.0
Vendu des objets volés	8.5	8.0	14.0	17.1
Abimé exprès des biens publics ou privés	13.6	20.5	17.2	23.7

Source : ESPAD 99 et 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



Graph 42: Evolution entre 1999 et 2003 des conduites violentes des élèves LP (en %)



QUESTION 8 : La violence des élèves de LP est-elle plus élevée que celle des élèves de LEGT?

La comparaison des lycéens LEGT et LP (par sexe) montre que les différences existent chez les filles comme chez les garçons. Ainsi,

- (26) Parmi les garçons, toutes les conduites de violence sont significativement plus fréquentes en LP qu'en LEGT, certaines sont même environ deux fois plus nombreuses, comme le fait de provoquer une bagarre (respectivement 31% des garçons LP contre 17% des garçons LEGT, $p < 0,001$), de voler des objets d'une valeur > 15 Euro (respectivement 26 % contre 14%, $p < 0,001$), de vendre des objets volés (28% contre 14%, $p < 0,001$), d'être auteur d'actes racistes (de 8% à 4%, $p < 0,001$), d'utiliser une arme (de 10% contre 5%, $p < 0,001$), de frapper un professeur (5% contre 2%, $p < 0,001$). Le fait d'être auteur de racket est même 3 fois plus fréquent parmi les garçons LEP que parmi les garçons LEGT (5,0% contre 1,5%, $p < 0,001$)
- (27) Parmi les filles, les tendances sont similaires à celles observées chez les garçons. Ainsi, les filles LP sont, elles aussi, environ deux fois plus nombreuses que les filles LEGT à avoir des conduites violentes, même si, parmi les élèves LEGT comme parmi les élèves LP les garçons sont plus violents que les filles.

La comparaison entre les élèves de 3^{ème} (voir question 3) d'une part et les élèves LEGT ou LP, d'autre part, montre que les taux de violence des élèves de LEGT sont très nettement inférieurs à ceux des élèves de 3^{ème}, alors que les taux de violence des élèves de LP sont nettement supérieurs à ceux des élèves de 3^{ème}. Cette comparaison suggère qu'il pourrait exister, en fin de classe de troisième, une orientation différente des élèves violents, plus volontiers orientés vers le lycée professionnel (et ce d'autant plus qu'il cumule aussi un ou deux redoublements...) de ceux qui ne sont pas violents (plus volontiers orientés en LEGT). Sans oublier que les plus violents ont probablement quitté le système scolaire, comme le suggère la baisse de la violence après l'âge de 16 ans (voir première partie).

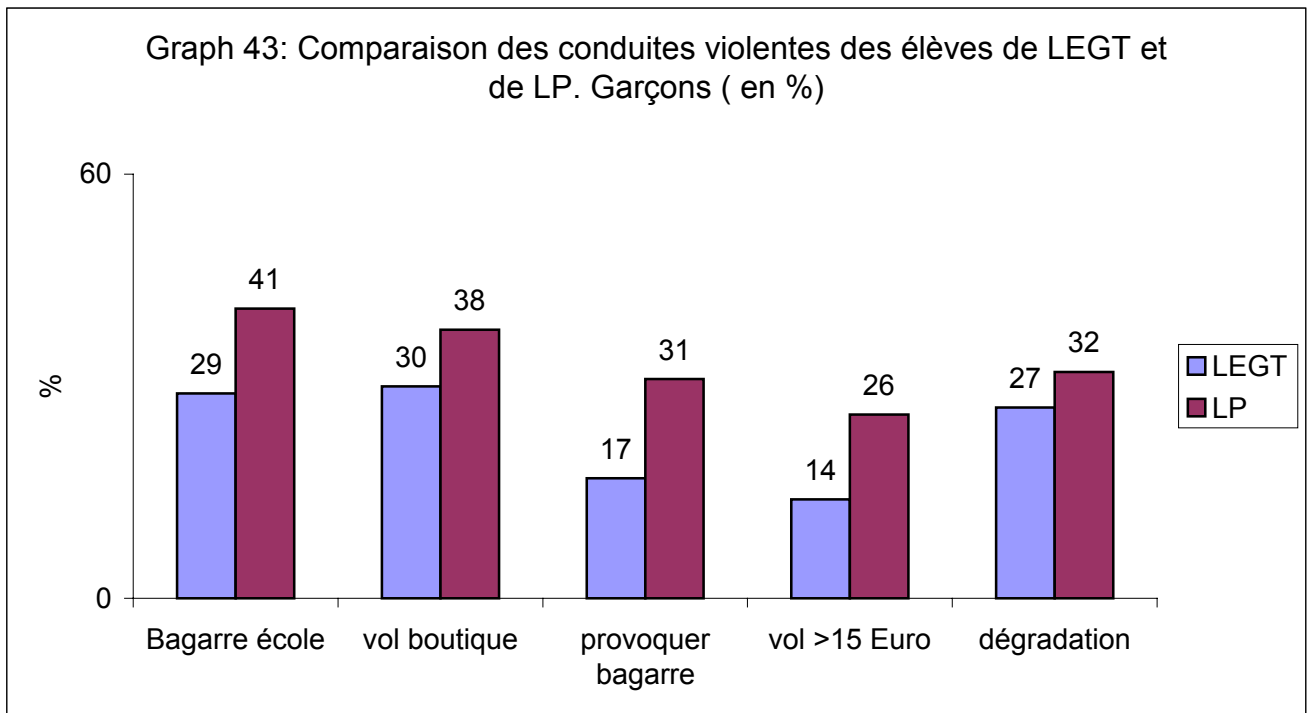
A la question " *La violence des élèves de LP est-elle plus élevée que celle des élèves de LEGT quel que soit le sexe ?*", la réponse est " *OUI*".

L'écart entre LEGT et LP existe pour les garçons comme pour les filles.

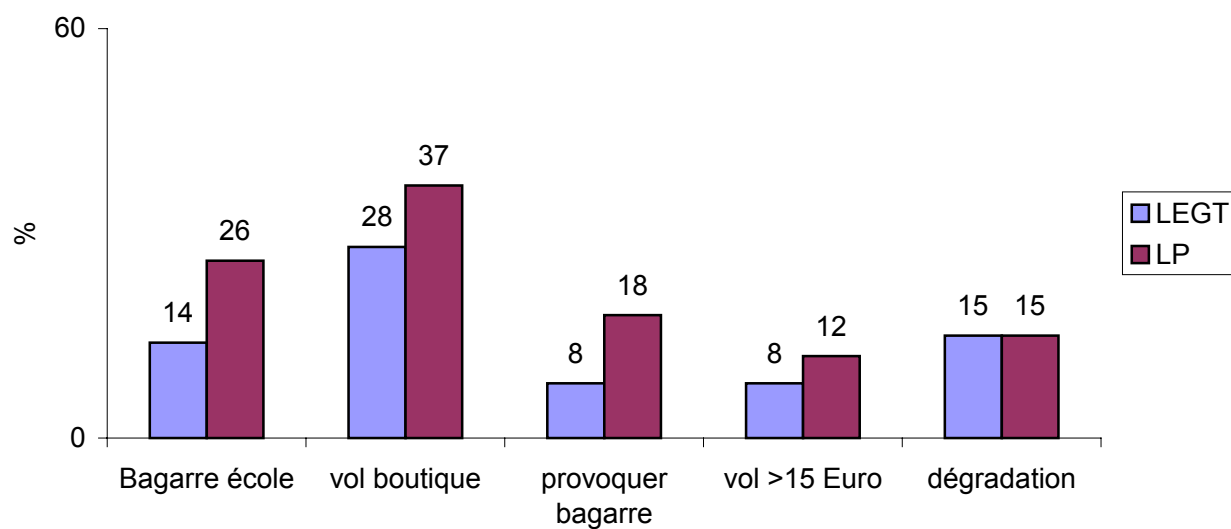
Tableau 36 : La violence des élèves LEGT et LP, par sexe en 2003 (en %)

	Garçons LEGT	Garçons LP	Filles LEGT	Filles LP
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Frappé un de vos professeurs	2.1	4.9	0.4	0.8
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	29.3	40.7	13.7	26.1
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	33,2	46,8	16,3	28,3
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	4,5	10,3	1,0	2,0
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	29.5	37.7	28.0	36.7
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	2.8	6.0	0.6	1.4
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre	14.3	25.3	5.7	12.0

avec un autre groupe				
Provoqué une bagarre avec un autre individu	16.5	31.2	7.7	18.2
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	14.3	26.3	7.6	12.1
Vendu des objets volés	14.3	27.9	2.4	6.4
Abîmé exprès des biens publics ou privés	27.0	32.2	14.7	15.4
Été auteur de racket	1.5	5.0	0.3	1.0
Été auteur d'actes racistes	4.4	7.8	2.4	5.1



Graph 44: : Comparaison des conduites violentes des élèves LEGT et LP. Filles (en %)



QUESTION 9 : Les élèves des établissements privés sont ils moins concernés par la violence que les ceux des établissements publics ?

La comparaison entre les élèves de l'enseignement public et ceux de l'enseignement privé montre que :

- (28) Pour la majorité des conduites, il n'y a pas de différence significative entre les élèves de l'enseignement privé et ceux du public. Il en est ainsi des violences scolaires, du vol dans une boutique, de la provocation des bagarres, du vol d'objets d'une valeur > 15 Euro, la vente d'objets volés, des actes racistes.
- (29) Quelques conduites sont déclarées plus fréquemment par les élèves de l'enseignement privé que par ceux du public, comme le fait de prendre part à des bagarres de groupe (30% versus 28%, $p < 0,01$), d'abîmer exprès des biens publics ou privés (23% versus 19%, $p < 0,001$) ou d'être auteur de violences verbales (38% versus 32%, $p < 0,001$).

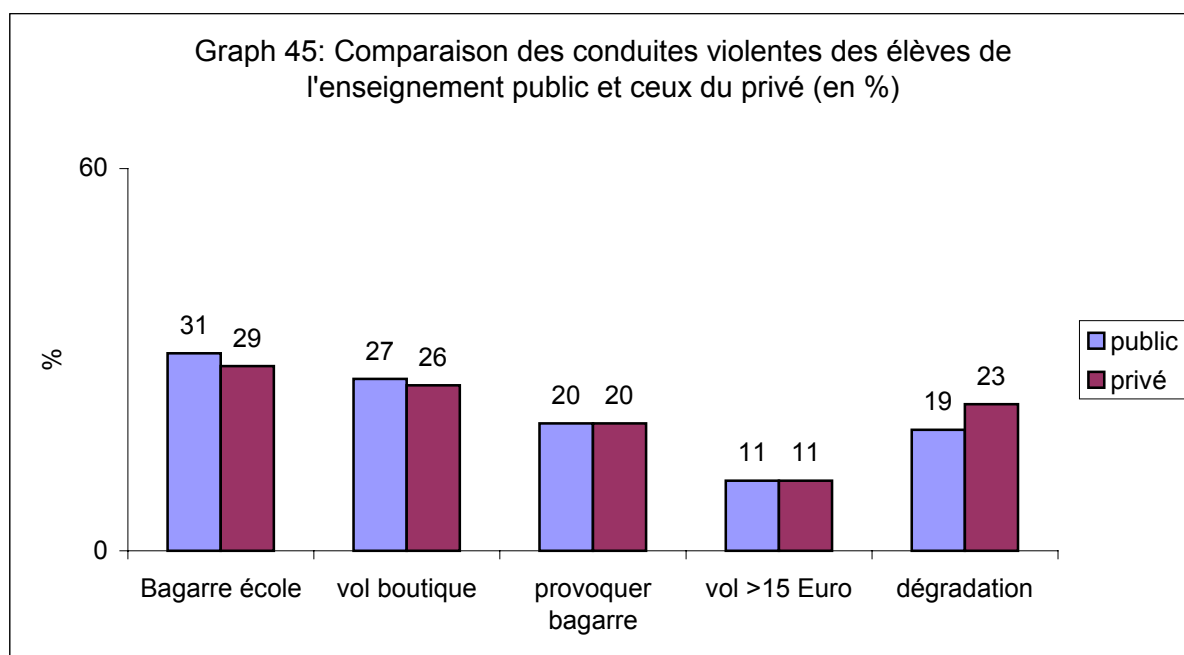
A la question " *Les élèves des établissements privés sont ils moins concernés par la violence que les ceux des établissements publics ?* ", la réponse est " **NON** "

En effet, sur aucune conduite, les élèves de l'enseignement public sont plus concernés que les élèves du privé. Ces derniers sont même plus nombreux à être auteurs de violences verbales, de dégradations et à participer à des bagarres de groupes.

Tableau 38 : La violence des élèves de l'enseignement public et privés en 2003 (en %)

	Etabl Privés	Etabl Publics
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%
Frappé un de vos professeurs	1.9	2.0
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	28.9	30.7
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	29,8	27,5
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	2,8	3,4
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	26.3	26.9
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	1.8	2.3
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	12.8	13.4
Provoqué une bagarre avec un autre individu	19.5	19.7
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	10.7	10.7
Vendu des objets volés	7.5	7.8
Abimé exprès des biens publics ou privés	23.2	19.0
Été auteur de racket	1.2	1.7
Été auteur d'actes racistes	4.1	4.5
Été auteur de violences verbales	37.5	32.3

Graph 45: Comparaison des conduites violentes des élèves de l'enseignement public et ceux du privé (en %)



QUESTION 10: Entre 1999 et 2003, la violence a-t-elle plus augmenté parmi les élèves de l'enseignement public que parmi ceux de l'enseignement privé ?

L'évolution de la violence entre 1999 et 2003 montre que

- (30) Cette évolution est sur plusieurs points comparable pour les élèves de l'enseignement public comme pour ceux de l'enseignement privé. On note en particulier l'augmentation des bagarres à l'école ($p < 0,01$ pour le public comme pour le privé) et de la provocation des bagarres ($p < 0,001$ pour le public comme pour le privé). Le fait de faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe diminue pour tous les élèves ($p < 0,001$ pour le privé, $p < 0,01$ pour le public) ;
- (31) L'augmentation de la dégradation des biens est plus importante dans le privé (+ 8 points, $p < 0,001$) que dans le public (+ 5 points, $p < 0,001$)
- (32) Prendre part à des bagarres n'augmente que dans le privé ($p < 0,001$), alors que le vol des objets d'une valeur > 15 euro ($p < 0,001$) ainsi que la vente des objets volés ($p < 0,05$) n'augmente que dans le public ;

A la question « *Entre 1999 et 2003, la violence a-t-elle plus augmenté parmi les élèves de l'enseignement public que parmi ceux de l'enseignement privé ?* », la réponse est « NON ».

L'évolution est comparable pour tous les élèves, même si certaines conduites augmentent plus pour les uns que pour les autres (dégradation et bagarres, augmentation plus importante pour les élèves de l'enseignement privé ; vente d'objets volés, augmentation plus importante pour élèves de l'enseignement public) .

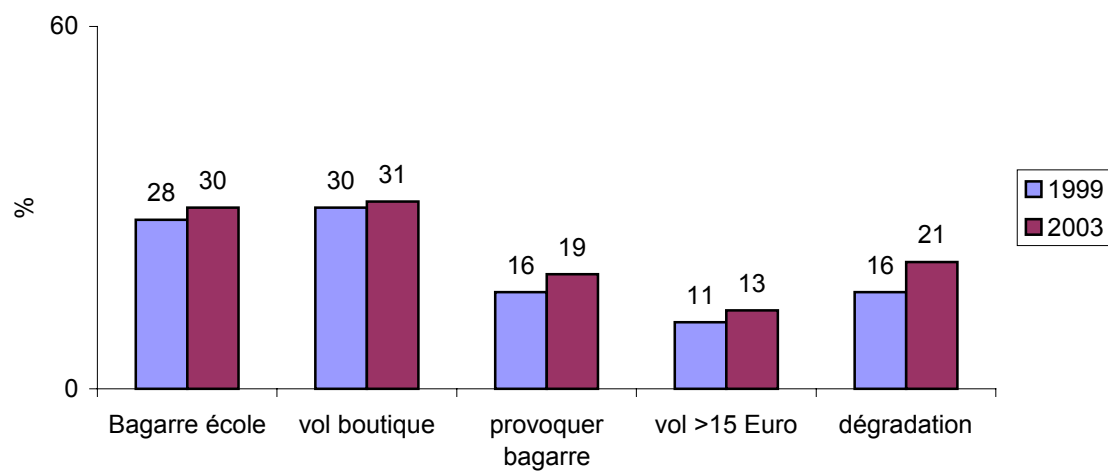
Tableau 39 : Evolution de la violence entre 1999 et 2003, parmi les élèves de l'enseignement public et ceux du privé (en %)

Attention : Cette comparaison ne que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} et ceux des lycées, les élèves de 6^{ème} -5^{ème} n'étant pas inclus dans l'échantillon 1999.

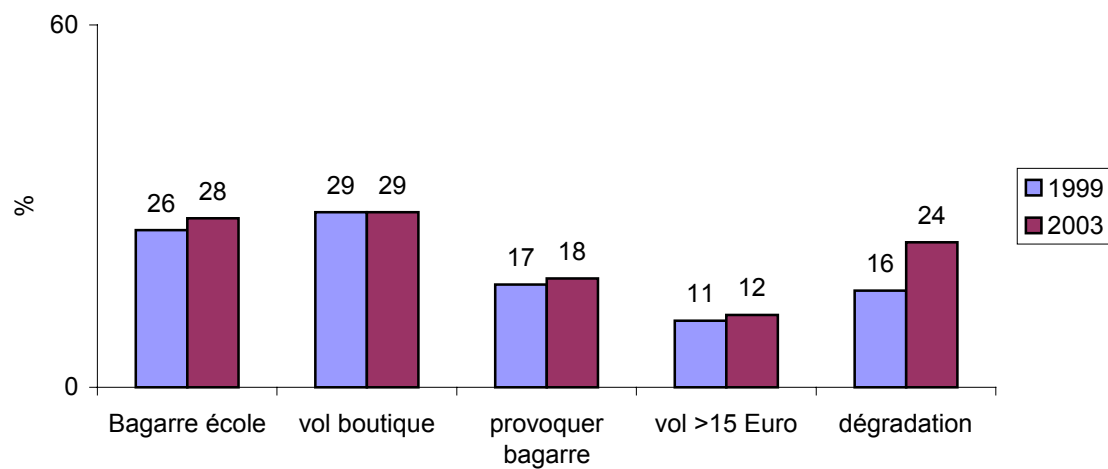
	Etabl Privés		Etabl Publics	
	1999	2003	1999	2003
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Frappé un de vos professeurs	2.0	2,2	1.9	2,2
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	26.3	27,8	28.2	29,7
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	25.8	29,3	27.4	28,1
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	2.6	3,0	3.3	3,9
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	29.4	28,9	29.8	30,9
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	2.5	1,9	2.7	2,7
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	16.7	12.8	16.3	13.4
Provoqué une bagarre avec un autre individu	16.6	18,4	16.0	18,8
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	11.3	12,1	10.7	13,1
Vendu des objets volés	9.3	8,8	9.0	10,1
Abimé exprès des biens publics ou privés	15.5	23,5	16.0	21,3

Source : ESPAD 99 et 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)

Graph 46. Evolution entre 1999 et 2003 des conduites violentes parmi les élèves de l'enseignement public (en %)



Graph 47. Evolution entre 1999 et 2003 des conduites violentes parmi les élèves de l'enseignement privé (en %)



QUESTION 11 : La violence est-elle plus fréquente dans certaines régions que dans d'autres ?

Attention : On a constitué 8 régions, qui regroupent les 26 académies de la métropole.

Il existe des différences selon les régions, même si certaines sont faibles, d'autres non. On note, en particulier,

- (33) Des différences relativement importantes pour les conduites de vols, avec des proportions toujours plus élevées en Ile de France qu'ailleurs ($p < 0.001$), proportions qui oscillent entre 23% (Nord Ouest) et 31% (Ile de France, $p < 0,001$) pour le vol dans une boutique, de 9% (Nord Ouest) et 13% (Ile de France, $p < 0,001$) pour vol d'un objet de valeur > 15 Euro entre 6% (Nord Ouest) et 10% (Ile de France, $p < 0,001$) pour la vente des objets volés ;
- (34) Une différence importante pour les actes racistes, avec des proportions qui oscillent entre 3% (Nord-Ouest) et 7% (Nord- Est, $p < 0,001$) ;
- (35) Une différence assez importante pour la provocation des bagarres, avec des proportions qui oscillent entre 16% (Centre Ouest) et 22% (Nord-Est, $p < 0,01$) ;
- (36) Des différences faibles ($p < 0,05$) pour les autres conduites de bagarres, les violences verbales, les dégradations des biens publics ou privés, les actes de violences graves comme le fait de mettre exprès le feu, utiliser d'une arme ou faire du racket.

A la question " *La violence est-elle plus fréquente dans certaines régions que dans d'autres ?* ", la réponse est " *Oui* ".

En effet, les conduites de vol sous toutes ces formes sont plus importants en IDF qu'ailleurs alors que dans le Nord-Est, les bagarres provoqués tout comme le racisme sont plus importants qu'ailleurs. Reste que toutes les régions sont concernés par les conduites violentes des adolescents.

Tableau 40. Les violences en 2003, par région (en %)

	Nord	Nord-Ouest	Nord-Est	IDF	Centre-Ouest	Centre-Est	Sud-Ouest	Sud-Est
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%	%	%
Frappé un de vos professeurs	2.2	1.4	2.0	2.6	2.0	2.0	1.5	1.8
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école	31.5	26.2	32.0	31.0	26.1	30.7	28.0	31.4
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	27.2	23.4	23.2	30.8	28.8	25.0	25.6	28.4
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	2.7	1.5	2.7	2.3	2.1	2.2	1.5	2.8
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe	14.6	12.9	15.9	12.4	13.3	12.7	12.6	13.9
Provoqué une bagarre avec un autre individu	20.6	19.0	22.2	20.4	16.3	18.2	18.7	20.6
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	10.5	9.4	9.3	13.1	11.0	9.9	10.4	10.5
Vendu des objets volés	8.3	5.9	7.4	10.0	8.5	6.9	6.0	7.7
Abîmé exprès des biens publics ou privés	18.4	19.3	18.8	21.8	20.9	18.8	18.3	20.4
Fait du racket	1.7	1.3	2.6	1.9	2.1	1.2	1.5	1.2
Été auteur d'actes racistes	5.0	3.4	7.0	3.6	5.1	4.9	3.7	4.4
Été auteur de violences verbales	31.7	35.4	32.4	32.3	32.1	35.4	32.2	32.2

QUESTION 12 : La violence augmente-t-elle plus dans certaines régions que dans d'autres ?

L'évolution de la violence entre 1999 et 2003, par région montre clairement que :

- (37) La dégradation des biens publics et privés augmente dans toutes les régions ($p < 0,001$), alors que le fait de « frapper un professeur » ou de « mettre le feu exprès » n'augmente dans aucune des régions
- (38) Le vol dans une boutique n'a augmenté que dans le Nord ($p < 0,001$), que le vol d'un objet d'une valeur > 15 euro a augmenté dans le Nord ($p < 0,01$) et le centre-Est ($p < 0,001$) et que la vente des objets volés n'a augmenté que dans le Centre-Est ($p < 0,01$) ;
- (39) L'utilisation d'une arme a augmenté dans plusieurs régions pour rejoindre le taux observé en IDF qui lui est resté stable;
- (40) Le fait de provoquer une bagarre avec un individu a augmenté significativement (p entre $< 0,01$ et $0,001$) dans 5 régions sur huit (Nord-Ouest, Nord Est, IDF, Centre Est, Sud-Ouest), les bagarres scolaires dans 4 régions sur huit (Nord, IDF, Centre Est, Sud Est) et les bagarres de groupe dans deux régions sur huit (Nord, Nord-Ouest) ;
- (41) Le fait de faire partie d'un groupe qui commence une bagarre avec un autre groupe a légèrement ($p < 0,05$) diminué dans 5 régions .

A la question « La violence augmente-t-elle plus dans certaines régions que dans d'autres ? », la réponse est « OUI ».

En effet, les régions « Nord » et « Centre Est » sont les plus concernées par les augmentations, les régions « Nord-Est » et « Centre Ouest » sont les moins concernées.

Tableau 41. Evolution de la violence entre 1999 et 2003, par région (en %)

Attention : Cette comparaison ne que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} et ceux des lycées, les élèves de 6^{ème} –5^{ème} n'étant pas inclus dans l'échantillon 1999.

	Nord	Nord-Ouest	Nord-Est	IDF	Centre-Ouest	Centre-Est	Sud-Ouest	Sud-Est
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%	%	ù
Frappé un de vos professeurs	2.1	1.8	3.1	2.3	1.2	1.4	1.4	1.6
1999								
2003	2.2	1.4	2.0	2.6	2.0	2.0	1.5	1.8
Été mêlé(e) à une bagarre à l'école ou au travail	25.9	25.7	32.0	26.7	26.0	26.0	24.9	28.1
1999								
2003	31.5	26.2	32.0	31.0	26.1	30.7	28.0	31.4
Pris part à une bagarre où un groupe de vos amis était confronté à un autre groupe	26.6	23.4	29.4	26.3	25.1	26.7	23.5	28.5
1999								
2003	30.5	26.3	29.0	27.9	27.9	27.6	26.7	27.2
Utilisé une arme de quelque sorte pour obtenir quelque chose de quelqu'un	2.1	2.7	3.9	4.4	2.1	2.4	1.6	2.1
1999								
2003	3.6	2.6	3.5	4.0	4.1	3.2	2.6	3.0
Pris quelque chose dans une boutique sans le payer	26.3	31.2	24.1	35.6	30.3	26.9	27.9	30.6
1999								
2003	27.2	23.4	23.2	30.8	28.8	25.0	25.6	28.4
Mis exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre	2.4	2.1	3.8	3.2	3.4	2.0	1.8	2.7
1999								
2003	2.7	1.5	2.7	2.3	2.1	2.2	1.5	2.8
Fait partie d'un groupe commençant une bagarre avec autre groupe	16.5	15.7	17.8	15.5	17.4	15.8	15.1	18.1
1999								
2003	14.9	13.0	16.8	12.4	13.2	12.8	12.8	15.0
Provoqué une bagarre avec un autre individu	17.7	14.3	18.6	16.7	15.5	14.3	13.4	17.6
1999								
2003	20.6	19.0	22.2	20.4	16.3	18.2	18.7	20.6
Volé quelque chose d'une valeur de 15 euros ou plus	8.9	11.0	11.0	14.6	11.7	7.2	10.5	11.4
1999								
2003	10.5	9.4	9.3	13.1	11.0	9.9	10.4	10.5
Vendu des objets volés	8.4	8.7	9.8	12.4	9.3	6.7	8.5	9.1
1999								
2003	8.3	5.9	7.4	10.0	8.5	6.9	6.0	7.7
Abîmé exprès des biens publics ou privés	14.2	16.4	12.6	18.7	15.5	15.0	14.3	16.2
1999								
2003	18.4	19.3	18.8	21.8	20.9	18.8	18.3	20.4

Source : ESPAD 99 et 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)

Partie 3: Auteurs et victimes des violences scolaires

La violence scolaire mérite une attention toute particulière. Elle fait souvent l'objet de « faits divers », mettant en cause autant l'institution que l'entourage familial. Elle est aussi un enjeu sociétal, la violence à l'école étant considérée comme la plus « gratuite » et la plus « intolérable ».

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette préoccupation autour de la violence scolaire :

- (42) *L'école est le lieu des violences le plus banal*, puisque elle est un lieu de vie quotidien, un lieu de rencontre avec d'autres jeunes et un lieu de confrontation entre jeunes et adultes ;
- (43) *L'école est un lieu de formation et d'éducation*, et à ce titre, doit être un lieu " d'exemplarité " où les violences peuvent constituer des occasions non seulement d'échange et de confrontation entre adultes et jeunes, mais aussi d'aide aux victimes, de sanctions modulées en fonction de la gravité des actes et d'actions de prévention ;
- (44) *L'école est un espace public* et donc un lieu privilégié pour élaborer une politique publique contre les violences, qui comporte plusieurs étapes, dont une meilleure connaissance des jeunes violents et de leurs victimes.

Dans le présent chapitre, on se focalisera sur les élèves qui se déclarent auteurs ou victimes de violences dans le cadre de l'école, violence qui peut prendre des formes diverses (violences verbales, physiques, vols, actes racistes, racket). Plus particulièrement, on analysera les liens qui existent entre ces violences et la scolarité, ensemble de caractéristiques de l'établissement scolaire qu'il fréquente et du jeune en tant qu'élève. En effet, on cherchera à mieux cerner le profil scolaire des auteurs et victimes de violences scolaires.

L'élément essentiel qui a guidé ce choix est le suivant : ces comportements, tout comme l'attitude scolaire des jeunes (auteurs ou victimes), peuvent être observés par la communauté éducative et donc constituer une base de réflexion et d'intervention de tous les acteurs du système (responsables éducatifs et administratifs, personnels sociaux et médicaux). En effet, il est important d'étudier (et de prendre en compte) la violence en fonction de facteurs sur lequel, en tant que professionnel, on peut intervenir. Cette analyse ne permet pas " d'expliquer " la violence à l'école, mais de la situer dans son contexte scolaire, et surtout de confirmer ou infirmer certaines idées reçues sur cette question.

On décrira d'abord ces liens par des analyses bi-variées (liaisons entre facteurs scolaires et chacune des violences), avant de mettre en évidence le rôle spécifique de chacun de ces facteurs par des analyses multi-variées (régressions logistiques)

QUESTION 13 : La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle plus élevée dans les collèges urbains que dans les collèges ruraux ?

Quelle que soit la conduite étudiée (coups, vols, racket, actes racistes, violences verbales), les élèves se disent plus volontiers « victimes » qu'« auteurs » des actes de violence. Si la différence est faible, voire nulle, pour les " coups " (il y a autant d'élèves qui se déclarent victime que auteur, en particulier dans les collèges urbains), la différence va environ du simple au double pour le vol, le racket ou les actes racistes, et ce dans les collèges urbains comme dans les collèges ruraux. Faut-il en conclure qu'un petit groupe d'élève agresse plusieurs élèves ou que les plus âgés agressent les plus jeunes ? Les résultats conforteraient ces hypothèses.

Force est de constater que les différences entre les collèges ruraux et urbains sont faibles. En effet, les élèves ruraux se disent un peu plus souvent auteurs d'actes racistes que les élèves des collèges urbains (5,9% versus 4,5%, $p < 0,05$), mais un peu moins souvent auteurs de vols (5.7% versus 7.5% , $p < 0.05$). Par contre, les élèves de collèges ruraux se disent plus victimes de violences verbales ($p < 0.05$).

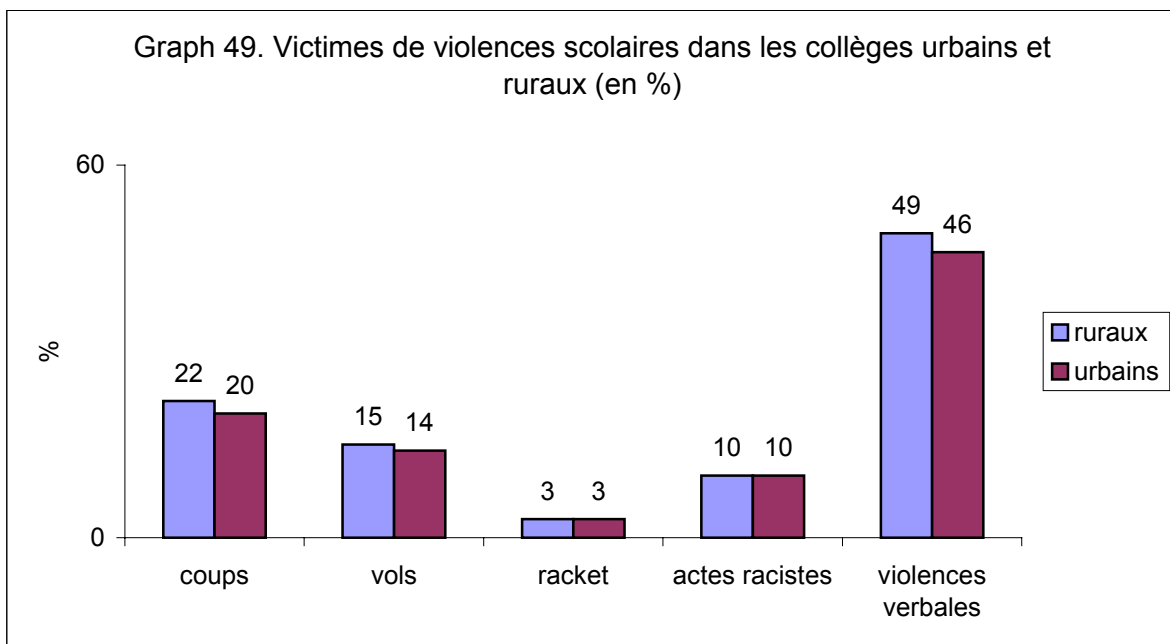
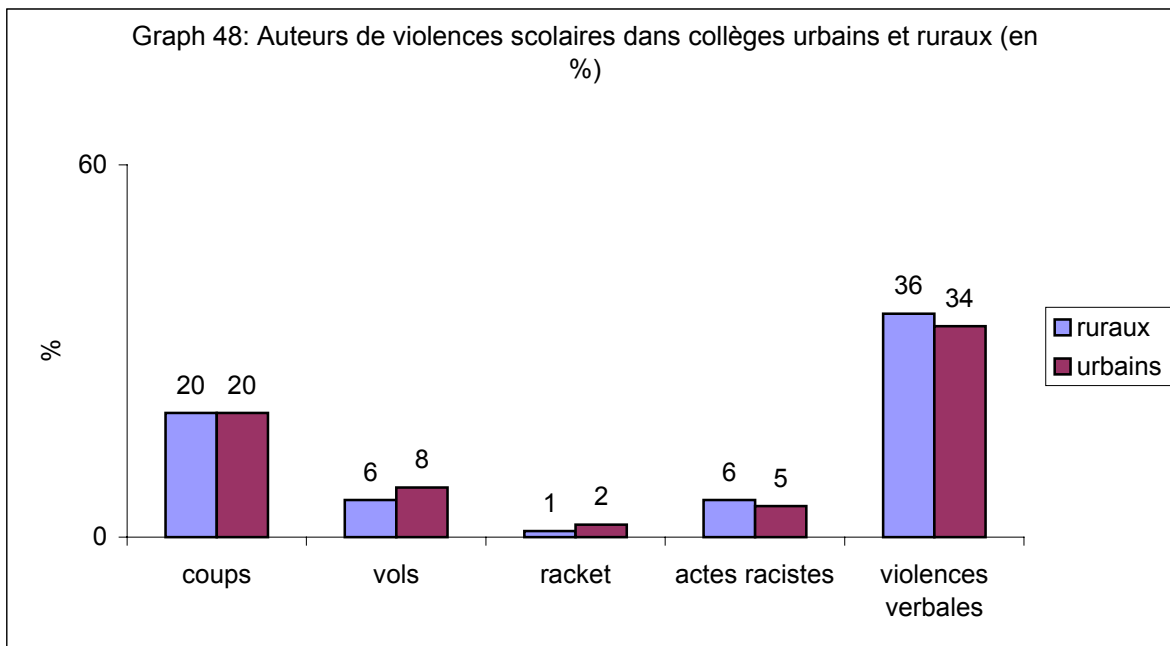
A la question " La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle plus élevée dans les collèges urbains que dans les collèges ruraux ? ", la réponse est "PLUTOT NON".

En effet, les différences entre collégiens urbains et ruraux sont faibles ($p < 0.05$). Reste que les élèves des collèges urbains déclarent plus d'actes de vol, ceux des collèges ruraux plus d'actes racistes.

Tableau 42. Violences scolaires en tant qu'auteurs ou victimes dans les collèges ruraux et urbains en 2003 (en %)

Type de collège Durant les 12 derniers mois	Auteurs de violence		Victimes de violence	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain
	%	%	%	%
Coups	20.0	20.0	22.4	20.1
Vol	5.7	7.5	14.5	14.0
Racket	1.4	1.8	3.0	3.3
Actes racistes	5.9	4.5	10.2	10.3
Violences verbales	36.0	34.3	49.4	46.2

Source : ESPAD 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



QUESTION 14 : La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle plus élevée dans les collèges ZEP que dans les collèges non ZEP ?

En considérant les « auteurs », les collégiens ZEP , comparés aux élèves en collège hors ZEP, se déclarent plus souvent auteurs de vol (9% contre 7%, $p < 0,05$) et de racket (3,1% contre 1,6%, $p < 0,001$) alors que dans les collèges hors ZEP, les élèves se disent plus volontiers auteurs de violences verbales (35% versus 29% des élèves ZEP, $p < 0,01$). Les violences physiques entre jeunes perpétrées à l'école, tout comme les actes racistes, ne sont pas plus fréquentes dans les établissements ZEP que dans les établissements non ZEP.

En considérant la victimisation, les élèves hors ZEP se déclarent plus souvent victimes de coups (21% versus 18% des élèves ZEP $p < 0,05$), de vol (14% versus 12% des élèves ZEP, $p < 0,05$) et de violences verbales (48% versus 35% des élèves ZEP, $p < 0,001$), alors que les élèves ZEP sont plus souvent victimes d'actes racistes (14% versus 10%, des élèves hors ZEP, $p < 0,001$).

Au total, toutes proportions gardées, la victimisation (rapport % victimes / % auteurs) est plus importante dans les collèges hors ZEP que dans les collèges ZEP à propos du vol (rapport de 1,3 en collège ZEP contre 2,0 en collège non ZEP) et du racket (rapport de 1,4 en ZEP et de 1,9 en non ZEP). Par contre, la victimisation est plus importante dans les collèges ZEP pour les actes racistes (rapport de 2,9 en ZEP versus 2,1 hors ZEP) . Notons que les élèves de ZEP se déclarent plus volontiers " auteur " de coups (22%) que " victime " de coups (18%, $p < 0,001$), alors que la tendance est inversée pour les collèges hors ZEP (20% sont auteurs de coups, 21% en sont victimes).

A la question : " *Au collège, la violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle plus élevée en ZEP qu'en non ZEP ?* ", la réponse est « *PAS SYSTEMATIQUEMEN T* »

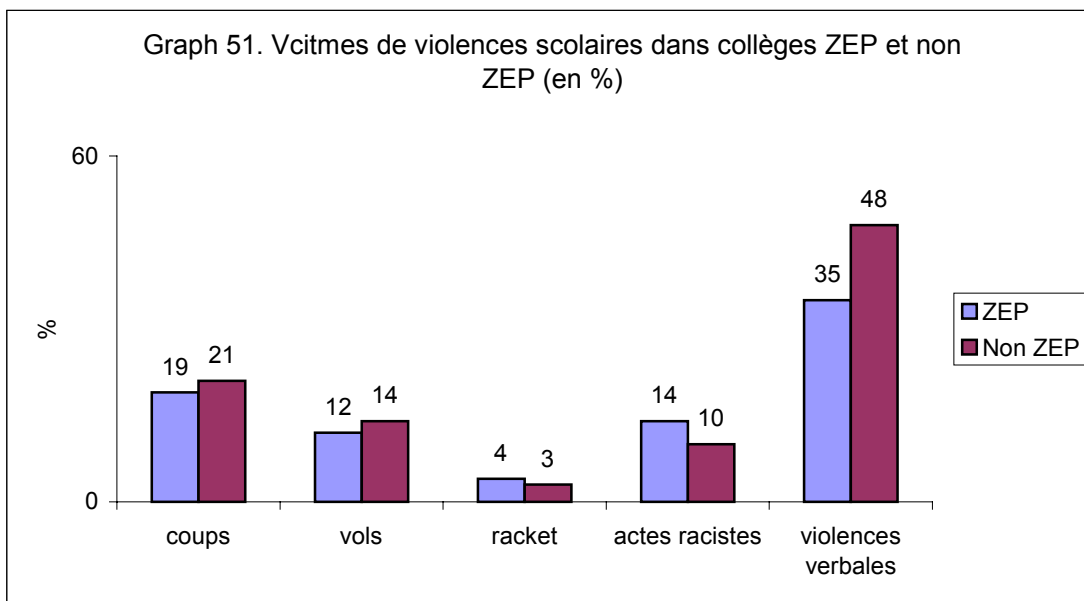
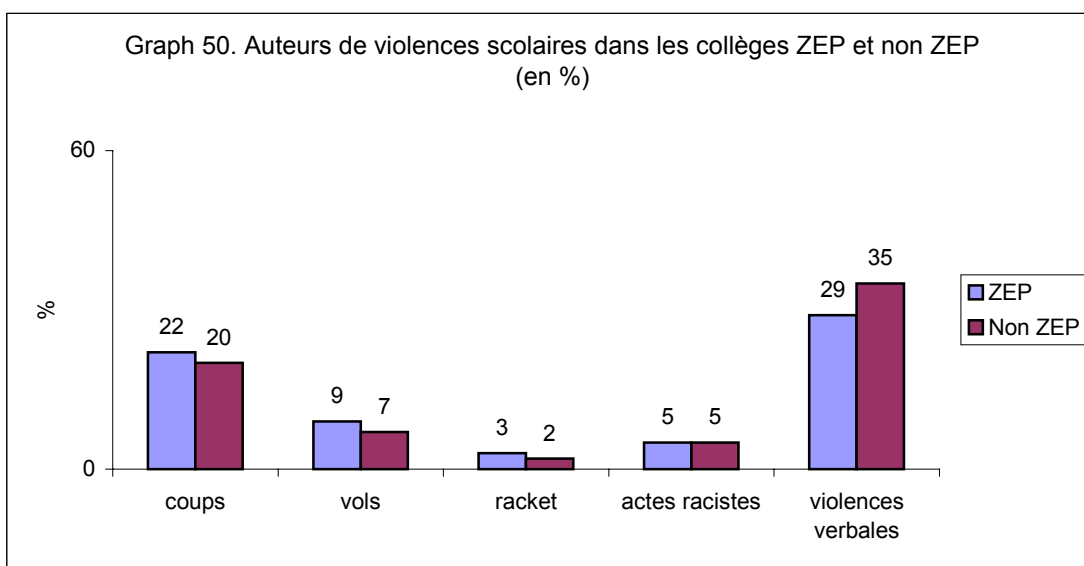
Si les élèves en ZEP sont plus nombreux à avoir des conduites de vol et de racket , ils sont moins nombreux à être auteur de violence verbales. Par contre ils sont plus souvent victimes d'actes racistes.

Quant aux élèves hors ZEP, ils sont plus fréquemment auteurs de violences verbales et surtout victimes de violences (coups, vols, violences verbales). N'oublions pas que les collèges de l'enseignement privé font partie des collèges hors ZEP.

Tableau 43. Violences scolaires en tant qu'auteurs ou victimes dans les collèges urbains ZEP ou non ZEP en 2003 (en %)

Collèges	Auteurs de violence		Victimes de violence	
	Urbain hors ZEP	Urbain ZEP	Urbain hors ZEP	Urbain ZEP
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Coups	19,7	21,7	20,5	17,9
Vol	7,2	9,0	14,3	12,0
Racket	1,6	3,1	3,1	4,4
Actes racistes	4,5	4,7	9,7	13,6
Violences verbales	35,3	28,6	48,1	35,3

Source : ESPAD 2003 (Inserm, Ofdt, Menj)



QUESTION 15 : Au collège, la violence scolaire (en tant qu'auteur ou victime) est elle plus élevée dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé ?

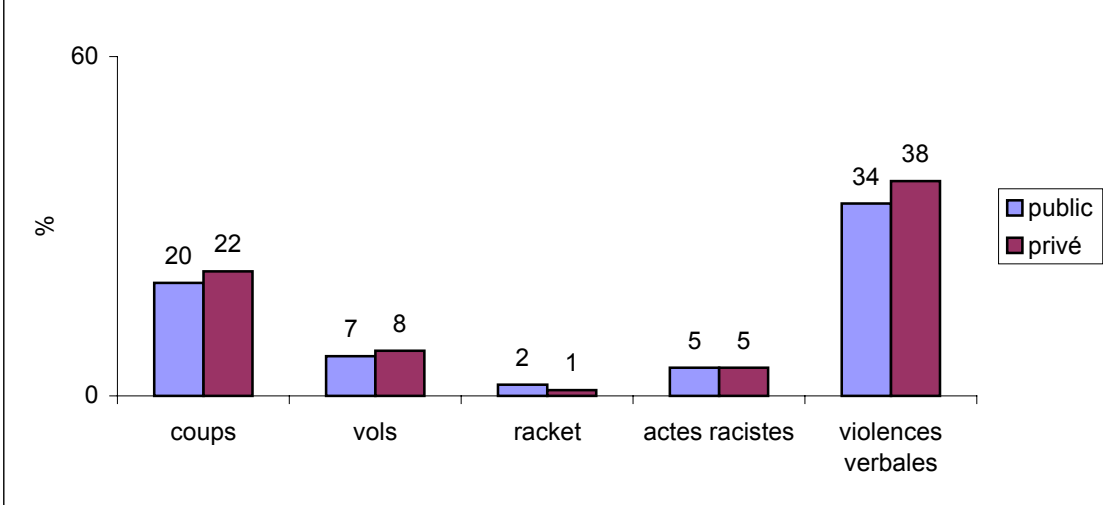
Il existe peu de différences entre les collégiens de l'enseignement public et ceux du privé et les seules différences statistiquement significatives concernent les violences verbales. Ainsi, les élèves de l'enseignement privé se déclarent plus souvent non seulement auteurs (39% versus 34% des collégiens du public, $p < 0,001$), mais aussi victimes (52% versus 46%, $p < 0,05$).

A la question " En collège, la violence scolaire (en tant qu'auteur ou victime) est elle plus élevée dans l'enseignement public que dans l'enseignement privé ? ", la réponse est " NON » On note même que la violence verbale tout comme la victimisation sont plus fréquentes plus importantes dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public...

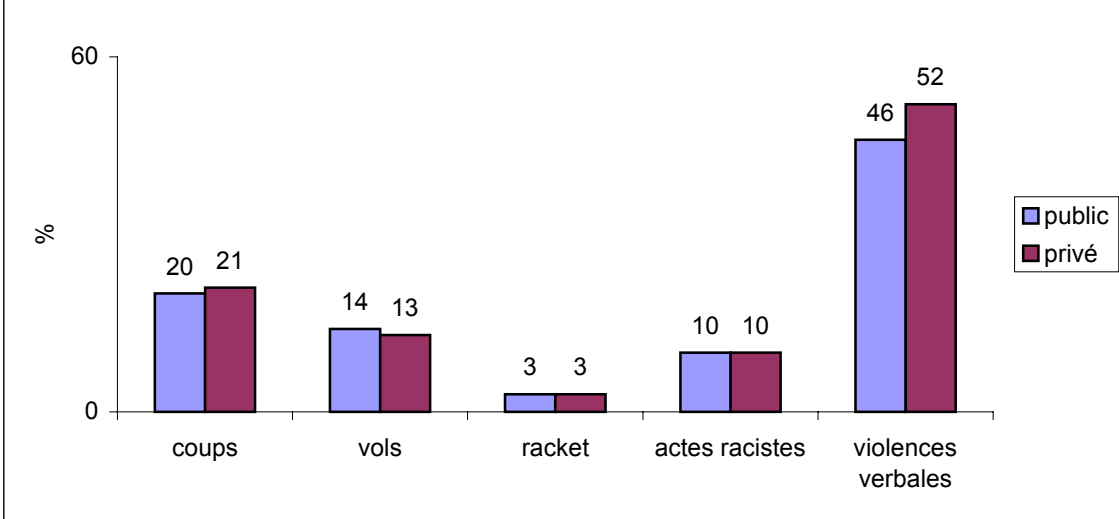
Tableau 43. La violence scolaire des collégiens des établissements publics et privés en 2003 (en %)

<i>Type de collège</i>	Auteurs de violence		Victimes de violence	
	Privé	Public	Privé	Public
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Coups	21.7	19.7	21.1	20.2
Vol	8.0	7.2	12.6	14.3
Racket	1.3	1.9	2.6	3.4
Actes racistes	5.0	4.6	9.8	10.4
Violences verbales	38.5	33.7	52.2	45,6

Graph 52. Auteurs de violences scolaires dans l'enseignement public et privé (en %)



Graph 53. Victimes de violences scolaires dans l'enseignement public et privé (en %)



QUESTION 16 : La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle plus élevée dans les lycées d'enseignement professionnel que dans les lycées d'enseignement général ?

Les élèves de LP sont nettement plus souvent auteurs de violences scolaires que les élèves de LEGT, et ce quel que soit le type de violence considéré. Ainsi, ils sont environ deux fois plus nombreux à être auteurs de coups (24% versus 14%, $p < 0,001$), de vols (13% versus 7%) et d'actes racistes (6% versus 3%, $p < 0,001$), différences qui persistent après ajustement par sexe. Ils sont aussi trois fois plus nombreux à être auteurs de racket (3% versus 1%, $p < 0,001$). La violence verbale est aussi plus fréquente en LP qu'en LEGT (35% versus 30%, $p < 0,001$), même si cette différence est moindre que pour les autres types de violences.

En considérant la victimisation, les écarts entre LP et LEGT s'estompent, voire disparaissent. Ainsi, si les élèves de LP sont un peu plus nombreux que les élèves de LEGT à être victimes de coups (17% versus 12%, $p < 0,001$) ou d'actes racistes (11% versus 8%, $p < 0,001$), cette différence disparaît pour le vol, le racket et la violence verbale.

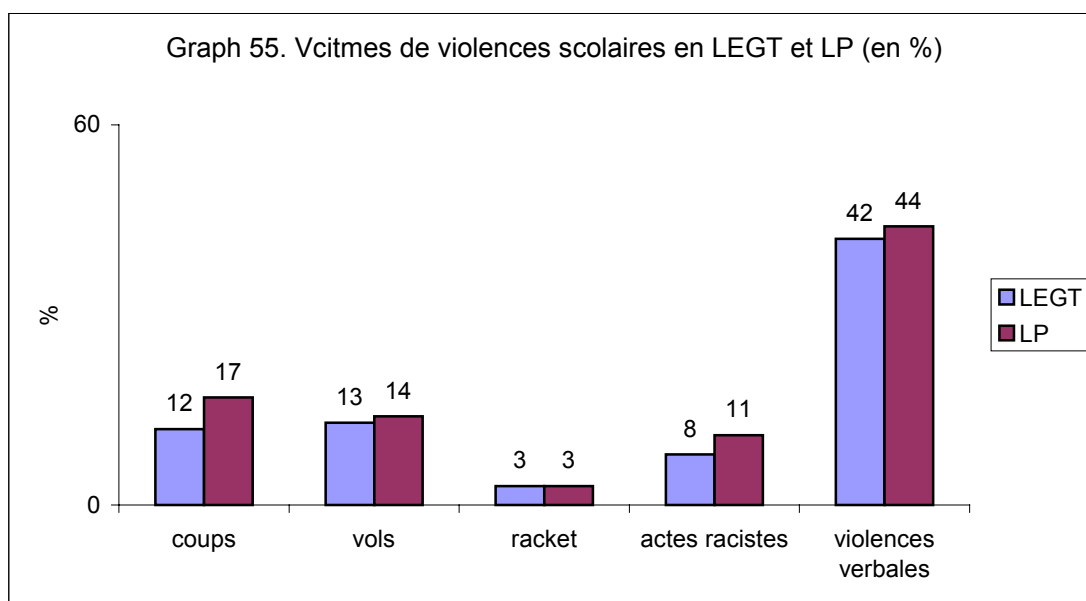
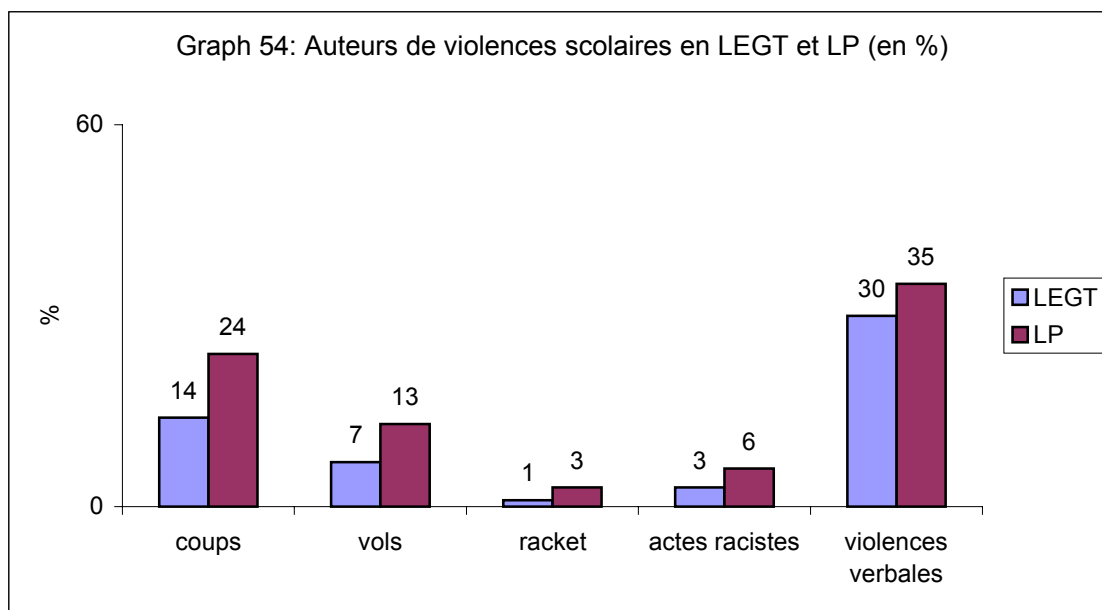
Au total donc, toutes proportions gardées, la victimisation est plus importante en LEGT qu'en LP, le rapport " % victimes/% auteurs " y étant plus élevé à propos du vol (rapport de 1,9 en LEGT contre 1,1 en LP), du racket (rapport de 2,8 en LEGT contre 1,1 en LP), des actes racistes (rapport de 2,3 en LEGT contre 1,7 en LP) et de violences verbales (rapport de 1,4 en LEGT contre 1,25 en LP). On constate qu'en LP la proportion d'auteurs de coups est nettement plus supérieure à celle des victimes (24% versus 17%) alors qu'en LEGT cette différence est moindre (14% versus 12%).

A la question " *Au lycée, la violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle plus élevée dans l'enseignement professionnel que dans l'enseignement général ?* ", la réponse est " OUI " .

Cette différence est surtout importante à propos des conduites de violence dont les élèves de LP sont auteurs. Reste à noter que, toutes proportions gardées, la victimisation est plus importante en LEGT qu'en LP.

Tableau 44. La violence scolaire des lycéens des lycées LEGT et des lycées LP en 2003 (en %)

Types de lycées	Auteurs de violence		Victimes de violence	
	LP	LEGT	LP	LEGT
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%
Coups	24.3	13.6	16.6	11.6
Vols	12.7	7.2	14.4	13.4
Racket	3.0	0.9	3.2	2.5
Actes racistes	6.4	3.3	10.9	7.7
Violences verbales	35.0	30.1	43.8	42.0



QUESTION 17 : La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle liée au fait d'être « bon » ou « mauvais » élève ?

On a étudiée le lien entre les violences et la note scolaire globale (4 niveaux de notes : 4=7, 8-11, 12-15, 16 et plus) obtenu par l'élève.

La tendance s'avère différente pour garçons et filles.

Pour les garçons :

- (45) Il existe un lien entre la note scolaire et le fait d'être auteur de certaines violences scolaires. Ce lien est inversement proportionnel pour " coups " et " vols " (plus les garçons ont une note élevée, moins ils sont auteurs de ces violences) mais en " U " pour le racket et les actes racistes (les garçons ayant une note < 7 étant les plus violents, les garçons ayant une note entre 12 et 15 étant les moins, ceux qui ont une note \geq à 16 sont plus violents que ceux qui ont une note entre 12 et 15). Il n'y a pas de liens entre violences verbales et notes scolaires.
- (46) Le lien entre note scolaire et le fait d'être victime de violence est soit faible (pour les actes racistes), soit inexistant (pour coups, vols et racket). Par contre, le fait d'être victime de violences verbales augmente avec la note scolaire et 57% des garçons ayant une note \geq 16 ont été victime, contre 39% de ceux qui ont une note \leq 7.
- (47) En comparant la proportion de garçons " auteurs " à ceux qui sont " victimes " par classe de note scolaire obtenue, on constate que les garçons ayant une note \leq 7 sont plus souvent acteurs de violences que victimes (par exemple, 40% de ces garçons ont donné de coups et seulement 26% en ont été victime ; 23% ont volé et 15% en ont été victime, 7% ont fait du racket et 5% en ont été victime), alors que la tendance est inversée pour les garçons qui ont une note \geq 16 . Cette " inversion " concerne surtout le vol et les violences verbales, mais aussi les actes racistes. Ainsi, 25% des garçons ayant une note \geq 16 ont volé, alors que 16% en ont été victimes, 39% ont été auteurs de violences verbales, mais 57% en ont été victimes, 6% ont été auteur d'actes racistes, 8% en ont été victime.

Pour les filles :

- (48) Le lien entre la note scolaire et le fait d'être auteur de violences scolaires existe (sauf pour les violences verbales), mais il plus important que pour les garçons. Pour tous les comportements étudiés, ce lien est inversement proportionnel. Plus les filles ont une note élevée, moins elles sont auteurs de violence, plus elles ont une note basse, plus elles sont auteur de violences. Ainsi le fait de donner des coups varie entre 16% (pour celles qui ont une note < 7) et 7% (pour celles qui ont une note \geq 16, $p < 0,001$), de voler entre 14% et 3% ($p < 0,001$), de faire du racket entre 4% et 0,9%, ($p < 0,001$), de faire des actes racistes entre 6% et 2%, ($p < 0,001$).
- (49) Le lien entre note scolaire et victimisation est plus faible que le lien entre note scolaire et le fait d'être acteur. Ainsi, 13% des filles qui ont une note \geq 16 ont été victimes de

coups, contre 16% de celles qui ont une note < 7 ; respectivement 6% contre 13% ont été victime d'actes racistes.

- (50) En comparant la proportion de jeunes auteurs ou victimes par classe de notes scolaires, on constate que les filles sont toujours plus souvent victimes qu'auteurs, et ce quelque soit leur résultats scolaires, avec toutefois une seule exception : les filles qui ont obtenu une faible note scolaire sont plus nombreuses à voler à l'école (14%) que celles qui se font voler (10%).

A la question " *La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle plus élevée parmi les " mauvais élèves " (ayant de faibles notes scolaires) que parmi les " bons élèves " (ayant de bonnes notes) ?*", la réponse n'est pas univoque et elle est *différente selon le sexe et le type de violence.*

Les garçons « mauvais élèves » sont plus volontiers violents (en particulier de violences physiques) que les « bons élèves », tendance qui est encore plus importante chez les filles.

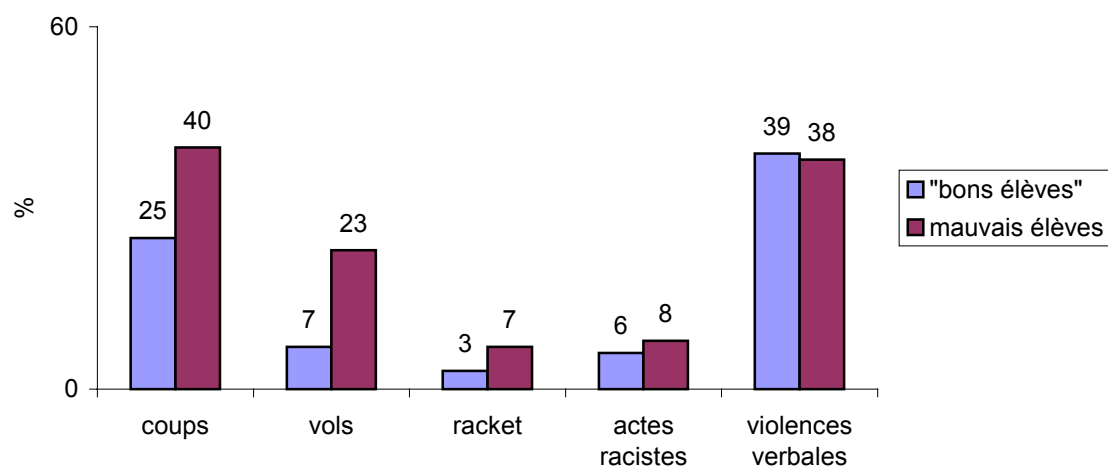
On note que les « bons élèves » se caractérisent, chez les garçons par leur victimisation verbale et chez les filles par une victimisation par vol. Les « mauvais élèves » quant à eux (garçons comme filles) sont plus victimes d'actes racistes...

Tableau 46. La violence scolaire (comme auteur ou victime) selon la note scolaire obtenue en 2003

(%) Garçons

Note	Auteurs de violence				Victime de violence			
	<=7	8-11	12-15	>= 16	<=7	8-11	12-15	>= 16
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%	%	%
Coups	39.9	30.1	26.0	25.1	25,5	21,5	22,8	26,1
Vol	22.5	12.1	8.8	6.7	15,3	14,4	15,5	16,4
Racket	6.7	2.6	1.8	2.8	3,6	5,0	3,7	3,9
Actes racistes	8.3	6.4	4.5	5.9	11,9	10,8	10,2	7,9
Violences verbales	38.2	33.4	37.8	39.0	38,5	47,0	48,1	57,3

Graph 56. Auteurs de violences scolaires selon les résultats scolaires, garçons (en, %)



Graph 57. Victimes de violences scolaires selon les résultats scolaires, garçons (en %)

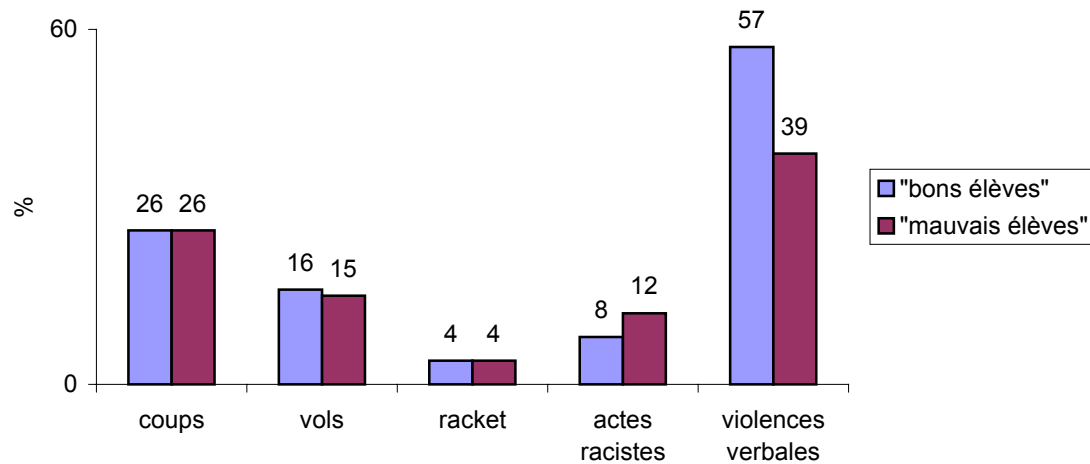
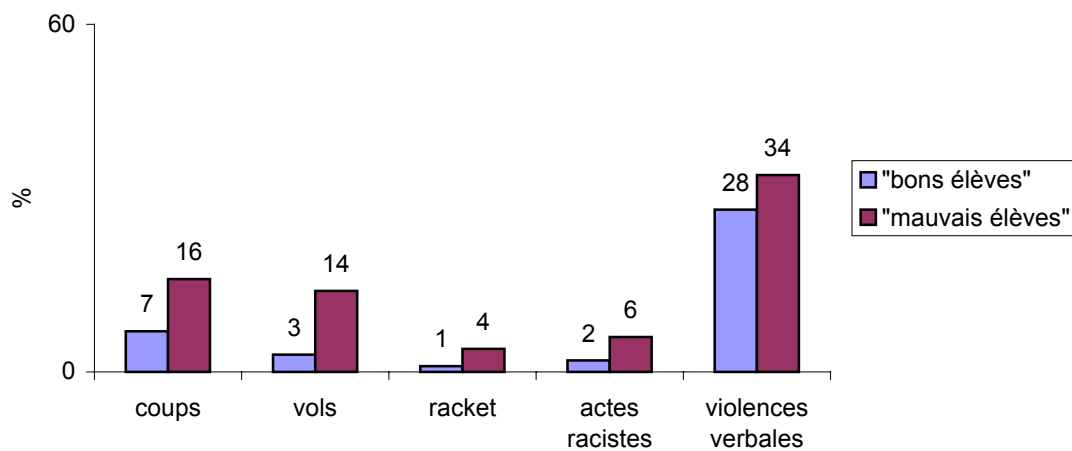


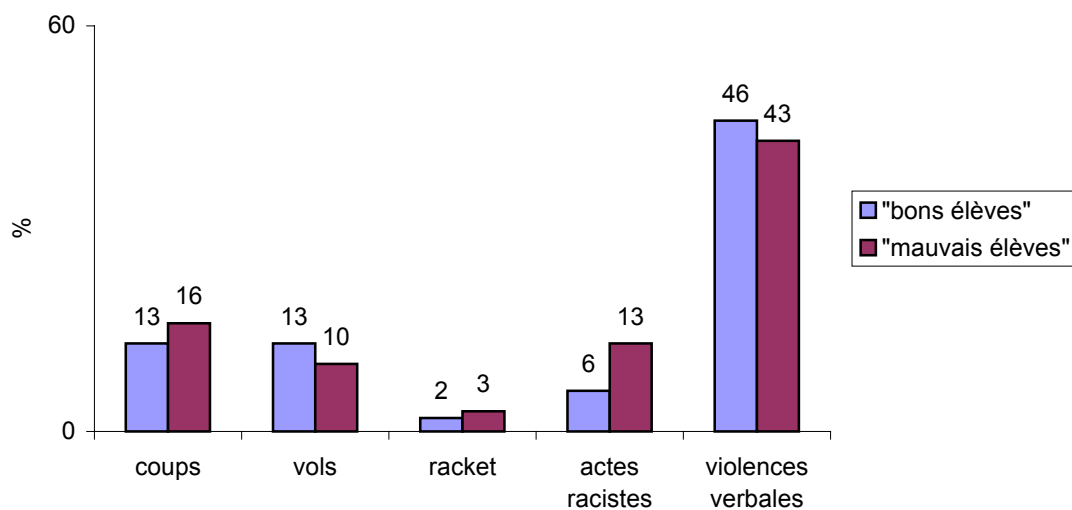
Tableau 47. La violence scolaire (comme auteur ou victime) selon la note scolaire obtenue en 2003
(%) Filles

Note	Auteurs de violence				Victime de violence			
	<=7	8-11	12-15	>= 16	<=7	8-11	12-15	>= 16
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%	%	%
Coups	16,0	11,1	8,7	7,3	16.4	13.8	11.4	13.4
Vol	13,8	6,4	4,7	2,7	9.7	12.1	13.4	12.7
Racket	3,5	1,1	0,7	0,9	2.9	2.2	1.6	1.5
Actes racistes	5,6	4,0	3,1	1,9	12.9	9.1	8.8	5.9
Violences verbales	34,3	28,4	29,2	28,0	43.4	39.4	44.0	46.3

Graph 58. Auteurs de violences scolaires selon les résultats scolaires, filles (en %)



Graph 59. Victimes de violences scolaires selon les résultats scolaires, filles (en %)



QUESTION 18 : La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle liée à l'attitude de l'élève face à l'école ?

On a analysé l'opinion globale de l'élève face à l'école : « aimer l'école ». Les réponses à cette question ont été regroupées en trois catégories : pas ou peu, moyennement, bien.

Pour les garçons :

- (51) Il existe un lien important entre le fait de ne pas aimer l'école et d'être auteur de violences scolaires ($p < 0.001$). Ce lien est inversement proportionnel et les jeunes qui " n'aiment pas l'école " sont nettement plus violents que ceux qui " l'aiment bien " . Parmi les garçons qui n'aiment pas l'école, la proportion de ceux qui sont auteurs de coups, de vol, de racket ou d'actes racistes est au moins deux fois plus élevé que parmi ceux qui l'aiment bien.
- (52) Le lien entre le fait de ne pas aimer l'école et d'être victime de violence existe seulement pour les coups ($p < 0.001$), les violences verbales ($p < 0.01$) et les actes racistes ($p < 0.05$).
- (53) En comparant la proportion de garçons " auteurs " à ceux qui sont " victimes " selon l'attitude face à l'école, on constate que les garçons qui n'aiment pas l'école sont plus souvent acteurs de coups et de vols qu'ils en sont les victimes (39% de ces garçons ont donné de coups et seulement 26% en ont été victime ; 18% ont volé et 15% en ont été victime), alors que les garçons qui aiment bien l'école ont plus souvent été victime de racket, d'actes racistes ou de violences verbales qu'ils n'ont été auteurs de ces conduites. Ainsi, 4% des garçons qui aiment l'école ont été victimes de racket alors que 2% en ont été les auteurs, 10% victimes d'actes racistes, 6% en ont été l'auteur, 45% ont été victimes de violences verbales alors que 39% en ont été l'auteur.

Pour les filles :

- (54) Comme pour les garçons, le lien entre le fait de ne pas aimer l'école et d'être auteur de violences scolaires est important ($p < 0.001$) et inversement proportionnel . Comparées à celles qui aiment bien l'école, celles qui n'aiment pas l'école sont au moins deux fois plus nombreuses à être auteurs de coups, de vol, de racket et d'actes racistes ;
- (55) Comme pour les garçons, la victimisation est aussi (mais dans une moindre mesure) plus importante parmi celles qui n'aiment pas l'école, en particulier le fait d'avoir été victime de vol (18% contre 11% de celles qui aiment bien l'école, $p < 0,001$), d'actes racistes (11% versus 9% de celles qui aiment bien, $p < 0,001$) ou de violences verbales (48% versus 40%, de celles qui aiment bien l'école, $p < 0,001$).
- (56) Reste toutefois que dans aucun cas, contrairement à ce que l'on observe chez les garçons, les filles sont plus nombreuses à être auteurs de violence que victimes de violences.

A la question « *La violence scolaire (en tant que victime ou en tant que victime) est-elle liée à l'attitude de l'élève face à l'école* », la réponse est « OUI » ...

Et cette liaison existe autant pour les auteurs que pour les victimes...

Tableau 47. La violence scolaire (comme auteur ou victime) selon l'appréciation de la vie à l'école, en 2003 (%) Garçons

	Auteurs de violence			Victime de violence		
	N'aime pas école	Aime moyen	Aime bien	N'aime pas école	Aime moyen	Aime bien l'école
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%
Coups	39.2	28.2	22.1	26,1	22,8	20,8
Vols	17.8	10.5	6.4	15,2	15,5	14,8
Racket	4.7	1.3	1.7	5,0	4,4	3,9
Actes racistes	8.3	5.1	4.2	12,0	9,2	10,4
Violences verbales	45.7	40.6	32.5	51,8	48,8	45,1

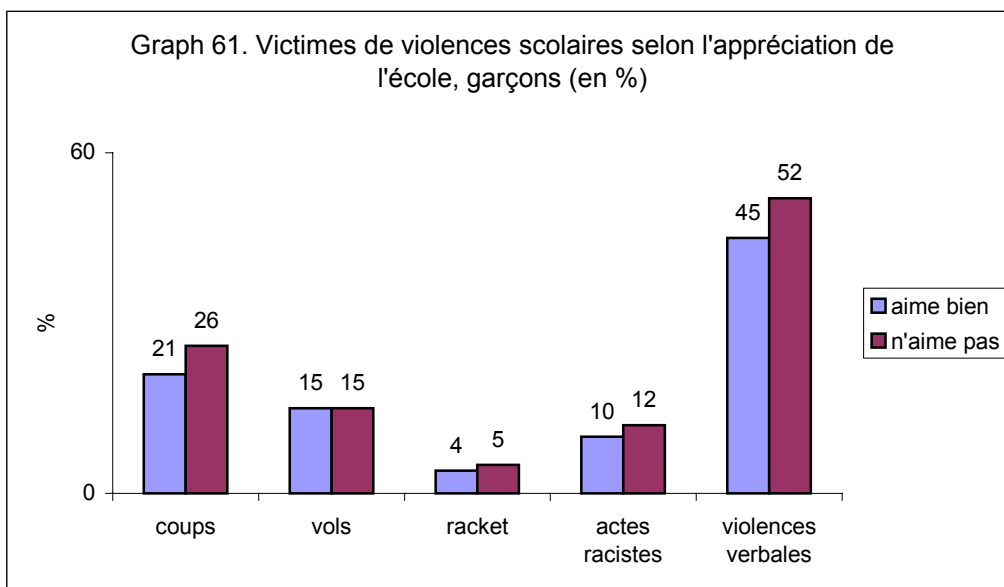
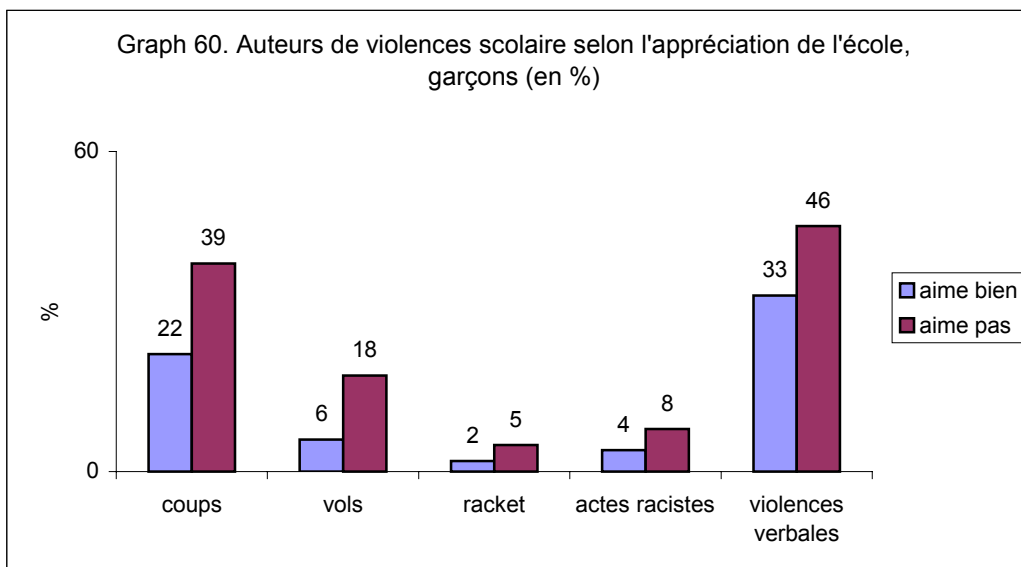
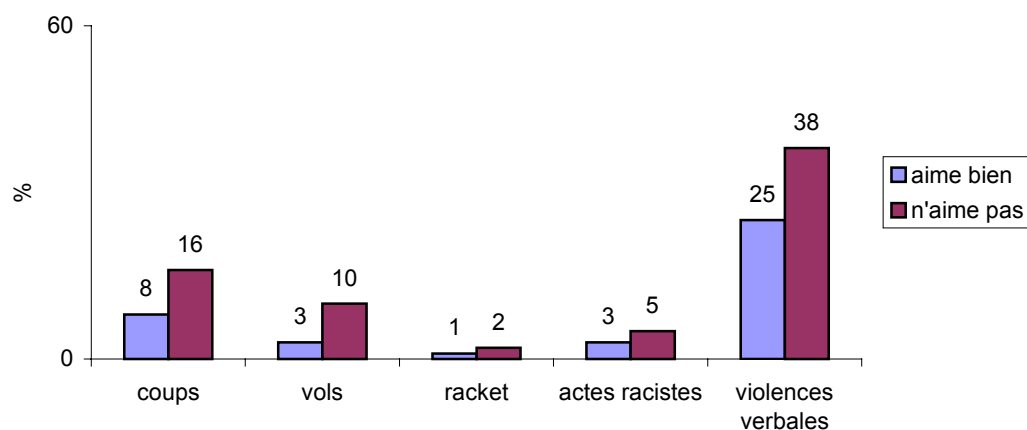


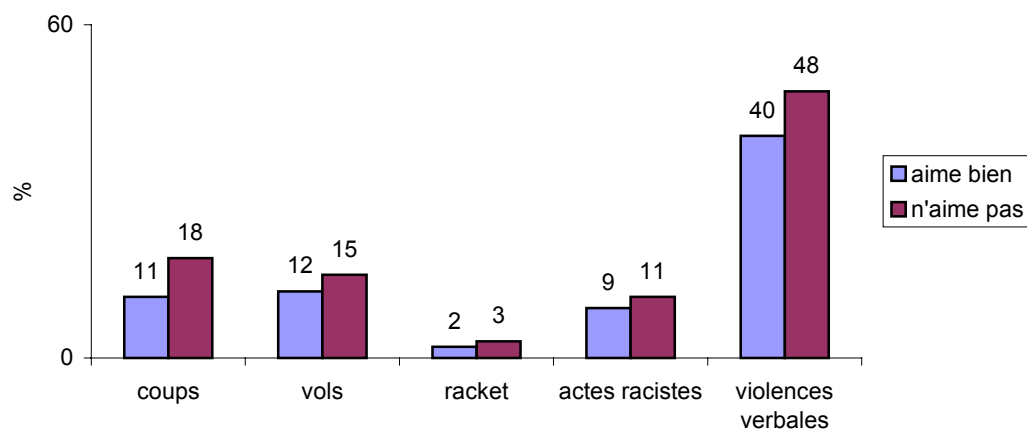
Tableau 49. La violence scolaire (comme auteur ou victime) selon l'appréciation de la vie à l'école, en 2003 (%). Filles.

	Auteurs de violence			Victime de violence		
	N'aime pas école	Aime moyen	Aime bien	N'aime pas école	Aime moyen	Aime bien l'école
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%
Coups	15,7	9,4	7,8	18,4	13,4	10,5
Vol	10,2	6,0	3,4	14,8	12,4	12,4
Racket	2,2	0,9	0,6	2,5	1,9	1,8
Actes racistes	5,1	3,5	2,8	11,3	7,7	8,6
Violences verbales	37,6	32,5	24,6	47,7	44,8	40,0

Graph 62. Auteurs de violence selon l'appréciation de l'école, filles (en %)



Graph 63. Victimes de violences scolaires selon l'appréciation de l'école, filles (en %)



QUESTION 19 : La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle liée à l'absentéisme scolaire ?

3 questions concernent l'assiduité scolaire au cours des 12 derniers mois : arriver en retard au cours, « sécher des cours » ou être absent pour une journée ou plus (modalités de réponse : jamais, une fois, de temps en temps, souvent). Les jeunes souvent absentéistes ont répondu « de temps en temps » ou « souvent » à au moins deux des trois questions.

L'analyse par sexe montre que :

Pour les garçons,

* Il existe un lien important et proportionnel entre l'absentéisme fréquent et les conduites de violences scolaires : les garçons souvent absentéistes sont nettement plus violents que ceux qui ne le sont jamais ou rarement. Ainsi, par exemple, ceux qui sont souvent absentéistes sont au moins deux fois plus nombreux que les non absentéistes à être auteurs de coups à l'école (47% versus 20% parmi les non absentéistes, $p < 0,001$), 4 fois plus nombreux à commettre des actes racistes (11% versus 4% , $p < 0,001$), cinq fois plus nombreux à voler à l'école (26% versus 5 % , $p < 0,001$), huit fois plus nombreux à y faire du racket (8% versus 1%, $p < 0,001$). Les absentéistes occasionnels se trouvent « à mi-chemin » de ces deux extrêmes.

(57) Les absentéistes déclarent aussi des actes de victimisation, même si l'absentéisme est moins lié à la victimisation scolaire qu'à la conduite de violence.

(58) En comparant la proportion de garçons " auteurs " à ceux qui sont " victimes " selon le degré d'absentéisme, on constate que les absentéistes sont plus souvent acteurs que victimes, et ce quelque soit le type de violence, alors que les non absentéistes sont plus volontiers victimes qu'auteurs...

Pour les filles,

(59) Comme pour les garçons, le lien entre l'absentéisme et la violence est important, et, comparées à celles qui ne sont jamais ou rarement absentéistes, celles qui le sont souvent sont plus nombreuses à être auteurs de coups (19% versus 6% des absentéistes réguliers et 12% des absentéistes occasionnels, $p < 0,001$), de vol (13% versus 2% et 7%, $p < 0,01$), d'actes racistes (6% versus 2% et 4%, $p < 0,001$) et de violence verbales (41% versus 22% et 33%, $p < 0,001$.

(60) Comme pour les garçons, la victimisation est aussi plus importante parmi celles qui souvent absentéistes, en particulier le fait d'avoir été victime de coups (21% versus 10%, $p < 0,001$), de vol (17% versus 11%, $p < 0,001$), d'actes racistes (13% versus 7%, $p < 0,001$) ou de violences verbales (53% versus 38%, $p < 0,001$).

(61) Reste toutefois que dans aucun cas, contrairement à ce que l'on observe chez les garçons, les filles sont plus nombreuses à être auteurs de violence que victimes de violence.

A la question : « La violence scolaire (en tant qu'auteur ou en tant que victime) est-elle liée à l'absentéisme scolaire ? » la réponse est « OUI ».

Mais cette liaison est plus forte pour les auteurs que pour les victimes de violences..

Tableau 50. La violence scolaire (comme auteur ou victime) selon la fréquence de l'absentéisme scolaire à l'école, en 2003 (%) Garçons

	Auteur de violence			Victime de violence		
	Jamais absent	Rarement absent	Souvent absent	Jamais absent	Rarement absent	Souvent absent
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%
Coups	19.6	32.0	47.0	20,2	24,0	27,4
Vol	4.6	12.5	25.9	13,1	16,3	18,8
Racket	1.0	2.2	8.0	3,4	4,6	6,5
Actes racistes	3.7	5.9	11.1	8,4	11,3	14,9
Violences verbales	30.8	43.1	48.9	44,3	51,1	50,6

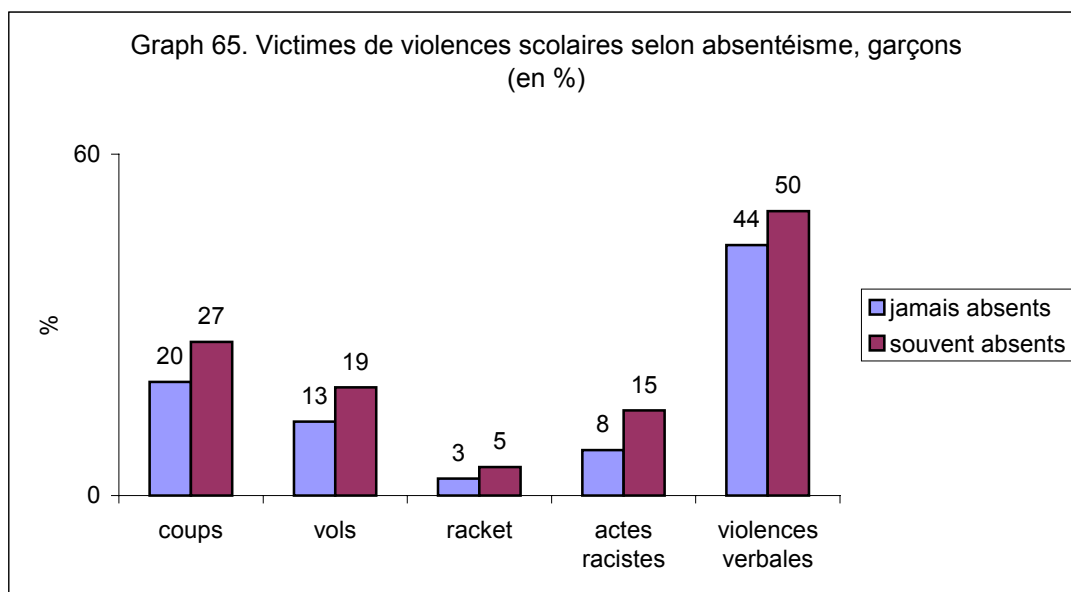
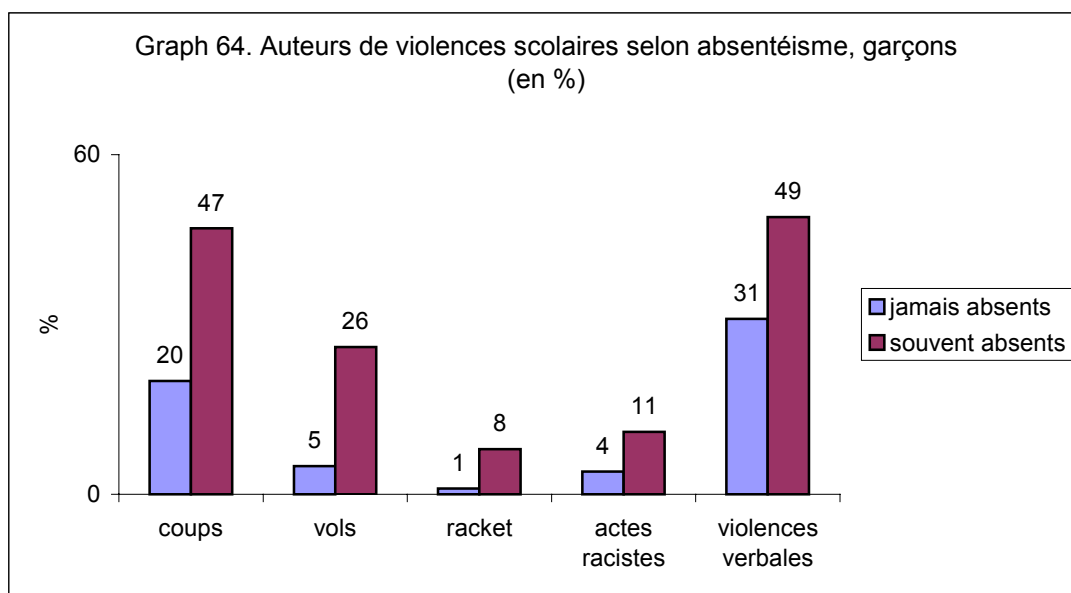
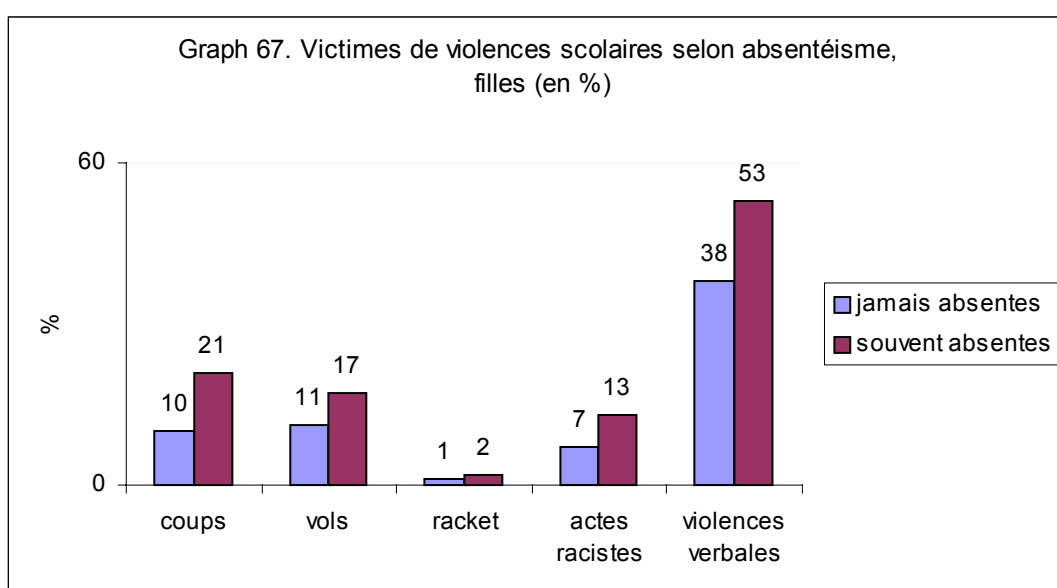
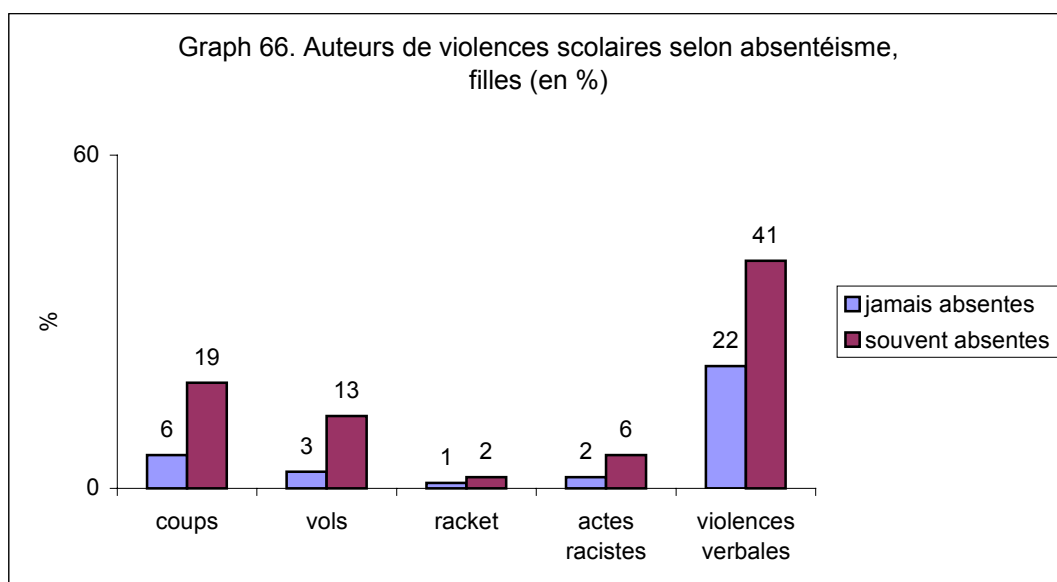


Tableau 50. La violence scolaire (comme auteur ou victime) selon la fréquence de l'absentéisme scolaire à l'école, en 2003 (%) filles

	Auteur de violence			Victime de violence		
	Jamais absent	Rarement absent	Souvent absent	Jamais absent	Rarement absent	Souvent absent
<i>Durant les 12 derniers mois</i>	%	%	%	%	%	%
Coups	5.9	11.6	19.1	9.9	13.8	20.5
Vol	2.5	6.6	12.5	10.7	14.2	17.1
Racket	0.7	1.0	1.9	1.4	2.5	2.0
Actes racistes	2.1	4.1	6.1	6.9	10.0	13.3
Violences verbales	22.4	33.3	40.9	37.7	45.4	52.5



QUESTION 20 : La violence scolaire, plutôt une question d'établissement ou d'élève ?

10 conduites de violence ont été considérées comme « variables à expliquer », dont 5 en tant que auteur et 5 en tant que victime.

On a effectué, pour chacune de ces conduites, une analyse de régression logistique, avec comme variables explicatives inclus dans le modèle: le sexe, l'âge, le type d'établissement (collège, LEGT, LP), type d'enseignement (public, privé), le fait d'aimer l'école, l'absentéisme, la note scolaire), et le fait d'être auteur (ou victime) de la conduite étudiée...

L'objectif des modèles de régression logistiques est de mesurer le poids spécifique de chacune des « variables explicatives » (ici les variables scolaires et les caractéristiques démographique de l'élève) sur considérées un « événement ou comportement à expliquer » (ici les violences scolaires) . Nous avons pour cela inclus dans l'analyse toutes les variables scolaires qui, dans les analyses bi-variées, se sont avéré significativement associées à au moins un des comportements violents (en tant que auteur ou en tant que victime). Ainsi on peut mesurer le poids spécifique (exprimé à travers le Odds ratio ou OR) d'un facteur « toutes autres facteurs étant constants par ailleurs ». Comme on le verra, certains facteurs significativement associés à un comportement violent, ne le sont plus une fois « ajusté » sur d'autres variables inclus dans le modèle. D'autres facteurs, au contraire, confirment leur poids « explicatif » (au sens statistique du terme) dans le modèle. On propose, à partir des 10 régressions logistiques (une par comportement, en tant qu'auteur ou victime), d'analyser les tendance d'explication qui se dégagent.

Lorsqu'on étudie les auteurs de violences scolaires (tableau 51), on observe que :

- (62) *Le sexe joue un rôle plus important que l'âge.* En effet, l'âge a une (faible) liaison avec le vol seulement (le vol augmente significativement avec l'âge), alors que le sexe joue pour toutes les conduites de violences. Ainsi, les garçons sont plus enclins que les filles à être auteurs de coups (OR=3.4, ce qui signifie que, toute variable scolaire étant constant par ailleurs, les garçons ont 3.4 fois plus de risque d'être auteurs de coups que les filles) ; de vols (OR=2.3), d'actes racistes (OR=1.7), de violences verbales (OR=1.5) et de racket (OR=1.5).
- (63) *Le type d'établissement (lycée, collège) joue un rôle plus important que le fait d'être scolarisé dans l'enseignement public ou privé.* En effet, il y a peu de différences entre les élèves de l'enseignement public et ceux du privé : seule la violence verbale est plus fréquente dans les établissements privés, Par contre, les collégiens sont nettement plus nombreux que les élèves LEGT à être (à âge, sexe et toutes les autres variables scolaires constants par ailleurs) auteurs de coups(OR=3.0), de vols (OR=2.4), d'actes racistes (OR=1.7) et de violences verbales (OR=1.4). Quant aux élèves de LP, ils sont plus nombreux que les élèves de LEGT (à âge, sexe et toutes les autres variables scolaires constants par ailleurs) à être auteurs de racket (OR=2.1) d'actes racistes (OR=2.1), de coups (OR=1.9) et de vol (OR=1.9).
- (64) La note scolaire joue à âge, sexe et toutes les autres variables scolaires constants par ailleurs), un faible rôle dans les violences scolaires. Certes, les bons élèves sont moins nombreux à être auteurs de racket et de vols (OR entre 0.4 et 0.6), mais on n'observe pas

de différence selon la note scolaire à propos des violences verbales, les coups et les actes racistes.

- (65) Le fait d'aimer (ou non) l'école et surtout le fait d'être souvent absents sont des variables non négligeables. Leur importance se cumule sur les conduites de violence « banales » (les violences verbales et les coups) mais surtout sur les conduites plus rares que sont les vols, les actes racistes et le racket. Ainsi, les jeunes « souvent absents » ont 1.4 fois plus de risque d'être auteurs de violences verbales, rapport qui atteint 2.6 pour les auteurs de vols. Les jeunes qui n'aiment pas l'école, ont 1.1 fois plus de risque d'être auteurs de violences verbales, rapport qui atteint 2.5 pour les auteurs de racket...
- (66) Mais le facteur le plus important, qui atteint des OR très élevés (entre 5.1 pour le vol et 18.9 pour le racket) c'est la victimisation. Ainsi, les victimes de vol ont 5.1 fois plus de risque d'en être auteurs, les victimes de coups ont 8.6 fois plus de risque d'en être auteurs, les victimes d'actes racistes ont 9.3 fois plus de risque d'en être auteurs, les victimes de violences verbales ont 15.6 fois plus de risque d'en être auteurs et les victimes de racket ont 18.9 fois plus de risque d'en être auteurs...

Lorsqu'on étudie les victimes de violences scolaires (tableau 52), on observe que :

- (67) *L'âge joue un rôle nettement plus important que le sexe.* En effet, avec l'âge, le risque de victimisation diminue sensiblement, et ce à sexe et toutes les autres variables scolaires constants par ailleurs. Par contre, les garçons sont deux fois plus victimes de coups que les filles (OR=2.0), et 20% plus que les filles victimes de vols (OR=1.2)... Pour les autres formes de victimisation (violences verbales, racket et actes racistes), il n'a pas de risque différencié selon le sexe.
- (68) *Le type d'établissement (lycée, collège) joue un rôle plus important que le fait d'être scolarisé dans l'enseignement public ou privé.* En effet, il y a peu de différences entre les élèves de l'enseignement public et ceux du privé, la seule différence concerne le racket, les élèves du privé ayant 40% moins de risque d'être victimes de racket que ceux de l'enseignement privé. Par contre, les élèves de LP sont nettement plus nombreux que les élèves LEGT à être (à âge, sexe et toutes les autres variables scolaires constants par ailleurs) victimes de racket (OR=2.9), de coups (OR=1.8) et d'actes racistes (OR=1.7). Quant aux collégiens, ils sont aussi « à risque », surtout de racket (OR=1.9), de coups (OR=1.4) et d'actes racistes (OR= 1.4).
- (69) La note scolaire est, à âge, sexe et toutes les autres variables scolaires constants par ailleurs) très liée à la victimisation scolaire. Les bons élèves (et surtout les très bons) sont plus à risque de violences verbales, mais aussi, dans une moindre mesure, de vols. Par contre, les très bons élèves ont deux fois moins de risque que les mauvais élèves (OR=0.5) à être victime d'actes racistes...
- (70) Le fait d'aimer (ou non) l'école et surtout le fait d'être souvent absents sont des variables qui ne sont pas liés à la victimisation...

Mais le facteur le plus important, qui atteint des OR très élevés (entre 5.0 pour le vol et 18.5 pour le racket), concerne le fait d'être auteurs de violences. Ainsi, les auteurs de vol ont 5.0 fois plus de risque d'en être victimes, les auteurs de coups ont 8.8 fois plus de risque d'en être victimes, les auteurs d'actes racistes ont 9.3 fois plus de risque d'en être victimes, les auteurs de violences verbales ont 15.4 fois plus de risque d'en être victimes et les auteurs de racket ont 18.5 fois plus de risque d'en être victimes...

Au total donc, force est de constater le poids prépondérant des violences agies sur les violences subies, et des violences subies sur les violences agies. Ainsi, être auteurs et victimes sont les deux facettes indissociables de la violence scolaire, les victimes ayant des risques importants de devenir aussi des auteurs, les auteurs ayant aussi des risques importants de devenir des victimes. Et ce la même année, car on a étudié la violence durant les 12 derniers mois seulement. La « spirale de la violence » est donc bien une alternance entre victimisation et conduite, les deux jouant un rôle à « part égale » (les OR sont comparables dans le modèle où on « explique » la victimisation et celui où on « explique » la conduite de violence). Au regard de ce constat, les autres variables jouent un rôle très nettement moins important, quoique non négligeable (OR entre 1.1 et 3.0). Ainsi, parmi les variables scolaires :

- (71) Trois sont spécifiquement liées au fait d'être auteurs (et faiblement ou pas du tout au fait d'être victimes). Il en est ainsi du fait d'être garçon, de ne pas aimer l'école et d'être souvent absents, variables liées aux 5 conduites de violences ;
- (72) Deux sont spécifiquement liées au fait d'être victime (et faiblement ou pas du tout au fait d'être auteurs). Il en est ainsi de l'âge (variable liée aux 5 types de victimisation) et de la note scolaire (liée à 3 types de victimisation) ;
- (73) Un est lié à la violence agie comme à la violence subie : l'établissement scolaire, lié aux 5 variables de conduites violentes et à 3 variables de victimisation (coups, racket et actes racistes) ;
- (74) Un est très peu lié aux violences agies ou subies : le fait d'être scolarisé dans l'enseignement public ou privé (lié aux violences verbales en tant qu'auteur ou en tant que victime et à la victimisation par racket).

Tableau 52. Résultats des régressions logistiques, avec comme variables à expliquer les conduites de violence scolaire (OR, IC 95% et degré de significativité)

Auteurs de....	Violences verbales	Coups	Vols	Racket	Actes racistes
Age (variable quantitative)	1.03 (-0.99-1.08) NS	1.03 (1.0-1.1) NS	1.1 (1.0-1.2) p<0.05	1.06(0.9-1.3) NS	0.9(0.9-1.0) NS
Sexe					
Filles	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Garçons	1.5 (1.4-1.6) p<0.001	3. 4(2.9-3.9) p<0.001	2.3(1.9-2.9) p<0.001	1.5(1.0-2.3) p<0.05	1.7(1.4-2.1) p<0.001
Etablissement					
LEGT	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
LP	1.1(0.9-1.3) NS	1.9 (1.4-2.4) p<0.001	1.9(1.3-2.8) p<0.001	2.1(1.0-4.6) p<0.05	2.1(1.3-3.2) p<0.001
Collège	1.4(1.2-1.7) p<0.001	3.0 (2.3-3.7) p<0.001	2.4 (1.6-3.4) p<0.001	1.2 (0.9-4.1) NS	1.7(1.1-2.6) p<0.008
Etablissement					
Public	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Privé	1.2 (1.1-1.3) p<0.001	1.1 (0.9-1.2) NS	1.1 (0.9-1.3) NS	0.5(0.2-1.0) NS	1.1(0.8-1.5) NS
Aime école					
Non	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Moyen	0.9 (0.8-1.0) p<0.03	0.7 (0.6-0.8) p<0.001	0.7(0.5-0.9) p<0.005	0.3(0.2-0.6) p<0.001	0.8 (0.6-1.1) NS
Beaucoup	0.9 (0.6-0.8) p<0.001	0.6(0.5-0.7) p<0.001	0.5(0.4-0.7) p<0.001	0.4(0.3-0.7) p<0.001	0.6(0.5-0.8) p<0.001
Souvent absents					
Non	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Oui	1.4 (1.2-1.7) p<0.001	2.0(1.7-2.3) p<0.001	2.6(2.0-3.4) p<0.001	2.2(1.3-3.5) p<0.001	1.7(1.3-2.3) p<0.001
Note scolaire					
<=7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
8-11	0.9 (0.7-1.2) NS	0.9 (0.6-1.2) NS	0.7(0.4-1.1) NS	0.5(0.2-1.0) p<0.05	0.9(0.5-1.6) NS
12-15	1.0 (0.7-1.4) NS	0.8(0.6-1.1) NS	0.6 (0.4-1.0) p<0.05	0.4(0.2-1.9) p<0.02	0.7(0.4-1.3) NS
>=16	0.9 (0.7-1.3) NS	0.8(0.5-1.1) NS	0.6 (0.3-1.2) NS	0.7(0.3-1.9) NS	0.9(0.4-1.7) NS
Eté victime de violence scolaire					
Non	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Oui	15.6 (16.6-17.2) p<0.001	8.6 (7.7-9.9) p<0.001	5.1(4.1-6.4) p<0.001	18.9(10.9-32.3) p<0.001	9.3 (7.4-11.8) p<0.001

NS=non significatif

Tableau 53. Résultats des régressions logistiques, avec comme variables à expliquer la victimisation de violence scolaire (OR, et IC 95%)

Victimes de....	Violences verbales	Coups	Vois	Racket	Actes racistes
Age (variable quantitative)	0.9 (0.8-0.9) p<0.001	0.7 (0.7-0.8) p<0.001	0.8 (0.8-0.9) p<0.001	0.8 (0.7-0.9) p<0.001	0.8(0.8-0.9) p<0.001
Sexe					
Filles	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Garçons	1.1(0.1-1.2) NS	2.0(1.8-2.3) p<0.001	1.2(1.0-1.3) p<0.02	1.2(0.9-1.6) NS	1.0 (0.9-1.2) NS
Etablissement					
LEGT	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
LP	1.1(0.9-1.3) NS	1.8(1.3-2.5) p<0.001	1.1(0.9-1.4) NS	2.9(1.5-5.7) p=0.002	1.7(1.3-2.4) p<0.001
Collège	1.1(1.0-1.3) NS	1.4(1.1-1.9) p=0.01	0.8(0.7-1.0) NS	1.9(1.0-3.5) p=0.05	1.4(1.0-1.8) p<0.03
Etablissement					
Public	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Privé	1.1(1.0-1.3) p=0.04	1.0(0.8-1.2) NS	1.1(0.9-1.3) NS	0.6 (0.4-1.0) p=0.05	0.9(0.7-1.1) NS
Aime école					
Non	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Moyen	1.0(0.9-1.2) NS	1.2(0.9-1.4) NS	1.0(0.8-1.2) NS	1.5 (1.0--2.4) NS	0.8(0.6-1.0) p=0.03
Beaucoup	0.9 (0.9-1.2) NS	0.9(0.8-1.1) NS	1.0(0.8-1.1) NS	1.3 (0.8-2.0) NS	0.9(0.8-1.1) NS
Souvent absents					
Non	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Oui	1.0(0.9-1.2) NS	1.0(0.8-1.3) NS	1.1(0.9-1.3) NS	1.2(0.7-1.9) NS	1.3(1.0-1.6) NS
Note scolaire					
<=7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
8-11	1.5 (1.1-1.9) p<0.01	1.1(0.7-1.7) NS	1.4(0.9-2.2) NS	1.0(0.4-2.3) NS	0.9(0.6-1.4) NS
12-15	1.7(1.3-2.3) p<0.001	1.1(0.8-1.7) NS	1.6(1.0-2.4) p<0.03	0.6(0.3-1.4) NS	0.9(0.6-1.4) NS
>=16	2.1(1.5-2.9) p<0.001	1.2 (0.8-1.9) NS	1.6(1.0-2.5) NS	0.6(0.2-1.6) NS	0.5(0.3-0.9) p<0.01
Auteur de violence scolaire					
Non	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Oui	15.4(14.1-17.2) p<0.001	8.8 (7.6-10.1) p<0.001	5.0 (4.0-6.3) p<0.001	18.5(10.9-32.3) p<0.001	9.3 (7.3-11.6) p<0.001

*20 Constats pour résumer
la violence des collégiens et des
lycéens*

Constat 1 : Cette " violence des jeunes " recouvre des conduites très hétérogènes

La " violence " couvre une diversité de conduites.

Nous avons étudié la violence verbale, les bagarres entre jeunes (individuelles ou en groupe), les vols (incluant la revente des objets volés), les actes racistes, la violence sur enseignant, le fait de mettre le feu, le racket, l'utilisation d'une arme.

La fréquence de survenue de ces conduites durant les 12 derniers mois diffère d'une conduite à une autre :

- Plus de 25% des 12-18 ans ont été auteurs de violences verbales, participé à une bagarre, volé dans une boutique.
- Entre 15% et 25% des 12-18 ans ont « provoqué une bagarre », « donné des coups », « volé un objet d'une valeur >15 E », « été auteurs de dégradation de biens public ou privés ».
- Entre 5% et 15% des 12-18 ans ont « vendu des objets volés », « été auteurs d'actes racistes ».
- Moins de 5% des 12-18 ans ont « frappé un professeur », « mis le feu aux affaires des autres », « utilisé une arme pour obtenir quelque chose de quelqu'un ».

Il convient donc de parler « des violences » et non de « la violence » et de différencier les conduites en cause.

Constat 2 : Le fait de répéter une conduite de violence dans l'année est relativement fréquent, et ce quel que soit le type de violence commise, avec toutefois une certaine hétérogénéité

Le taux de répétition n'est pas négligeable pour toutes les violences étudiées, même celles considérées comme les plus graves. Mais ce taux de répétition oscille entre 21% (1 fille sur 5 qui a frappé un professeur durant les 12 derniers mois l'a fait au moins deux fois) et 63% (6 garçons sur 10 qui ont vendu des objets volés ont recommencé).

Notons que le taux de récurrence est relativement élevé (en moyenne, près de 40% des jeunes violents répètent leur acte de violence) et ce dès l'âge de 12 ans. Il est toutefois plus élevé chez les garçons (entre 37% et 63% selon les conduites) que chez les filles (entre 21% et 49% selon les conduites).

Constat 3 : Les garçons, plus violents et plus récidivistes que les filles.

Les conduites violentes sont plus le fait des garçons et aucune des conduites n'est plus fréquente chez les filles que chez les garçons.

Pour la majorité des conduites, on a environ deux fois plus de garçons que de filles (bagarres individuelles ou collectives, actes racistes ou vol d'objets de valeur), avec quelques exceptions :

- Les « violences graves » (frapper un professeur, mettre le feu aux affaires de quelqu'un ou utiliser une arme pour obtenir quelque chose de quelqu'un) sont typiquement masculines, puisqu'elles sont environ 4 fois plus fréquentes chez les garçons que chez les filles ;
- Les violences verbales et le vol dans une boutique sont presque aussi fréquents parmi les filles que parmi les garçons.

Pour toutes les conduites, les garçons sont plus récidivistes que les filles, avec des écarts plus importants sur le fait de mettre le feu ou de frapper un professeur (environ deux fois plus de garçons récidivistes que de filles récidivistes) que sur le vol dans une boutique (l'écart entre le taux de récidive des garçons et des filles est alors d'environ 15%).

Constat 4 : Entre 12 et 18 ans, les conduites de violence n'évoluent pas toutes de la même façon.

En effet, trois grands modèles d'évolution de la violence se dégagent avec l'âge:

- L'augmentation prédomine. Elle est alors soit continue (augmente régulièrement entre 12 ans et 18 ans), soit partielle (augmentation entre 12 et 14-16 ans, suivie d'une stabilité). Ces modèles existent surtout chez les garçons : les " vols d'objets de valeur ", la " vente d'objets volés ", " l'utilisation d'une arme " augmentent selon le premier modèle ; les " bagarres provoquées, le " vol dans une boutique ", la " dégradation des biens publics ou privés ", le " racket " selon le second modèle.
- L'augmentation en début d'adolescence (12 et 14-16 ans) est suivie d'une diminution en fin d'adolescence. Il en est ainsi des " violences verbales " chez garçons et filles ; des " coups " et des " bagarres auxquelles les jeunes sont mêlés " chez les garçons seulement ; du " vol dans une boutique " et de la " dégradation des biens public ou privés " chez les filles seulement.
- La stabilité de la violence entre 12 et 18 ans. Concerne les " bagarres " et les " coups " chez les filles, ainsi que les " actes racistes " chez les garçons et les filles.

Constat 5 : Entre 15 et 18 ans, la violence se modifie.

En étudiant l'ordre des violences à trois âges clés de l'adolescence (12 ans, 15 ans et 18 ans), on note que :

- Pour les garçons, les bagarres individuelles passent de la 1^{ère} place (12 et 15 ans) à la 4^{ème} place (18 ans) alors que les violences en groupe viennent progressivement passer de la 2^{ème} place (12 ans) à la 3^{ème} (15 ans) à 1^{ère} place (18 ans). Le " vol dans une boutique " passe de la 7^{ème} place (12 ans) à la 3^{ème} place (18 ans). La " dégradation des biens publics ou privés " passe de la 8^{ème} position à la 5^{ème} position (18 ans). La " vente d'objets volés " progresse de la 11^{ème} position (12 ans) à la 7^{ème} position (18 ans).
- Pour les filles, les violences verbales viennent en tête : à 12 ans et à 15 ans,, mais dès 15 ans, le " vol dans une boutique " prend progressivement le dessus, passant, entre 12 ans et 18 ans de la 4^{ème} place à la 1^{ère} place.

Ainsi, les prédominances des conduites se modifient entre 12 et 18 ans, avec, chez les garçons, les bagarres de groupe qui prennent le dessus sur les violences individuelles ; chez les filles, les vols qui prennent progressivement la première place.

Constat 6 : L'école est le premier lieu de violence verbale et physique, mais, avec l'âge, la violence se déplace de plus en plus vers « l'extérieur »

Bon nombre de violence ont lieu à l'école. C'est là où les jeunes sont surtout auteurs de violences verbales (48% de ces violences ont lieu à l'école), d'actes racistes (47%), de coups (43%) et où les filles font du racket (48%). C'est là aussi qu'ils sont victimes de vols (65%), d'actes racistes (54%), de violences verbales (53%), où les garçons sont victimes de coups(52%) et les filles victimes de racket (60%). Il faut dire que l'école est le premier lieu de vie, d'échange et de rencontre entre jeunes (la « durée d'exposition » aux risques y est donc très important), en particulier pour les plus jeunes.

Avec l'âge, on constate une diminution de la violence à l'école et une augmentation des violences exercées " ailleurs " (hors école, hors abords de l'école ou en famille). Tout se passe donc comme si, entre 15 et 18 ans, la violence scolaire se déplaçait vers d'autres lieux de rencontre et de vie des adolescents.

Contrairement aux attentes, la violence a rarement lieux aux abords de l'école. Il faut dire que la majorité des élèves ne s'attardent pas aux portes de l'école.... La « durée d'exposition » aux risques de violences y est donc très réduite.

Les caractéristiques scolaires associées aux violences

Constat 7 : Les conduites violentes, plus typiques des collégiens et des élèves de Lycée Professionnel.

Les collégiens (en particulier les élèves de SEGPA) et les élèves de lycée professionnels s'avèrent plus violents que les autres.

Au collège, on constate un saut des conduites violentes entre la classe de 6^{ème} et de 5^{ème}. Après cet âge, soit la violence se stabilise, voire diminue (il en est ainsi des bagarres, des violences verbales, du racisme) soit elle continue à augmenter jusqu'en classe de 3^{ème} (il en est ainsi des conduites de vol et des dégradations). Les élèves de classes de SEGPA se caractérisent par un taux élevé de violences, en particulier des violences les plus graves.

Au lycée, on note que, chez les garçons comme chez les filles, les conduites de violence sont plus fréquentes chez les élèves de LP.

Ainsi, malgré le fait que bon nombre de violences diminuent avec l'âge, les élèves de LP sont particulièrement concernés.

Constat 8 : Les conduites violentes, peu de différence selon le type d'établissement.

La différence entre urbains et ruraux est faible (seul la revente des objets volés est plus élevée en milieu urbain), tout comme la différence entre élèves ZEP et non ZEP (la revente des objets volés et le racket sont plus élevés en ZEP), ou entre élèves de l'enseignement public ou privé (les élèves de l'enseignement privé sont plus souvent auteurs de violences verbales et de dégradations).

Constat 9 : Les violences scolaires, moins de différences entre type d'établissements qu'attendues...

Les violences scolaires (en tant que auteur ou victime) ne sont pas systématiquement associées au fait d'être en zone urbaine et en ZEP et les établissements privés sont aussi concernés par la violence à l'école que les établissements publics.

Les données s'avèrent nuancées. En effet, si les élèves ZEP sont plus nombreux à être auteurs de vols et de racket à l'école, ils sont aussi plus nombreux à y être victimes d'actes racistes. Les élèves hors ZEP sont plus fréquemment auteurs de violences verbales, mais aussi plus souvent victimes de coups, de vols et de violences verbales. Les élèves des établissements ruraux sont un peu plus nombreux à être auteurs d'actes racistes à l'école. Les élèves de l'enseignement privé sont plus auteurs et victimes de violences verbales. Mais force est de constater que ces différences statistiquement significatives sont tout compte fait relativement faibles (de 4 à 6 points maximum).

Les violences scolaires sont par contre nettement plus importantes au lycée professionnel qu'au Lycée d'enseignement général et les coups, les vols, le racket et les actes racistes sont plus fréquents en LP qu'en LEGT.

Augmentation des violences ?

Constat 10 : La majorité des conduites violentes étudiées a augmenté entre 1999 et 2003, mais les vols et dégradation des biens publics et privés plus que les autres conduites de violence.

Sept des onze conduites étudiées ont augmenté entre 1999 et 2003, pour garçons et filles. Mais pour la majorité de ces conduites l'augmentation reste relativement modérée (<10% d'augmentation en 4 ans) alors que pour la dégradation des biens publics ou privés l'augmentation est de +40%, pour l'utilisation d'une arme pour obtenir quelque chose de quelqu'un de + 35%, pour le vol d'un objet d'au moins 15 Euro de + 20% et pour la provocation d'une bagarre de + 16% chez les garçons seulement. Cependant certaines conduites restent stables (frapper un professeur, mettre le feu), voire diminuent (faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe).

Si ces augmentations concernent, dans l'ensemble, plus les garçons que les filles, " avoir utilisé une arme de quelque sorte que ce soit pour obtenir quelque chose de quelqu'un " (conduites relativement rare) a augmenté chez les garçons seulement (pas chez les filles) alors que le vol dans une boutique a augmenté chez les filles seulement (pas chez les garçons).

Constat 11 : Pas de réduction du " gender gap " dans le temps, bien au contraire

Pour la majorité des conduites, le sex ratio (mesure statistique de la différence des fréquences entre garçons et filles) n'a pas évolué entre 1999 et 2003, et pour aucune des conduites le sex ratio ne se réduit.

Pour cinq des onze comportements étudiés aussi en 1999, le sex ratio (et donc la différence garçons/filles) s'accroît même entre 1999 et 2003. Il en est ainsi de

- " Faire partie d'un groupe commençant une bagarre avec un autre groupe ",
- " Vendre des objets volés " ,
- " Utiliser une arme pour obtenir quelque chose de quelqu'un ",
- " Frapper un professeur ",
- " Mettre exprès le feu aux affaires de quelqu'un d'autre " .

Ainsi, les comportements les plus délictueux deviennent plus " typiquement masculins " entre 1999 et 2003.

Constat 12 : L'augmentation de la violence n'est pas l'apanage des collèves « en difficulté », bien au contraire.

Les violences, qu'elle soit générales ou scolaires, n'augmentent pas de façon homogène entre 1999 et 2003. En effet, certaines conduites de violence restent stables, d'autres connaissent une faible augmentation. Seule la dégradation des biens publics et privés augmente sensiblement chez tous les jeunes, quelle que soit leur établissement d'appartenance (urbain ou rural, ZEP ou non ZEP, public ou privé) et leur région d'habitation.

Les violences ne sont pas l'apanage des collégiens. En effet, force est de constater que les lycéens, en particulier les élèves de Lycée Professionnel (LP), sont plus concernés par la violence que les collégiens ou les élèves de Lycée Général et Technique (LEGT) et surtout, par l'augmentation de la violence. D'ailleurs, entre 1999 et 2003 l'écart entre LEGT et LP s'est accru, pour garçons et filles.

L'augmentation des violences, quand elle existe, ne concerne pas que les collèves dits " sensibles " (en ZEP, en Ile de France). En effet, la violence des établissements considérés comme " préservés " (établissements ruraux, établissements privés) est en augmentation, alors que celle des établissements sensibles est plutôt stable, voire en diminution. On montre ainsi, indirectement, les effets positifs des actions de prévention, mises en place localement par des professionnels éducatifs, sociaux et de santé. En effet, là où les actions ont été les plus nombreuses (en milieu urbain et ZEP), la violence a été contenue, alors qu'elle s'accroît ailleurs.

Et la victimisation ?

Constat 13 : Les jeunes sont souvent victimes de toutes les formes de violence

La victimisation est loin d'être négligeable. Près de la moitié des jeunes ont été victimes de violences verbales dans l'année, 1 sur 5 victimes de coups, 1 sur 7 victimes de vol, 1 sur 10 victimes d'actes racistes, 1 sur 25 victimes de racket.

Les garçons sont globalement plus souvent victimes que les filles, mais la différence des sexes est plus importante pour les « coups » et le « racket » (les garçons sont alors largement majoritaires) que pour les violences verbales, le vol et les actes racistes. Cet écart des sexes diminue avec l'âge pour les coups et les actes racistes, mais augmente pour le racket et reste stable pour le vol et les violences verbales.

Le rapport « % victimes/% auteurs » diffère selon le sexe, l'âge et le type de conduite. Ce rapport est toujours positif chez les filles (ce qui signifie que les filles se disent plus victimes qu'auteurs), même s'il s'atténue avec l'âge pour les « coups » et le « racket ». Pour les garçons, ce rapport s'inverse pour les coups (on a avec l'âge plus de garçons auteurs que de garçons victimes) et s'atténue (voir disparaît) entre 12 et 18 ans pour les autres conduites.

La victimisation est, tout comme les conduites violentes, pas systématiquement plus élevée en milieu urbain, dans les établissements ZEP ou les établissements publics. Mais on note que les élèves

ruraux sont un peu plus victimes de violences verbales, tout comme les élèves de l'enseignement privé, alors que les élèves ZEP sont plus victimes d'actes racistes...

Constat 14: Les filles plus (et de plus en plus) victimes de violences sexuelles

1.9% des garçons et 9.4% des filles ont été victime de violence sexuelle, victimisation qui double entre 14 ans et 18 ans chez les filles seulement. Ainsi, à 18 ans, 12% des filles a déjà été victime durant la vie d'un viol, d'une tentative de viol ou de toute autre violence sexuelle.

En 10 ans, la proportion de victimes a augmenté de 40% chez les filles, alors qu'elle est restée stable chez les garçons. Ce sont surtout pour les filles de 17 ans que cette augmentation a été la plus importante (+60%).

Reste que la violence sexuelle, moins fréquente chez les garçons, se révèle pourtant plus grave pour eux, car plus souvent répétée que chez les filles.

Constat 15 : En famille, les filles sont surtout victimes de coups

La violence des adolescents est rarement intrafamiliale, et ce quel que soit l'âge du sujet. On note toutefois que, toute proportion gardée, la violence des filles est plus souvent exercée en famille. Reste que 32% des filles victimes de coups le sont dans la famille...

Avec l'âge, la violence intra-familiale évolue peu.

Les facteurs de risque de la violence scolaire ?

Constat 16 : La violence scolaire en tant que victime ou en tant que auteur intimement associées.

La violence agie et subie s'avèrent très fortement associés. Les élèves qui ont subi des violence sont très nettement plus nombreux (entre 5 et 19 fois, selon les violences) à être violents que les non victimes. Les élèves violents sont aussi nettement plus à risque de violences subies (entre 5 et 19 fois, selon les violences) que les élèves non violents. Il s'agit donc d'une liaison « en spirale », qui, à elle seule, explique les conduites violentes à l'école...

Constat 17. Facteurs de risque de violence

- a) Coups et vols : être un garçon, être scolarisé en collège, être souvent absentéiste ;
- b) Racket : être scolarisé au LP , être souvent absentéiste
- c) Actes racistes : être scolarisé au LP .

Si on ne cite que les facteurs qui ont un poids suffisant ($OR > 2.0$) dans les modèles multivariés concernant les conduites violentes, on remarque que :

- Pour les conduites violentes, en dehors de la victimisation ($OR=15.6$), aucun autre facteurs ne double le risque :
- Pour les coups, outre la victimisation ($OR=8.6$), jouent le fait d'être un garçon ($OR=3.4$), au collège ($OR=3.0$), souvent absentéiste ($OR=2.0$) ;
- Pour les vols, outre la victimisation ($OR=5.1$) jouent le fait d'être souvent absentéiste ($OR=2.6$), au collège ($OR=2.4$), être un garçon ($OR=2.3$) ;
- Pour le racket, en dehors d'en avoir été victime ($OR=18.9$), jouent le fait d'être souvent absentéiste ($OR=2.2$) et au LP (2.1).
- Pour les actes racistes, seul le fait d'être au LP obtient un $OR > 2.0$.

Constat 18. Facteurs de risque de victimisation

- a) Violences verbales : être très bon élève
- b) Coups : être garçon
- c) Racket : être scolarisé au LP et souvent absent

Si on ne tient compte que des facteurs qui ont un poids suffisant ($OR > 2.0$) dans les modèles multivariés pour expliquer la victimisation, on remarque que :

- Pour les conduites violentes, en dehors du fait d'en être aussi auteur ($OR=15.4$), le fait d'être très bon élève en double le risque ($OR=2.1$).
- Pour les coups, outre le fait d'en être auteur ($OR=8.8$), joue le fait d'être un garçon ($OR=2.0$).
- Pour les vols, en dehors d'en avoir été auteur ($OR=5.0$), aucune variable joue.

- Pour le racket, en dehors d'en avoir été auteur (OR=18.5), joue le fait d'être au LP (OR=2.9).
- Pour les actes racistes, le fait d'être « très bon élève » en diminue le risque (OR<0.5).

Et les facteurs de protection ?

Constat 19. Aimer l'école et avoir de bonnes notes à l'école sont des facteurs de protection des conduites violentes.

Si on regarde les facteurs qui diminuent le risque de conduite violentes, on note surtout le fait d'aimer l'école (obtient OR<0.5 pour le racket et entre 0.5 et 0.9 pour les violences verbales, les coups et les vols) et d'avoir de bonnes notes à l'école (OR<0.5 pour racket).

Constat 20. L'âge diminue le risque de victimisation

Pour toutes les conduites, le fait d'avancer en âge diminue le risque de victimisation, avec un OR qui oscille entre 0.7 (pour les coups) et de 0.9 (pour les violences verbales).

Le fait d'être bon élève augmente le risque d'être victime de violences verbales et de vols, mais diminue le risque d'être victime de racket.